

le loisir

J. Lavier



# l'éducation

numéro spécial été

319-320 ■ 5 f

# Enfin des matins différents...



Le Matin de Paris a décidé d'être résolument différent des autres. Et il l'est, chaque matin, à la plus grande satisfaction de ses lecteurs. Tandis que leurs voisins ronronnent à l'unisson d'une information sans imprévu, les lecteurs du Matin de Paris attaquent la journée avec une bonne réserve de sujets, de réflexion, d'indignation ou d'enthousiasme.

## Chaque jour, le Matin de Paris vous livre l'information la plus complète.

Outre les grands sujets d'actualité qui sont expliqués et commentés, vous trouverez dans le Matin de Paris les informations qui font la trame de notre vie quotidienne : enquêtes sur la vie des Français, leur travail, leurs loisirs. De nombreuses pages sont consacrées aux arts, à la culture et, chaque jour, Le Matin de Paris présente le guide complet de tous les spectacles.



**Lisez le Matin de Paris. Aidez-le à renforcer son indépendance.**

## Abonnement de soutien

Je désire assurer définitivement la victoire du Matin de Paris

Je vous adresse ci-joint :  mon abonnement de soutien, 3 mois 98 F, 6 mois 175 F  
 par chèque  C.C.P.  mandat-lettre

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

CE BULLETIN EST A REMPLIR ET A RETOURNER A «MATIN DE PARIS - SERVICE SOUTIEN DES LECTEURS»,  
215 BOULEVARD MCDONALD, 75019 PARIS

# LE MATIN

DE PARIS

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F  
le numéro spécial : 5 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

5 la révolution du loisir, par Pierre-Bernard Marquet

## peut-on définir le loisir ?

8 l'inaccessible désir, par Jean-Pierre Vélis  
12 six « organisateurs de loisirs » nous répondent  
16 le loisir n'est pas compensateur, par William Grossin

## visages des loisirs

22 La motomanie, par Catherine Guigon  
25 le tourisme à la ferme, par Jean-Jacques Schaettel  
28 animation en Beaujolais, par Odile Cimetière  
30 des retraités actifs et créatifs, par Marie-Louise Darier  
32 que ferez-vous de vos loisirs ?  
33 laissez-vous guider, par Pierre Ferran

## le loisir dans la société

36 le droit aux loisirs, par Maurice Guillot  
39 le prix du loisir, par Patrick Gallaud  
42 les métiers du loisir, par René Guy  
44 le territoire pour le loisir, par Pierre-Bernard Marquet

## le loisir a-t-il un avenir ?

50 le bon usage du temps, entretien avec Jacques Rigaud, sous-  
directeur général de l'Unesco

## une semaine après l'autre

58 éditorial : du respect, et des actes  
59 les jours se suivent... par Pierre-Bernard Marquet

62 mots-croisés - échecs

64 bridge

photos - couverture, p. 7, 8, 10, 16, 21, 22, 32, 35, 36, 37, 39, 49 : Pierre Michaud ;  
p. 5 : Roger-Viollet ; p. 35 : A. Munoz de Pablos ; p. 42 : G. Santos/Rapho ; p. 51 :  
Jacques Robert.

# Peut-on rénover l'enseignement

Pour 1977, Larousse a tenté de réaliser de nouveaux modèles d'ouvrages d'enseignement. Y a-t-il réussi ?

Peut-être ; c'est à vous, enseignants, d'en juger. L'école, dit-on, se "déscolarise".

L'école, les élèves, les parents, les enseignants ne sont plus les mêmes...

Tout a changé ; la vie aussi... et avec elle, l'école. Et les manuels ?

Avec l'historien Georges Duby,

qui estime que "l'histoire des hommes et l'étude du milieu qui les entoure et qu'ils transforment amènent l'élève, dès la sixième, à comprendre qu'il est l'artisan de sa propre histoire"...

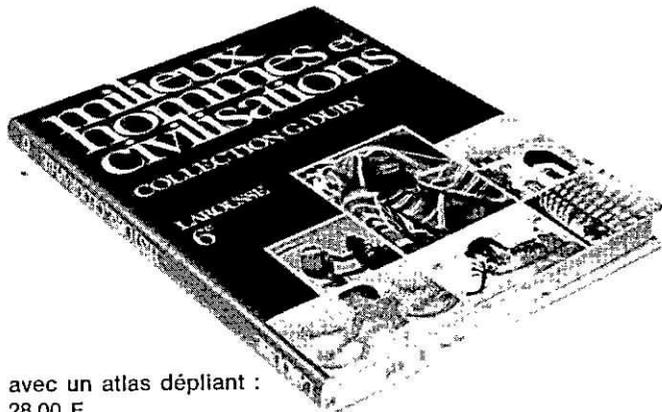
Avec Georges Jean, l'un des auteurs de l'équipe de Pierre Emmanuel,

qui note que "toute lecture repose sur la même dialectique fondamentale où l'imaginaire donne à voir le réel, où le réel s'inscrit dans l'imaginaire pour être perçu"...

autour de la gratuité, classé de 6<sup>e</sup>...

## pour comprendre le passé et le monde présent

COLLECTION GEORGES DUBY



avec un atlas dépliant :  
28,00 F

## • MILIEUX, HOMMES ET CIVILISATIONS

par Marc Guidais, agrégé de géographie, et Michel Pierre, agrégé d'histoire.

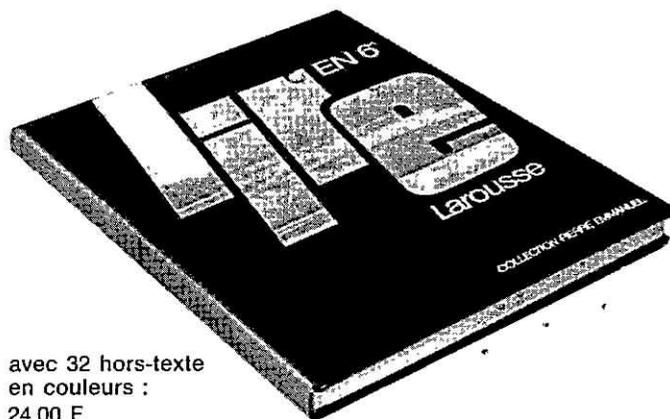
Ce livre veut faire découvrir, dès la classe de 6<sup>e</sup>, que la science historique et géographique favorise la compréhension du passé et du monde contemporain.

- Une pédagogie du "document" (cartes, photos, schémas, graphiques, textes). Elle est le fondement des thèmes d'enquête et de recherche qui font réfléchir l'élève librement et forment son esprit critique.
- Un atlas dépliant. Articulé à la couverture du livre, il permet la localisation de tous les phénomènes étudiés (cadres de la vie quotidienne, divisions administratives, climat et végétation, production agricole et industrielle, origines de l'homme, empires égyptiens, conquêtes romaines, etc...)
- 123 leçons, au caractère volontairement pluridisciplinaire. Elles laissent au professeur toute liberté de choisir son plan de travail selon ses propres méthodes : par discipline, par ordre chronologique, par thèmes, ou par combinaison de ces multiples possibilités.

De G. Duby également : HISTOIRE DE LA FRANCE 3 volumes

## lire, pour découvrir le monde

COLLECTION PIERRE EMMANUEL



avec 32 hors-texte  
en couleurs :  
24,00 F

## • LIRE EN 6<sup>e</sup>

par M. Jehan, professeur d'enseignement général de collège, R. Martel, agrégé de lettres, M. Pierre, agrégé d'histoire.

- Une ouverture au monde réel. D'abord conçu pour être lu, d'une manière immédiate, LIRE en 6<sup>e</sup> est aussi un outil de travail destiné - au-delà de la pratique de la lecture et de la pratique de l'écriture - à faire découvrir le réel par-delà l'imaginaire, à éveiller à la réflexion pluridisciplinaire.
- Un livre de lecture pour chaque élève. Composé par thèmes, selon les Instructions ministérielles, mais dans une optique originale ; des textes répondant aux intérêts et aux moyens actuels de l'enfant mais aussi à ses chances d'évolution ; une iconographie très variée, en contrepoint des textes, pour suggérer d'autres éclairages.
- Un outil de travail pour toute la classe. Des exercices agissant sur les mécanismes de la lecture ; des comparaisons, des rapprochements sur les genres de textes ; un entraînement à la recherche collective et à la création.

Également pour la 6<sup>e</sup> :  
dirigée par P. Barbéris et G. Jean,  
collection "Textes pour aujourd'hui"  
(A TRAVERS PÉVERT, LE PETIT PRINCE...)

pour l'enseignement : LAROUSSE

# ... sans rénover les manuels ?

Avec le linguiste Jean Dubois, qui pense que "la connaissance et la maîtrise du monde moderne passent par la maîtrise du langage"...

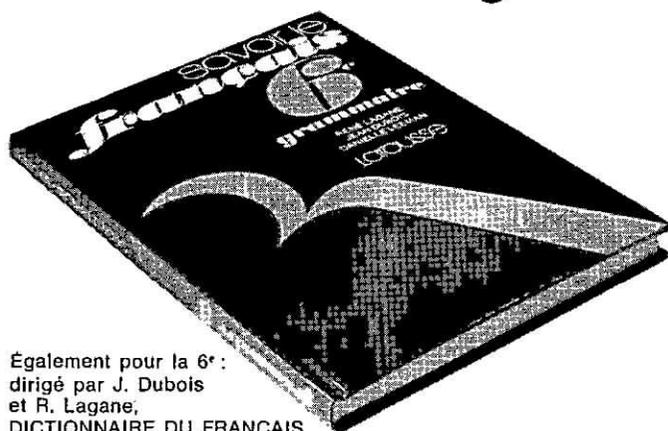
Avec l'angliciste Maurice Cling, qui veut susciter "la sensibilisation des élèves à des notions simples de la civilisation britannique et aider à la réalisation de leur potentiel de créativité et de communication"...

Larousse a réalisé cette année les nouveautés de l'enseignement d'aujourd'hui.

Des livres de l'élève ?  
Mieux : des livres pour l'élève  
(et donc des auxiliaires pour le professeur).

autour de la gratuité, classe de 6<sup>e</sup>...

## de la pratique spontanée à la maîtrise de la langue



Également pour la 6<sup>e</sup> : dirigé par J. Dubois et R. Lagane, DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN manuel et travaux pratiques

## ● COLLECTION J. DUBOIS ET R. LAGANE SAVOIR LE FRANÇAIS

Cette nouvelle collection entend concilier les impératifs scientifiques d'une grammaire fondée sur les acquis de la linguistique et les orientations pédagogiques définies par la nomenclature et les Instructions ministérielles récentes. Manuel de GRAMMAIRE, l'ouvrage de synthèse et de référence,

et manuel d'EXERCICES, la base d'une pratique contrôlée, ont été conçus en deux livres séparés (obéissant aux normes économiques de la gratuité des manuels) pour permettre une double démarche :

- de la grammaire, commentée, expliquée, approfondie, à son application réfléchie,
- ou, mieux, des exercices, contrôlés, généralisés, synthétisés, à la découverte et à la maîtrise consciente de la grammaire.

### ● GRAMMAIRE 6<sup>e</sup>

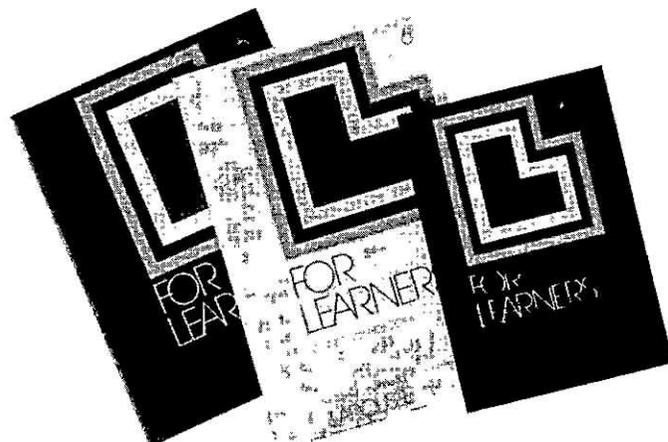
par R. Lagane, J. Dubois et D. Leeman. (12,00 F)

### ● EXERCICES 6<sup>e</sup>

par D. Leeman. (10,00 F)

## un enseignement vivant pour une langue vivante

COLLECTION MAURICE CLING



Également pour la 6<sup>e</sup> : dirigé par Fr. Dubois-Charlier, STARTER dictionnaire de l'anglais contemporain

## ● L FOR LEARNERS

- L'intérêt d'un "scénario" suivi - le voyage d'Ann et Bob à travers la Grande-Bretagne, découpé en 30 sketches au dessin attrayant, aux dialogues naturels - qui amuse et maintient en éveil l'attention des élèves jusqu'à la fin du livre.
- Un contact direct, dès la 6<sup>e</sup>, avec la réalité sociale et culturelle anglaise, dû à la vérité du reportage photographique spécialement réalisé sur le terrain pour L for learners.
- L'efficacité d'une assimilation active : l'apprentissage de la structure des phrases, du vocabulaire, de la prononciation et de la grammaire est complètement intégré au dynamisme de l'histoire ; les bandes magnétiques (enregistrées par des comédiens britanniques) sensibilisent et entraînent, dès le début, à une bonne qualité d'expression ; le professeur dispose d'un outil pédagogique très riche et très souple : exercices oraux et écrits, jeux, tests de contrôle qui assurent des bases solides et durables.

### L for learners - anglais en 6<sup>e</sup>

par A. Lesage, A. Regourd, S. Fredj-Hebblethwaite ; dessins de S. E. Bagge.

### ● LIVRE DE L'ÉLÈVE (24,00 F)

### ● CAHIER D'EXERCICES • GUIDE PÉDAGOGIQUE

### ● 17 BANDES MAGNÉTIQUES

1-leçon par piste + 2 grandes bandes pour les tests.

pour l'enseignement : LAROUSSE

dans la lignée de "DOCUMENTS & CIVILISATION"  
un nouvel ensemble pédagogique  
pour les activités d'éveil au Cours Moyen

# DOCUMENTS & SCIENCES

## analyse du monde vivant



### pour l'élève

Un volume de 128 pages  
format 195 x 270 mm

- Sur la page de gauche :  
des **documents photographiques**  
(grand format, quatre couleurs)  
qui placent délibérément l'enfant  
face au problème.

- Sur la page de droite :  
des textes variés : **informations  
scientifiques ou d'actualité,  
données numériques** et un **élément  
graphique** qui familiarise l'enfant avec  
la représentation schématique.

- En fin de volume :  
**des cartes** consacrées à la protection  
de la nature et **des tableaux**.

### pour le maître

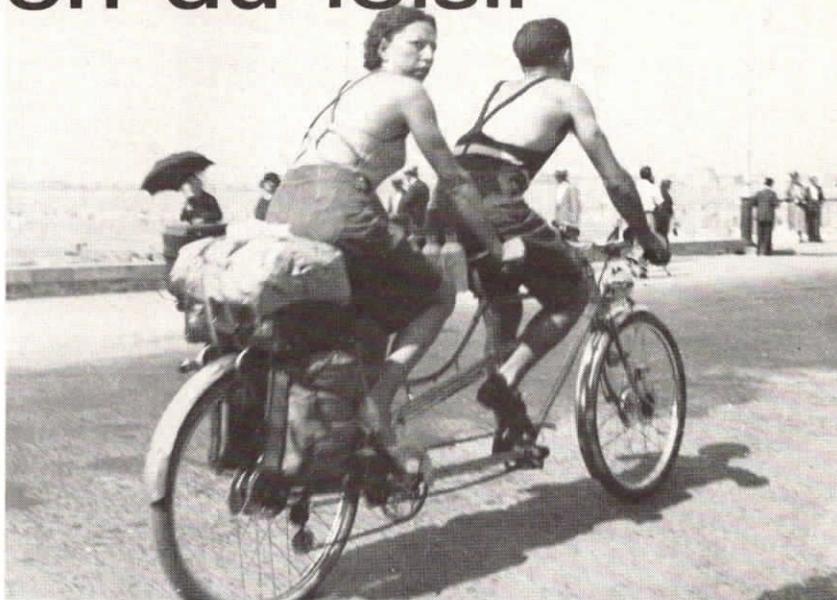
Un volume donnant une **analyse scientifique** de  
chaque document et un **guide d'exploitation**  
et **d'expérimentation pédagogiques** avec  
notamment une orientation vers  
des perspectives pluridisciplinaires.

- Un livre qui permet une double utilisation :
  - la mise en évidence des **fonctions** des êtres vivants (respiration, locomotion...) ainsi que l'action de l'homme sur les milieux et son rôle quant à la sauvegarde de la nature.
  - l'étude des **milieux** naturels : montagne, campagne, rivages marins, sans oublier la ville.
- Une documentation facile à utiliser et appréciée par de jeunes élèves.
- Une collection qui laisse au maître une grande liberté pour l'exploitation des documents proposés et facilite la participation active des enfants.

 **CLASSIQUES  
HACHETTE**  
79 bd Saint-Germain 75006 Paris

# la révolution du loisir

Rappelons-nous,  
c'était hier, il y a  
un peu plus  
de quarante ans.



Le 4 juin 1936, pour la première fois en France, un ministère comportait un sous-secrétariat aux Loisirs et aux Sports. Entrée, discrète encore sans doute, des loisirs dans les préoccupations d'un gouvernement, ce n'en était pas moins une véritable révolution dans nos mœurs.

Léo Lagrange, qui avait été chargé de ce département, en définissait ainsi le sens et le but :  
« *La semaine de quarante heures, les congés payés, l'accession de la classe ouvrière et des masses populaires de notre pays à une vie que le travail n'absorbera pas intégralement, posent devant nous le problème de l'organisation des loisirs. Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels, où doivent s'associer et se compléter les joies du stade, de la promenade, du camping et du voyage, et les joies des spectacles et des fêtes...* »  
(émission « La voix de Paris » du 10 juin 1936).

Passé les premiers ricanements (devant les armadas de tandems à la conquête des routes) et les premières indignations (devant l'envahissement des plages par les « barbares », entendons les « congés payés »), nul ne conteste plus aujourd'hui qu'un nouvel âge, ou même une nouvelle civilisation sont nés ou en train de naître et, depuis quelque vingt ans, on ne compte plus les ouvrages qui s'efforcent d'en définir les traits.

Associés à l'origine aux sports, au tourisme et à la culture, les loisirs sont également restés longtemps attachés à l'idée des vacances et plus spécialement des vacances d'été. D'où cette image, un peu simpliste mais aussi très répandue, que le temps humain se divise en onze mois de travail et un de loisirs. D'où la tendance à ne définir, de toute façon, le loisir que comme le non-travail.

Il faut aller plus loin car le loisir ne peut être seulement appréhendé au niveau de l'individu qui en bénéficie. Il n'est pas seulement pour lui une sorte de refuge.

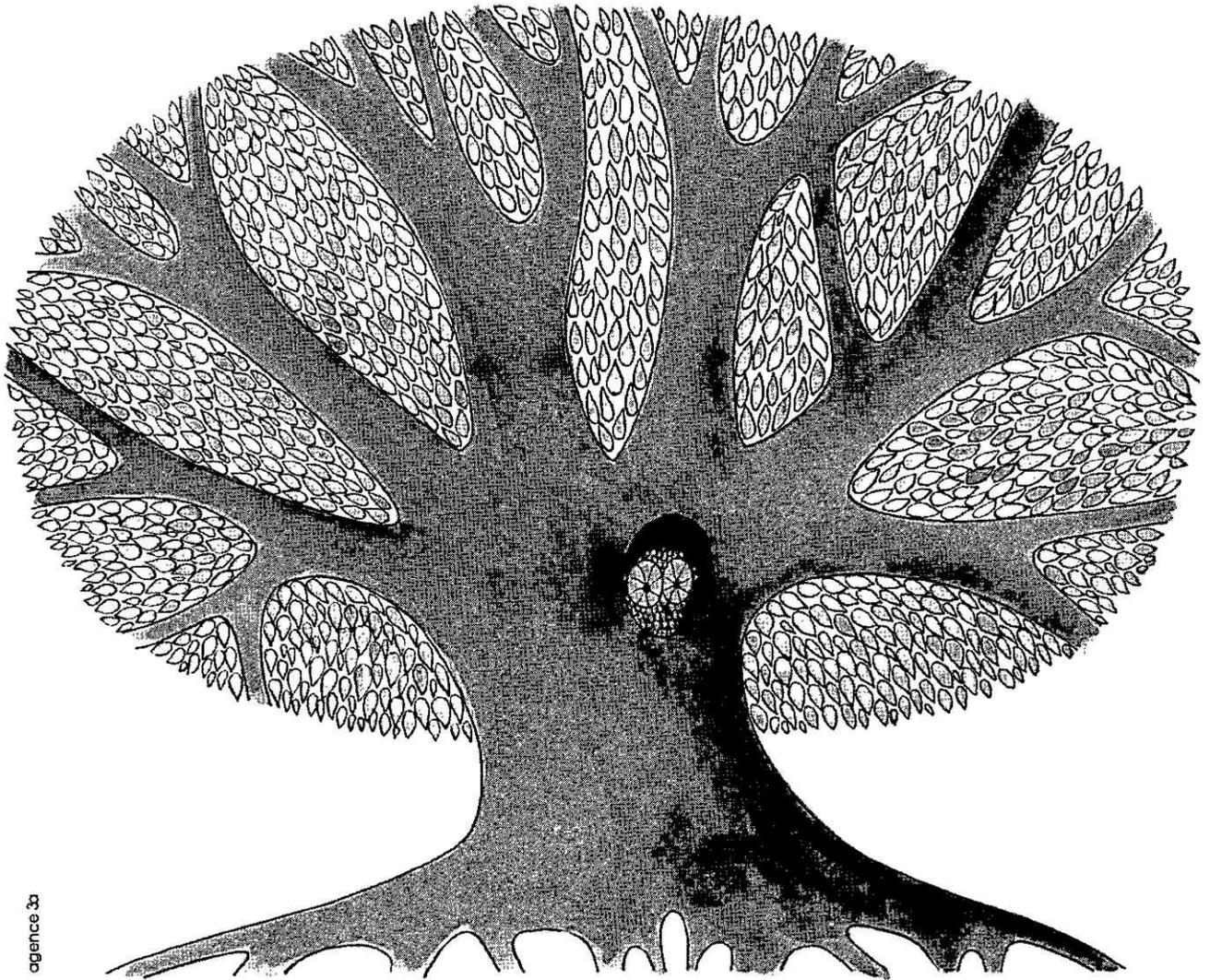
Il est un objet de consommation et, à ce titre, il conquiert de plus en plus une place autonome et importante dans l'économie.

Il est une attitude de vie et exige qu'on s'intéresse à lui dans l'éducation.

Insaisissable Protée par les multiples visages qu'il nous propose, idole (fausse ou vraie) à qui chacun doit rendre peu ou prou culte, espoir de mieux-vivre et promesse de libération ou prétexte à négoce et proie bénie, par suite, pour les marchands, et nouvelle menace d'exploitation et d'aliénation, est-il finalement pour chacun de nous esclave ou maître, ennemi ou ami ?

Un simple numéro spécial de *l'éducation* ne peut avoir l'ambition de répondre à toutes les questions qu'il nous pose. Nous n'avons donc essayé que d'en formuler quelques-unes... sur lesquelles nous souhaitons que nos lecteurs puissent réfléchir... à loisir.

Pierre-Bernard Marquet



agence 3a

# pour une éducation écologique

## Collection **Agir et Connaître**

**Agir** : des ouvrages élaborés pour la pratique, qui proposent des activités sur le "terrain" individuellement ou en groupe.

**Connaître** car l'application favorise l'acquisition des connaissances.

Dans chaque volume : des fiches descriptives, des illustrations complètes, un lexique et... des "clés" pour identifier les espèces.

- Je reconnais les arbres.** 34 F.
- Je m'oriente sans difficulté.** 15 F.
- Je fais mon éducation écologique.** 32 F.
- Je reconnais les insectes** tomes 1 et 2. 29 F l'un.
- Je cueille des champignons sans danger.** 29 F.
- Je découvre les algues.** 24 F.
- Je reconnais les coquillages.** 34 F.
- Je reconnais les oiseaux.** 36 F.
- Je reconnais les animaux sauvages.** 29 F.
- Je reconnais les poissons marins.** Tome 1. 29 F.
- Je fais un herbier.** 28 F.

### **Bon de commande**

à retourner à votre libraire ou aux Éditions André LESON accompagné de votre chèque (+ 3 F de port par ouvrage).

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

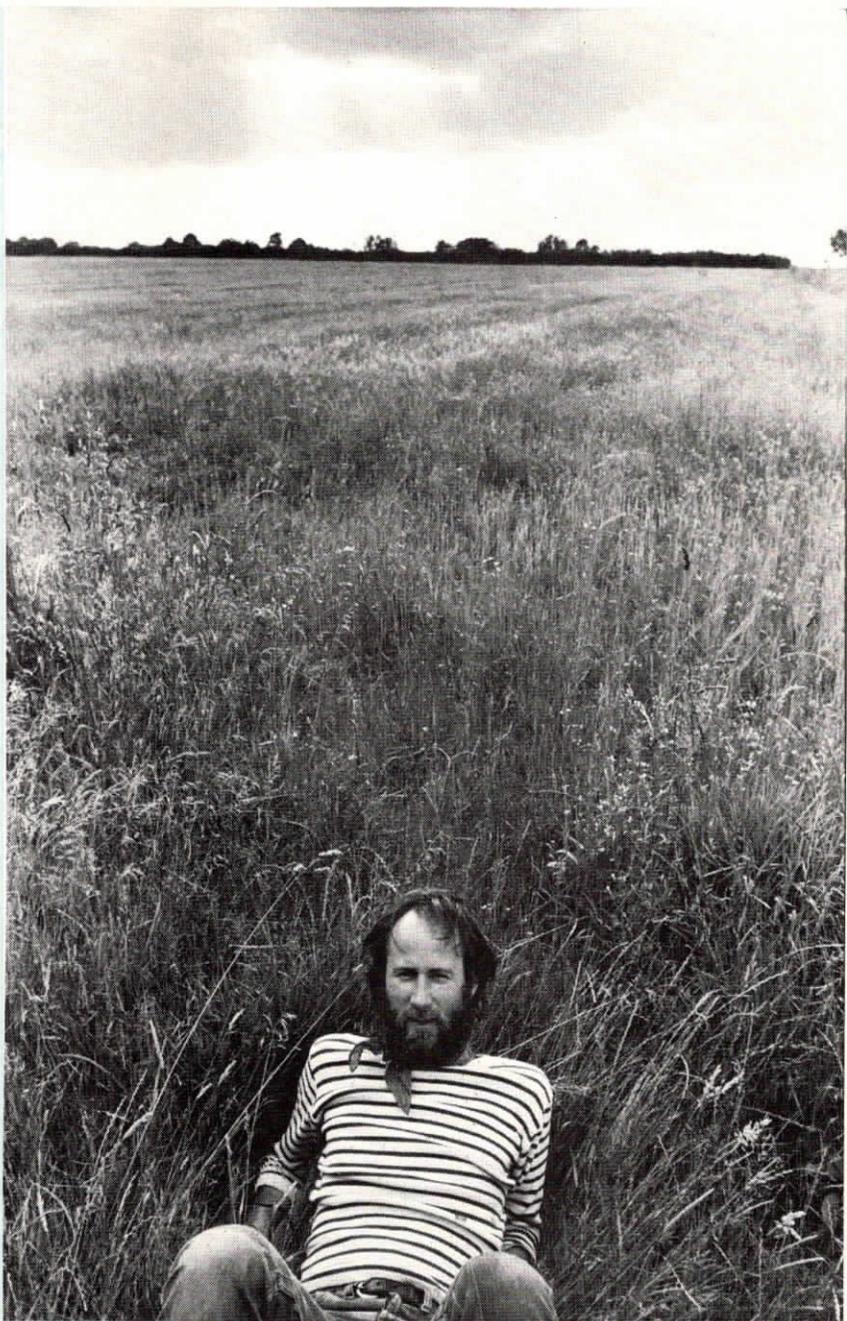
Adresse : \_\_\_\_\_



**ANDRÉ LESON**

10, rue de l'Éperon, 75006 PARIS  
Téléphone : 326.56.73

# peut-on définir le loisir ?



Dans un petit livre alerte, plein de réflexions pertinentes, de conseils utiles et de renseignements précis, *Vivre avec ses loisirs* (Le Centurion, 80 p., 16 F), l'auteur, Liliane Elsen, rappelle, entre autres, cette phrase un peu pessimiste d'Aristote : « Le but du travail, c'est le loisir ». En l'occurrence la « sagesse » grecque mériterait sans doute d'être retournée en interrogation : « Quel est le but du loisir ? » Car, depuis le temps que bonnes fées ou gentils organisateurs s'attachent à l'envi à inventer pour nous les plus diverses et inattendues formes de ces loisirs que, de leur côté, sociologues et philosophes s'efforcent de définir et d'analyser, peut-être faudrait-il se demander pourquoi toutes ces généreuses préoccupations... Et si, par exemple, le loisir était finalement, à sa façon, le propre de l'homme, d'un homme, évidemment, à qui la société permettrait d'être pleinement homme ?

## L'inaccessible désir

« Etre capable d'occuper intelligemment ses loisirs, tel est l'ultime produit de la civilisation. »

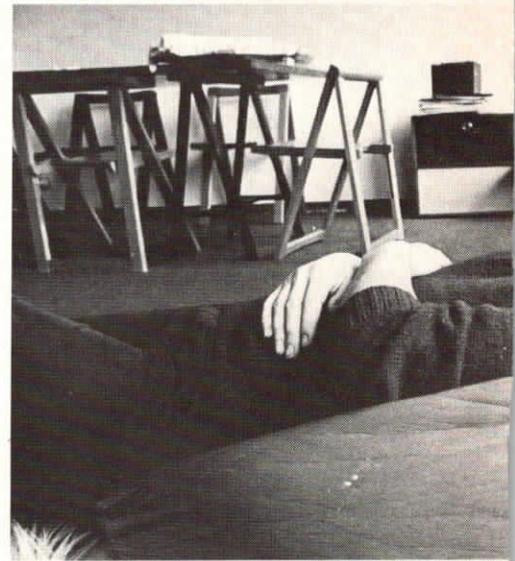
Bertrand Russell (*La conquête du bonheur*)

S'IL EST un mot fourre-tout c'est bien le mot *loisir*, un mot qui signifie tant de choses qu'au bout du compte il risque bien de ne plus avoir aucun sens. Je ne sais si, à son sujet, les linguistes se sont beaucoup interrogés, mais, dans la négative, qu'ils y pensent ; cela peut ne servir à rien : le vide c'est du vide, un point c'est tout. Sauf que le vide, ici, est plus qu'abondamment rempli. Image : le Loisir est la face cachée d'un iceberg qu'on appelle Travail. Hypothèse : on ne quitte jamais le travail, on se livre (on est livré ?) aux loisirs. Autre hypothèse : on n'atteint pas le Loisir même si l'on a goûté tous les loisirs. Mystique : le Loisir suppose la croyance en une Providence, les loisirs n'en sont qu'un succédané pour patienter dans la Vallée de larmes. Philosophique : le Loisir permet-il l'usage de la Liberté ? Paraphrase : le Loisir est aux loisirs ce que le Nirvâna est au cycle des réincarnations ; nous n'en connaissons que des avatars. Bref, le Loisir, avec un grand L, c'est comme la fourmi de Robert Desnos : « Ça n'existe pas »...

« Comment, diront certains, et les voyages, le sport, les livres, la pêche, le bricolage, le jardinage, le cinéma, la télévision, la poterie, la céramique, le tir à l'arc, les mots croisés, la pétanque, le bistrot, la bicyclette, la chaise longue, le PMU, etc., qu'est-ce que vous en faites ? » Réponse : à la suite de Joffre Dumazedier (1) je les classe selon leurs fonctions que je dénomme ainsi : délassement, divertissement, développement, et, poursuivant dans le sens de cette terminologie, je précise que les premières activités *délivrent* de la

fatigue, les secondes *délivrent* de l'ennui, les dernières *délivrent* « des automatismes de la pensée et de l'action quotidienne ».

Déjà ici on peut faire deux remarques : 1/ comme bien souvent devant la difficulté de définir un concept par lui-même, on le prend de biais (je ne sais pas ce que c'est mais, au moins, je sais à quoi ça sert) ; 2/ toutes les fonctions attribuées au Loisir indiquent un mouvement de dérive, l'éloignement d'un lieu vers un autre, en réalité — il suffit de consulter le Larousse : « Libre disposition de son temps », « Temps dont on dispose pour faire quelque chose » —, le passage d'un temps à un autre. Au vrai, de telles définitions s'inscrivent dans une histoire qui n'est autre que celle du Travail (la sociologie du loisir n'est d'ailleurs qu'une branche de la sociologie du travail, elle doit beaucoup aux travaux d'hommes comme Georges Friedmann ou Henri Lefèbvre), le Loisir apparaissant sous la plume des historiens et des sociologues comme une part de lumière conquise sur l'ombre laborieuse ; une grande date, bien évidemment, c'est 1936. Le premier ministre des Loisirs, Léo Lagrange — la république populaire ayant arraché le loisir à la bourgeoisie — peut déclarer : « Nous voulons que l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent, dans le loisir, la joie de vivre et le sens de leur dignité. » Ainsi, très officiellement, le loisir entre-t-il dans la scène sociale, intimement lié aux luttes qui s'y déroulent. En même temps, avec l'effet d'une onde de retour, il s'éloigne du farniente, de la pure dépense somptuaire, il nie le pays de Cocagne ;



L. Febvre peut écrire : « Un homme de mon âge a vu, de ses yeux vu, entre 1880 et 1940, s'accomplir la grande déchéance de l'homme qui ne fait rien, de l'homme qui ne travaille pas, de l'oisif rentier. »

On ne peut mieux dire que l'irrésistible ascension des loisirs — et sa nécessité — a anéanti le Loisir comme plaisir. Les luttes sociales ont redonné du temps aux travailleurs mais — la société a horreur du vide, l'inactivité est un mal, (un péché ?) — celui-ci a aussitôt été comblé, notamment par les actions d'hommes convaincus des bienfaits du volontarisme humaniste : ligues, associations, mouvements à caractère social ont pris le relais du bureau et de l'usine. Plus tard, et c'était inévitable, le commerce s'en est emparé : la conquête sociale est devenue bien de consommation.

### échecs du loisir

Un exemple, parmi bien d'autres, de cette évolution nous est donné par l'OCCAJ (2). Cette association, qui s'est donné le statut de la loi de 1901, existe depuis trente ans ; elle ne s'adresse pas à des clients mais à des adhérents (cinquante mille) et ne vend pas du loisir mais suggère un mode de vie sur la toile de fond d'un humanisme de bon aloi : « Ni entreprise, ni mouvement de pensée, l'OCCAJ se définit comme une institution ouverte à tous, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique, pour vivre une période limitée de vacances et de loisir dans une perspective d'intelligence. Perspective d'intelligence ne



veut pas dire intellectualisme ou élitisme, mais souci constant de compréhension de la réalité des comportements de ceux qui partent en vacances avec elle, sans démagogie et sans complaisance, avec le seul souci de donner à chacun *les vacances qu'il mérite* » (c'est moi qui souligne). Plus loin dans le même texte on peut encore lire : « L'originalité de l'OCCAJ c'est de vouloir se situer résolument dans une perspective de développement de la personne, de croissance sociale et culturelle. Ce projet repose sur la conviction fondamentale que *chacun possède en potentiel des aptitudes*, source de dynamisme et de nouveauté. Ces aptitudes, pour s'actualiser au grand jour, demandent que l'individu trouve un milieu accueillant et libérateur. La vie collective, à dimension humaine, peut amener chacun à mesurer sa responsabilité et son pouvoir dans l'évolution du groupe auquel il participe ; à travers l'approche du groupe, c'est l'occasion de prendre conscience des problèmes de la société, des problèmes de l'expression individuelle quand elle se veut respectueuse des autres, des difficultés de la communication en général. A travers les divers lieux de vacances et moments variés, ces prises de conscience peuvent devenir Action. L'ensemble de nos formules de vacances inclut des propositions d'activités à dominante sportive ou culturelle, vécues dans un esprit de co-responsabilité. Notre pratique de sports très variés (du ski de fond au windsurfing) vise, pour tout un chacun, *la découverte de son potentiel physique*, en même temps qu'une certaine maîtrise des élé-

ments ; notre désir nous pousse à refuser la technique sportive pour elle-même et la compétition contre les autres, et à *ré-apprendre le bien de l'effort*. Nous souhaitons que le climat des vacances OCCAJ soit dynamique ; qu'il conduise jeunes et adultes à se dégager de leur emploi du temps pour *découvrir le Temps*, à rompre avec le rythme du quotidien pour *construire son propre temps*, à devenir disponibles à tout, aussi bien à l'incident qu'à la fête, à *vivre du neuf*. »

Ce type de discours est tout à fait représentatif de l'humanisme qui — faut-il le préciser ? — se rencontre aussi bien chez les organisateurs de loisirs à caractère social que chez les marchands de vacances qui reprennent les mêmes thèmes pour en faire des arguments de vente (« Je ne veux pas bronzer idiot »...). Le plus important n'est peut-être pas là mais dans la somme des manques qui s'accumulent ici (et quels manques !) : vie de groupe, problèmes de la société, expression individuelle, difficultés de communication, découverte du corps, découverte du temps, etc. Comment mieux dire la faillite de la vie quotidienne, comment mieux décrire l'aliénation au travail, comment mieux dire que l'homme (un homme qui est passé par l'école, qui a une vie quotidienne sociale) est coupé de lui-même (et des autres) durant les trois quarts de son existence et qu'il doit mettre à profit le peu qui lui reste pour se retrouver (retrouver les autres), que c'est dans ce laps de temps conquis sur le travail que, peut-être — ou enfin —, il va exister un peu ? A la condition, tout de même, qu'il consente à l'action, qu'il accepte l'effort, qu'il sacrifie sur l'autel du mérite !

Mais, au vrai, ce discours a failli et Pierre Heslouin, directeur de l'OCCAJ, en est bien conscient aujourd'hui. L'OCCAJ, dans le sens volontariste de l'organisation des loisirs, a fait de nombreuses tentatives, mettant à profit les vacances pour faire aborder par ses adhérents des thèmes sérieux, et pas des moindres : urbanisme, condition féminine, éducation,

médecine, religion, nature, mystère animal, etc. L'OCCAJ a mis sur pied des « radioscopies d'une région » pour, à l'occasion d'un séjour dans un endroit, faire « une approche en profondeur » : on rencontre l'instituteur du village, le maire, des agriculteurs, etc., en Bourgogne, dans le Berry, en Belgique, en Irlande, en Italie. Mais « dès qu'on fait quelque chose qui sort de l'ordinaire, ça ne marche pas », dit Pierre Heslouin. Le prix n'y est pas pour rien : « Aller à la découverte de la Bourgogne pour deux fois plus cher qu'avec sa voiture, à quoi ça sert ? » se demande l'adhérent. Même s'il est vrai (un questionnaire établi par l'OCCAJ l'a montré) qu'il existe une réelle attente, que les adhérents « en ont assez de l'éternelle déambulation, de l'éternel effleurement des choses », il n'empêche qu'ils forment avant tout d'autres exigences : « le soleil, des prix concurrentiels, des charters pas chers », ce qui soumet l'OCCAJ à des « contraintes commerciales suscitant une tension somme toute normale ».

Le volontarisme du Loisir échoue, il doit avouer son impuissance à créer des loisirs nouveaux. En fait il ne réussit, que lorsqu'il coïncide avec une volonté préexistante mais il ne s'adresse plus alors qu'à des « chapelles » ; témoin ce séjour « à la découverte du Maroc » qui rencontra un franc succès mais où le guide-conférencier était un prescripteur qui avait emmené ses fidèles... Et pourquoi s'étonner de ces échecs ? Rappelons ce qu'écrivait Dumazedier : « Nos observations systématiques dans les entreprises d'Annecy, Valence et Lens, sur les attitudes de loisir en relation avec le degré de qualification nous inclinent à croire que le loisir est loin d'être un facteur d'équilibre par rapport aux tâches parcellaires et répétées. Il serait illusoire de compter seulement sur les activités spontanées pour compenser la pauvreté des tâches d'exécution. Une initiation à un style de vie, une formation générale sont nécessaires, sinon, le plus souvent, au travail appauvrissant correspond

## peut-on définir le loisir ?

un loisir de même nature. » On peut étendre l'analyse et faire l'hypothèse qu'à vie quotidienne (tant au travail que privée) médiocre, correspondent des loisirs médiocres. Et d'ailleurs, pourquoi rencontrer le maire, l'instituteur, le voisin de vacances quand déjà on ne rencontre pas son voisin de palier ? (A moins bien sûr de se transformer en ethnologue de pacotille, en paparazi d'occasion).

De tout cela, les organisateurs de loisirs ont tiré la conclusion : il ne faut pas limiter le loisir au temps du non-travail ; si l'humanisme qu'on voulait y introduire n'a su y trouver un bon accueil, c'est donc dans la vie quotidienne, toute la vie quotidienne, qu'il faut l'apporter. Et Pierre Heslouin d'expliquer qu'aujourd'hui : « On change notre fusil d'épaule, on repart à zéro : la perméabilité est beaucoup plus grande dans le quotidien que dans les vacances. » Et l'organisation qu'il dirige de mettre sur pied « OCCAJ-Contacts » avec pour but des activités de loisir pendant la semaine pour préparer au voyage des vacances un adhérent « plus mûr ». Il s'agit là d'un « projet pédagogique pour chaque tranche de la vie ». (Comment, dans cette évolution, ne pas penser à celle qui a vu l'émergence de l'idée d'éducation permanente : le déplacement dans une sphère différente d'une institution — ou d'un mode de vie sociale —, son échappée hors de l'endroit où elle ne fonctionne plus tout à fait, en même temps que sa prétention à l'envahissement, à la généralisation ?)

### le regard froid du publiciste

Le rapport de la publicité et des loisirs présente au moins l'avantage de la clarté, pour peu qu'on ait affaire à un publiciste honnête — en même temps que convaincu (« La publicité est un révélateur, elle n'invente rien ; elle accuse des besoins, elle ne les crée pas ») — ce qui débouche sur un certain cynisme freudien (tel était le cas de mon interlocuteur, haut placé

dans la hiérarchie d'une importante agence de publicité française). Premier point : la publicité s'intéresse aux loisirs pour sa plus grande part sous l'angle des voyages et du tourisme : « Les activités culturelles ne bénéficient d'aucune communication systématique parce qu'elles ne sont pas financièrement intéressantes. Les gîtes ruraux, les parcs nationaux, les stages d'artisanat sont connus par une publicité « confidentielle » (tracts, « mailing », petites annonces, supports spécialisés ou de moyenne diffusion). En fait les gens sont détournés de ce type de loisir au profit des « marketeurs » du voyage. Ce qui l'emporte c'est « l'extradition et l'exportation de la viande », le tourisme à l'intérieur de l'Hexagone « demeurant un humanisme » à l'usage d'une « élite ». Deuxième point : au regard de la publicité les trois grandes motivations du tourisme sont « l'évasion organisée (« Plaquez tout, on s'occupe du reste »), le dépaysement physique, le sexe ». Conséquence : « La communication (le message publicitaire) s'organise là-dessus : faire saliver les gens, les inquiéter sur leur étroit destin humain, mais, en même temps les rassurer : l'aventure est raisonnée, elle est plus sûre et moins chère, on assure une prise en charge psychique. »

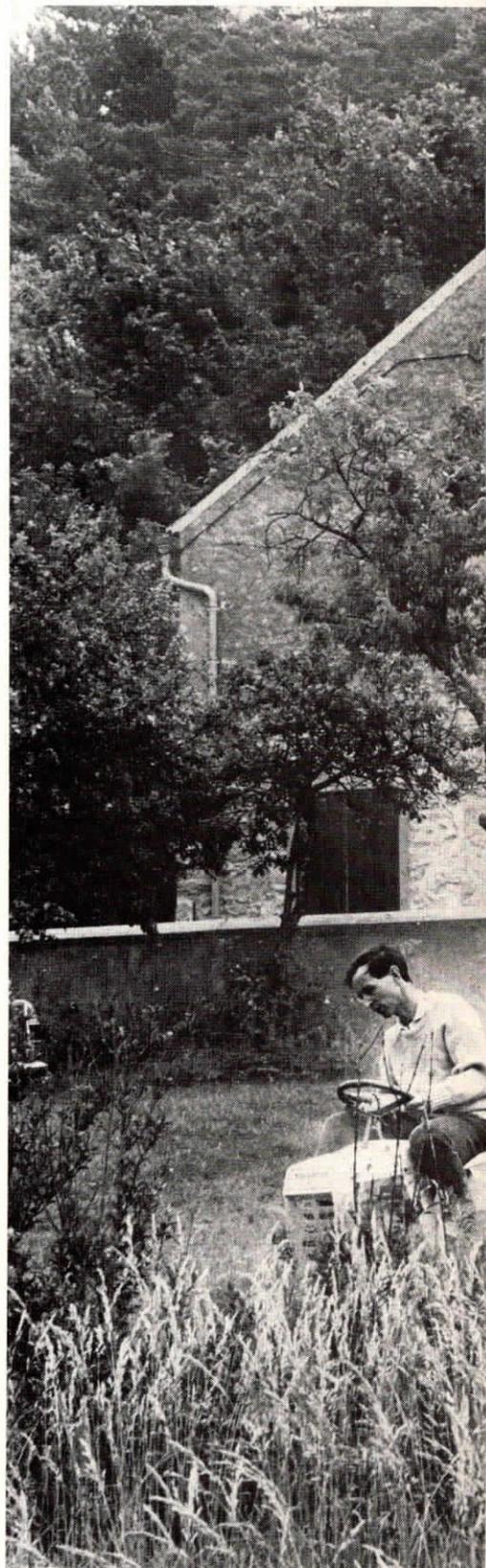
Ce publiciste décrit un schéma ; il ne dit pas ce qu'il en pense d'un point de vue éthique mais il est convaincu qu'« on ne reviendra pas, ou difficilement, sur l'organisation telle qu'elle existe : l'effort est à faire à l'intérieur des structures car il sera toujours difficile de prendre des mouches avec du vinaigre ».

En attendant, qu'on y pense : « Le marché des agences publicitaires prospère. Cette année les budgets « loisirs » ont augmenté de 30 %... »

### le loisir-travail

Certes il n'a été question jusqu'ici que du loisir organisé, de l'activité de groupe. Que dire des loisirs solitaires, de l'individu seul avec son temps libre ? Jardinage et bricolage

est-ce encore du travail ?



est-ce déjà du loisir ?



en sont peut-être de bons exemples, mais là encore il nous faut déchanter. Christian Pessey, responsable de la rédaction de *La boîte à outils* (une revue spécialisée lancée à grand renfort de publicité cette année) estime en effet que « celui qui bricole le fait pour deux raisons : parce qu'il ne trouve pas quelqu'un pour faire ce dont il a besoin, par souci d'économie ». Le bricolage, en ce sens, n'est pas un loisir, il est un besoin. « Il n'est un loisir que pour le fanatique du bricolage. » Le bricolage n'est pas, comme on pourrait le croire, le domaine de l'imagination : lorsque *La boîte à outils* publie un article pour expliquer comment dissimuler un radiateur derrière un cannage en rotin, des lecteurs écrivent ou téléphonent à la rédaction pour demander, non pas des conseils sur le cannage du rotin, mais pour savoir où se procurer un cannage tout fait. Lorsque, dans un autre article où est proposé un montage de panneaux d'agglomérés pour réaliser un objet, l'auteur suggère l'utilisation d'un accessoire ingénieux — le « boulon-harpon » — qui n'a d'autre inconvénient que la difficulté à se le procurer (il est fabriqué au Danemark), des lecteurs, plutôt que d'inventer par eux-mêmes un système de substitution (c'est là qu'on attend le bricoleur) protestent et récriminent auprès de la rédaction.

Bref, on n'est, semble-t-il que très rarement bricoleur par plaisir, mais presque toujours par nécessité. Reste le fanatique déjà cité, le bricoleur qui s'adonne à un plaisir « à la limite du vice : il défait ce qu'il a fait », mais la question se pose alors de savoir s'il n'est pas un réel artisan qui ne s'avoue pas, un travailleur qui, sur le temps laissé libre par son emploi, se livre (se délivre ?) à un deuxième travail. L'importance de ce type d'activité peut peut-être aider à assurer le degré de développement d'une société industrialisée ; les pays scandinaves, l'Allemagne, les USA marquent une nette avance sur la France en ce domaine. Le marché du bricolage (il existe aujourd'hui un outillage spécialisé pour bricoleurs)

a réellement démarré depuis peu en France ; sa croissance semble liée au mode d'organisation du temps de travail et du mode d'habitation (la maison individuelle).

Ce type d'activité est sans doute celui qui pose le plus de question : est-ce encore du travail, est-ce déjà du loisir ? Comme l'indique Dumazedier, « il s'agit en quelque sorte d'une activité mi-désintéressée et mi-utilitaire selon des proportions variables. Les deux parties s'imbriquent. L'une appartient aux obligations et l'autre aux loisirs. Nous appellerons ces activités des semi-loisirs ». Sans doute peut-on y adjoindre aujourd'hui toutes ces activités « marginales » qui font l'objet d'une vogue croissante en France : tous ces stages d'artisanat du cuir, la poterie, la céramique, la tapisserie, le tissage, etc. Ou bien encore ces formules de vacances qui proposent des travaux de construction, des cueillettes de fruits, etc., et dans lesquelles « les volontaires sont nourris-logés en échange de leur travail ». D'une certaine manière ces « loisirs » constituent le point extrême du Loisir ; ils ne sont pas vraiment organisés (pas encore...), pas encore institutionnalisés. Mais personne ne s'y trompe et Christian Pessey a peut-être raison lorsqu'il pense que « le bricolage est subversif par rapport à la société de consommation : avec lui on répare, on ne jette pas ».

### une quête de l'ailleurs

Il y a beau temps que Dumazedier a posé la question et les problèmes qu'elle pose à la société : « Ainsi en pleine civilisation dominée par la division du travail et les rapports sociaux qui en découlent, le loisir développe chez les travailleurs, et particulièrement les ouvriers, une situation et des attitudes d'artisan et de paysan qui les centrent de plus en plus sur un travail qui n'est pas le travail professionnel. Il suscite un *homo faber* de type nouveau, beaucoup plus indépendant que l'autre

à l'égard du processus collectif de production ; le travail se trouve de plus en plus réduit à un moyen de gagner sa vie, à un gagne-pain et déjà pour certains à un *gagne-loisir* », ce que semble confirmer, quelques années plus tard, l'étude du Dr Rousselet sur *L'allergie au travail* chez les jeunes (3). Problèmes pour la société ? « Ce sont des citoyens diminués (c'est moi qui souligne) pour qui les questions politiques, sociales, culturelles ne se posent pas. Les moyens d'information de masse abondent autour d'eux, ils ne les utilisent pas. Ils sont isolés, ils prennent des attitudes d'artisans repliés sur eux-mêmes, presque comme au temps où il n'y avait ni presse, ni cinéma, ni division du travail, ni lutte de classes. Les sociologues de la récréation ou de l'éducation du temps de loisir sous-estiment ces faits majeurs ». Ajoutons à cette longue citation cette autre du même auteur : « Dans un pays comme le nôtre, le loisir ne se contente plus de coexister avec le travail. Désormais, il conditionne l'exercice du travail lui-même. Si le loisir devient lui-même *un des facteurs de l'adaptation du travail* à l'homme, on peut se demander une nouvelle fois où va le travail humain ? »

Ainsi la boucle paraît-elle bouclée : l'histoire du Loisir apparaît comme un long détour du Travail hors de son domaine d'application pour ramener l'homme à l'effort. Quand le Travail n'est plus qu'un emploi, il prend le visage du Loisir pour ramener l'homme à la tâche. Aujourd'hui, seuls quelques privilégiés font de leur vie un Travail, un vrai, sans limite de temps ou d'espace, un Travail qui se fond avec le Loisir. Pour les autres ils vivent au rythme d'une alternative qui les promène d'emploi en loisirs, et rêvent d'échappée belle. Pour eux, le Loisir est toujours ailleurs.

Jean-Pierre Vélis

(1) *Vers une civilisation du loisir ?* Le Seuil, 1962, 210 p., 12,50 F.

(2) Organisation centrale des camps et activités de jeunesse, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.

(3) Le Seuil, 1974, 288 p., 34 F.

## six " organisateurs de loi

### Gilbert Trigano

G.O. du Club Méditerranée

Fondé en 1950 sous la forme juridique d'une association, le **Club Méditerranée** est aujourd'hui une société anonyme. Il possède 75 villages de vacances répartis dans 22 pays. Il y a accueilli, en 1975-1976, 502 400 adhérents. Son chiffre d'affaires est d'un milliard de francs.

### André Guillou

directeur des relations extérieures de la FNAC

La **FNAC** est une société anonyme au capital de 28 400 000 F. Son chiffre d'affaires a été en 1976 de 768 500 000 F. Elle a 325 000 adhérents et a créé en 1965 une association culturelle des adhérents de la FNAC, ALPHA.

### Daniel Mitrani

secrétaire général adjoint  
de la Fédération nationale Léo-Lagrange

La **Fédération nationale Léo-Lagrange** est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire d'inspiration socialiste, présidée par Pierre Mauroy et dont le secrétaire général est Antoine Blanca. Créée en 1951, elle représente actuellement 400 foyers de jeunes, centres sociaux, maisons pour tous, clubs de loisirs, un institut de formation d'animateurs bénévoles ou permanents, une organisation de vacances ouverte à tous, un réseau de relations et de relais internationaux. Elle a environ 40 000 adhérents « en carte » mais le nombre des participants réel est estimé à quatre fois ce chiffre.

### Georges Davezac

secrétaire général adjoint de la Ligue française de l'enseignement  
et de l'éducation permanente

La **Ligue française de l'enseignement et de la formation permanente** a été fondée en 1866 par Jean Macé. Elle est actuellement présidée par Jean Debiesse et son secrétaire général est Paul Fahy. Elle compte 4 millions d'adhérents répartis dans 38 000 associations locales. Elle a également un institut de formation d'adultes, un service de relations internationales, un secteur important de rencontres et séjours linguistiques et un service vacances et de tourisme culturel et social.

### Bernard Boulnois

responsable du département Information  
du Touring-Club de France

Le **Touring-Club de France**, fondé en 1890, est une association de la loi de 1901, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique en 1907. Il est présidé par Marc Eyrolles et compte environ 500 000 adhérents. Il possède 73 bases nautiques, 3 ports de plaisance, 27 écoles de motonautisme, 40 terrains de camping, 43 centres de vacances, 10 chalets-refuges en montagne, 4 maisons de vacances... et 80 chevaux, 397 bateaux, 150 canoës-kayaks...

### Claude Béniguel

chargé des relations extérieures et de la presse  
à Tourisme et Travail

**Tourisme et Travail** a été fondé en janvier 1944 et regroupe 450 000 adhérents individuels et 3 500 comités d'entreprise et organismes similaires, regroupant environ 2 100 000 travailleurs. Pour ses 78 réalisations en France et à l'étranger, en 1976, il a dépassé 2 millions de journées-vacances et son volume d'activités a été, en 1976, supérieur à 120 millions de francs.

# sirs " nous répondent

## Pourquoi avez-vous décidé d'organiser des loisirs ?

**Gilbert Trigano.** C'est très simple. Nous sommes, un certain nombre de mes collègues et moi, d'une génération qui a eu vingt-cinq ans après la guerre et nous avons envie de vacances puisqu'on était survivant. Nous avons pensé que le meilleur moyen c'était de les organiser, pour nous et pour les autres.

**André Guillou.** La FNAC est un magasin où l'on propose des produits de loisirs : photo-ciné-son, livres, disques et sport. Il était tout naturel que l'on propose autre chose, et notamment des services. C'est pourquoi la FNAC a créé l'association ALPHA : arts et loisirs pour l'homme d'aujourd'hui. Cette association propose une sélection de spectacles : théâtre, concert, danse, à des tarifs préférentiels pour ses adhérents.

**Daniel Mitrani.** S'il y a deux mots qui ne vont pas ensemble ce sont bien « organisation » et « loisir ». Le loisir devrait être le temps où chacun fait ce qu'il a envie de faire, où il est libre, soit en tant qu'individu, soit en tant que membre d'un groupe, et l'organisation a quelque chose d'un peu effrayant. Mais on s'est aperçu que sans un certain nombre de contre-poids aux inégalités financières, aux inégalités de formation, aux inégalités de temps libre, le droit aux loisirs resterait tout à fait platonique pour beaucoup. Par exemple, il y a énormément de gens qui ne partent pas en vacances, et beaucoup d'autres ne partiront pas s'ils n'avaient pas la ressource de ce qu'on appelle d'un vilain mot : le tourisme social.

**Georges Davezac.** La Ligue de l'enseignement est un mouvement d'opinion pour l'éducation, pour la culture, pour la démocratie. Pour atteindre cet objectif, elle essaie d'informer,

d'expliquer, de convaincre, mais aussi d'agir. La Ligue n'intervient pas, tout au moins directement, dans le temps de travail. Par conséquent, il lui reste le temps libre et une de ses préoccupations, au niveau des moyens d'action, est de répondre aux besoins d'activités des Français, qu'ils soient jeunes, enfants ou adultes, pour leur apporter tout ce qui peut répondre à un désir de culture personnel, de connaissances.

**Bernard Boulnois.** La vocation du TCF depuis toujours — il a été créé en 1890 — est de favoriser le tourisme et les loisirs. Cependant la création de groupes organisant des loisirs sous une forme active date de 1945. A cette époque, le TCF était à peu près le seul à souhaiter répondre à un besoin qui éclatait après une période de guerre et de restrictions de toutes sortes. Depuis, et peu à peu, la demande de loisirs et particulièrement de loisirs de plein air s'est tellement développée que la satisfaction de ce besoin est devenue un métier qui, pour suivre la mode, doit évoluer sans cesse. Nous essayons d'y faire face.

**Claude Béniguel.** Il faut rappeler que la création de Tourisme et Travail prend ses racines en 1936. Les premiers départs en congés payés ont incité des initiateurs d'organisations de jeunesse, d'éducation populaire et d'organisations syndicales à rassembler les associations de tourisme populaire (ATP) qui se développaient à l'époque. La guerre retarda leur projet et beaucoup d'entre eux furent tués pendant la Résistance. Les survivants se regroupèrent et, dès janvier 1944, fondèrent dans la France encore occupée l'association Tourisme et Travail. Notre décision est donc liée aux réalités sociales ainsi qu'aux conquêtes du mouvement ouvrier pour le temps libre. Notre raison d'être est de répondre aux besoins des travailleurs et de leurs

familles mais aussi de mener l'action pour contribuer à instaurer une véritable politique sociale du tourisme et des loisirs.

## Quels types de loisirs vous sont le plus souvent demandés par vos adhérents ? Pourquoi ?

**Gilbert Trigano.** Nous ne sommes qu'un des éléments du loisir, le temps des vacances. Pour nous et pour nos adhérents c'est d'abord le moyen de retrouver un corps en forme, donc des activités sportives importantes qui permettent de purger le corps de toutes les impuretés qu'on a accumulées pendant onze mois et de lui redonner un tonus nécessaire, et, deuxièmement le moyen de découvrir d'autres hommes qui viennent d'ailleurs, qui n'ont pas les mêmes métiers. Il est important et utile que le temps des vacances soit un immense brassage d'hommes et de femmes de tous métiers, de tous horizons et, si on pouvait, de tous pays, pour permettre une meilleure connaissance des autres. Autour de ces deux éléments essentiels, viennent se greffer bien d'autres éléments, le temps de la culture, le temps de la musique, le temps aussi d'apprendre à faire des objets avec ses mains.

**André Guillou.** Les types de loisirs le plus souvent demandés, dans le choix proposé, sont le théâtre, les concerts classiques et pop. Peut-être parce que ces manifestations correspondent plus à la typologie de la clientèle et du public FNAC.

**Daniel Mitrani.** Tout au long de l'année, dans le domaine de l'animation locale, maisons de jeunes, maisons de quartier, mini-clubs, foyers Léo-Lagrange de banlieue c'est la diversité qui l'emporte, et c'est au fond réconfortant. Si l'on voulait faire une classification, on en reviendrait facilement à celle des « trois D »

## peut-on définir le loisir ?

de Dumazedier : délassement, divertissement, développement. Dès que les gens sont arrivés à un minimum de récréation, qu'ils ont refait surface, c'est la plus grande diversité. Ce peut être, comme au foyer d'Amiens, aussi bien le concert de fanfares, le week-end d'études sur la situation des immigrés que la préparation du rallye sportif. C'est un foisonnement plutôt encourageant.

**Georges Davezac.** La Ligue est globale en ce sens que tous les domaines de l'éducation permanente la concernent, qu'il s'agisse de l'éducation scolaire, de la formation continue, de l'éducation populaire. Elle n'est pas spécialisée dans un domaine donné. Qu'il s'agisse d'activités sportives, théâtrales, audiovisuelles, de chant choral ou, bien sûr, de vacances et de tourisme, c'est bien l'ensemble des activités éducatives, culturelles et sportives qui la concernent et face auxquelles elle s'efforce d'apporter des propositions de solution.

**Bernard Boulnois.** En plus du camping qui représente bien sûr un contact avec la nature mais qui n'est souvent qu'un tremplin pour pratiquer une autre activité, les types de loisirs qui sont actuellement le plus demandés sont la bicyclette, la photographie et surtout la randonnée pédestre, activité adaptée à tous les âges, dont le développement est en flèche et qui combine le retour à la nature et le désir de pratiquer une activité en famille. En particulier les circuits auto-pédestres permettent de ne quitter sa voiture, dont on reste quand même l'esclave, que pour un temps bref pendant lequel on croit, à tort ou à raison, que l'on fait disparaître toutes les pollutions accumulées.

**Claude Béniguel.** On peut distinguer les loisirs pendant le temps de vacances, en France et à l'étranger (activités culturelles et sportives, découverte des régions), les loisirs limités aux petites activités à l'initiative de

nos associations locales (promenades pédestres, cyclistes, expositions, visites de musées, spectacles, réveillons, etc.), les loisirs individuels pour lesquels nous mettons à la disposition de nos adhérents des facilités pratiques (principalement camping-caravaning et ski).

### Comment établissez-vous le programme des différentes activités que vous proposez à vos adhérents ?

**Gilbert Trigano.** J'allais presque dire : « Comment vous, vous faites-vous votre vie quotidienne ? » et à partir de là, comment nous faisons ce temps du loisir vacances. Il est évident que plus nous sommes enfermés, plus nous vivons dans des tours, plus nous devons, le temps des vacances, retrouver l'espace, d'abord et avant tout, retrouver et découvrir toutes les activités nouvelles dont nous avons envie. Par exemple deux grands sports se développent considérablement : le tennis et le tir à l'arc. Et puis aussi, de plus en plus, des ateliers et des débats, des discussions, des forums comme nous les appelons. En résumé, essayer de donner le temps des vacances ce que la vie quotidienne ne nous apporte pas aussi parfaitement qu'elle le devrait.

**André Guillou.** ALPHA établit tous les mois un programme, complété par une page dans le journal **Contact**. Il est le résultat de rencontres constantes avec « les gens du spectacle » et il est extrait de l'importante documentation reçue de tous les organismes culturels, grands et petits. L'effort d'ALPHA, c'est en effet de rassembler toutes les collaborations d'ordre artistique et culturel, et de les diffuser, dans la mesure de ses moyens, afin d'essayer de briser la barrière qui existe entre les créateurs et le public (surtout au théâtre). Son effort, c'est aussi de provoquer la création et la recherche. C'est pourquoi ses programmes proposent aussi des manifestations expérimentales, dites d'avant-garde, qui s'adressent alors à des groupes plus

restreints.

**Daniel Mitrani.** Nous sommes une fédération très fédéraliste ; chaque maison de jeunes, chaque fédération départementale s'organise en fonction des besoins. Cependant les représentants de nos adhérents se réunissent périodiquement en congrès, en conseils d'administration ou en comités exécutifs, et là, ils décident qu'il y a un certain nombre de besoins qui sont communs, sinon à la totalité, du moins au plus grand nombre, et ils nous demandent de mettre en œuvre des actions avec des caps bien définis, soit dans le domaine du loisir, soit dans celui de l'activité technique. Ce peut être aussi bien une campagne de vulgarisation sur les activités audiovisuelles qu'une campagne sur un thème que l'on pourrait appeler politique, non pas au sens partisan du terme mais au sens civique, par exemple sur l'unification européenne, sur la coopération possible avec les travailleurs immigrés, sur l'énergie nucléaire, en essayant de dépasser le stade purement passionnel. Il y a donc un certain nombre de dominantes qui sont, non pas imposées, mais proposées à l'ensemble du mouvement à partir des représentants de la base.

**Georges Davezac.** La Ligue n'est pas un simple mouvement national, c'est une confédération de fédérations départementales qui groupe 38 000 associations locales, à l'intérieur desquelles les adhérents, quel que soit leur âge, s'efforcent de définir les activités qu'ils veulent pratiquer. Le rôle de la Ligue, en tant que groupement national, est d'apporter techniquement les réponses souhaitées. Elle ne produit pas pour produire et pour vendre, mais pour répondre aux désirs formulés de ses associations locales. En parallèle aux données techniques de la fabrication d'un produit, le point fondamental pour nous c'est le phénomène de la formation des animateurs bénévoles qui est la clé de la prise en charge par les usagers eux-mêmes de la

préparation, du déroulement, de l'exploitation des activités qu'ils pratiquent. Sans doute c'est un objectif et on ne peut pas dire qu'il est toujours totalement atteint. Mais tout objectif est une volonté et, en ce qui nous concerne, elle est fondamentale.

**Bernard Boulnois.** Au TCF les activités de plein air sont dirigées uniquement par des bénévoles. Ils ont donc les mêmes motivations que ceux qu'ils conduisent et qu'ils encadrent et ainsi on est certain que leurs programmes répondent à un besoin qu'ils ressentent sur le tas sans aucune arrière-pensée mercantile.

**Claude Béniguel.** Nous nous efforçons de susciter leur participation dans la décision et l'organisation des loisirs. Nous refusons une conception « marchande » des loisirs. Nous considérons que cette participation de nos adhérents est un moyen d'éveil à l'épanouissement individuel et à la démocratie.

#### Comment définissez-vous le loisir ?

**Gilbert Trigano.** C'est le moyen, dans l'état actuel des choses, parce qu'il pourrait être différent demain, de nous permettre de découvrir ce que la vie quotidienne nous refuse. J'allais presque dire : c'est le loisir opposition à la vie quotidienne. Mais on peut imaginer que demain, par bonheur, le temps du loisir s'inscrira parfaitement dans la vie quotidienne et que nous aurons, plus intimement mêlés, le temps du travail, le temps d'apprendre et le temps du loisir. Mais nous n'y sommes pas encore.

**André Guillou.** Un des dangers de notre époque, est la solitude de l'homme dans l'immense masse des individus. Or, le loisir devrait rompre cette solitude. C'est une des raisons d'exister d'ALPHA. C'est pourquoi notre définition du loisir pourrait être la suivante : « c'est l'utilisation de tous les moyens actuels de communication : théâtre, musique,

danse, débats, festivals, cinéma ». Pour la FNAC, cette définition s'élargit et englobe les voyages, les livres, les expositions-photos et les rencontres journalières avec des « hommes de l'actualité » dans son auditorium.

**Daniel Mitrani.** Le loisir, c'est peut-être la situation où la personne humaine se trouve en possibilité de libérer ses appétits aussi divers soient-ils, et de choisir entre certains d'entre eux puisqu'on ne peut tous les satisfaire à la fois. Quand je dis appétit, je ne pense pas du tout à la version société dite de consommation. Il peut s'agir d'un appétit de créer, d'un appétit de consommer, mais aussi d'un appétit de contempler ou de méditer. C'est au fond le moment où un certain nombre de couvercles qui étouffent l'être dans la société d'aujourd'hui se soulèvent un petit peu et où il peut libérer tout ce qu'il y a en lui.

**Georges Davezac.** Il y a trois manières de concevoir le loisir. La première est de le concevoir comme une activité permettant d'oublier le reste, comme un temps libre où l'on va se retrouver et apprendre à mieux supporter le reste. La deuxième est de considérer que le temps de loisir est devenu un temps de consommation, ouvert à la société marchande, un temps où l'on peut effectivement proposer des produits qui vont permettre la rentabilité, le bénéfice. Ces deux conceptions ne sont pas les nôtres. Reste la troisième qui consiste à considérer que le loisir, au même titre notamment que le travail, l'école ou la famille, fait partie des temps qui, à travers une conception globale de l'homme, permettent mieux à chacun d'utiliser ces temps pour construire sa personnalité, développer ses goûts, mieux comprendre les autres. Le loisir est là, synonyme de liberté individuelle, tout au moins nous le souhaiterions. Par conséquent le loisir n'est pas une chose en soi, c'est un moyen qui permet d'apporter des réponses originales compte tenu de ses activités. C'est cela qui nous inquiète

# ESF

## nouveauté

LAURENCE LENTIN

Tome 3

## DU PARLER AU LIRE

interaction entre  
l'adulte et l'enfant  
en collaboration avec  
Christiane Clesse, Jean  
Hébrard, Isabelle Jan

42 F

Rappels :

Laurence Lentin

Tome 1

APPRENDRE A PARLER  
A L'ENFANT DE  
MOINS DE 6 ANS

Où ? Quand ? Comment ?  
6e éd.

36 F

Laurence Lentin

Tome 2

COMMENT APPRENDRE  
A PARLER A L'ENFANT

Aperçu d'une expérience  
en cours

5e éd.

35 F

LES EDITIONS ESF

17, rue Viète - 75854 Paris Cedex 17

## peut-on définir le loisir ?

dans la période actuelle car, en définitive, les tenants de la première thèse, le loisir-oubli, et les tenants de la seconde, le loisir-profit, sont actuellement très organisés. Face à cela, les gens comme nous — nous ne sommes pas les seuls dans le domaine associatif —, qui veulent imprimer aux loisirs une orientation répondant à la troisième vocation, ne sont aujourd'hui — et hélas ! c'est le moins que je puisse dire — ni aidés, ni compris.

**Bernard Boulnois.** Cette définition a certainement évolué au cours des dernières années. Actuellement nous dirons que c'est le besoin absolu, incontrôlé, de s'évader le plus possible de la vie quotidienne, ne serait-ce que quelques heures par semaine ; il s'agit de reprendre des forces avant de reprendre le travail, avec l'impression que le travail se fera plus facilement et paraîtra moins long en ayant présente sans cesse à l'esprit la date du prochain loisir, de la prochaine évasion.

**Claude Béniguel.** Définir le loisir c'est parler de possibilité de choix. Encore faut-il en avoir les moyens financiers et actuellement 12 millions de Français ne les ont pas pour partir en vacances. Parmi ceux qui partent la majorité le font au prix de lourds sacrifices. Une étude réalisée par nous dans les entreprises est révélatrice des barrières réelles qui empêchent un choix véritable (on part chez des parents ou des amis ou préférerait une autre formule si on en avait les moyens). D'autre part l'utilisation du temps de loisir est différente suivant les occupations professionnelles. Onze mois passés à effectuer des mouvements répétitifs amène un O.S. à ne plus savoir comment utiliser ses loisirs. Le loisir est donc, pour nous, étroitement lié aux moyens que la société offre et il dépend aussi des conditions de vie et de travail du plus grand nombre.

Propos recueillis par  
Maurice Guillot  
et Pierre-Bernard Marquet

## le loisir

« La peur de l'ennui  
est la seule excuse  
du travail. »

Jules Renard  
(*Journal*, 10 juillet 1892)

LA MEILLEURE MANIÈRE pour l'homme de satisfaire ses besoins biologiques, c'est d'organiser socialement le travail. Il substitue ce faisant, à l'empire des nécessités vitales, la nécessité d'obéir à des règles culturelles et notamment telle durée de travail, tel horaire. Voici la vie de l'homme partagée en deux temps fondamentaux : un temps de dépense de ses forces de travail et un temps de non-travail au cours duquel il reconstitue ses forces de travail, temps par excellence du sommeil et des repas. Ce temps de non-travail contient aussi d'autres temps, celui des trajets du domicile au lieu de travail et vice-versa, celui des achats, celui des besognes domestiques, celui des obligations administratives et sociales, celui des soins aux enfants, etc. Temps plus ou moins contraints. Celui du loisir aussi, si on définit le loisir comme un temps non contraint où l'on fait ce que l'on veut. Si, d'une autre manière, le loisir est défini comme le temps d'un agrément, il peut se superposer ou se marier à d'autres temps : ainsi prend-on plaisir à la toilette d'un enfant et même à son travail.

le temps se divise, pas l'homme



Ces quelques observations préliminaires ont pour intention de détruire l'image fréquente d'une juxtaposition ou d'une opposition de deux temps fondamentaux : un temps de travail et un temps de loisir se disputant l'étendue des vingt-quatre heures quotidiennes ou des trois cent soixante-cinq jours annuels. Cette image provient pour une part d'une séparation plus radicale qu'elle ne l'était autrefois de la vie de famille et de l'activité de travail. Pour une autre part, elle provient de la perte de signification sociale et de satisfaction au travail pour l'individu. Dans cette représentation dichotomique, le progrès social consiste à réduire le temps de travail et donc à augmenter le temps de loisir. Simplification abusive, car le temps de loisir ne s'augmente pas automatiquement de la diminution du temps de travail (ainsi les temps de trajet s'accroissent). Et le temps qui reste, celui dont l'individu dispose sans contrainte, n'est pas forcément le temps d'un agrément.

L'aspiration générale contemporaine à être débarrassé du travail « valorise » le loisir et nourrit la

# n'est pas compensateur



revendication d'un abaissement de l'âge de la retraite. Mais, *primum vivere...* réduire son temps de travail, c'est aussi réduire ses ressources, changer son niveau de vie, son mode de vie. Toute question sur la réduction du temps de travail ne saurait s'affranchir du réalisme quotidien : travailler moins entraîne une diminution des revenus.

## travailler

### moins

Cette question a été posée sous la forme suivante : « *Souhaitez-vous, dans les conditions actuelles, travailler moins, gagner moins, avoir plus de loisirs, ou travailler plus, gagner plus d'argent, avoir moins de loisirs ?* » (1). Dans les conditions de rémunération faites, le partage temps de travail/temps de loisir convenait à 74 % de la population interrogée (366 réponses « Ça va comme ça » sur 494). Toutefois, et ce n'est pas sans influence sur la vie économique, 17 % de cette population désirait travailler moins, considérant qu'une fraction de son temps de tra-

vail valait plus que l'argent gagné ; 9 %, soit une personne sur dix, désirait travailler plus et gagner plus, en écourtant son temps de loisir. Les durées de réduction ou d'augmentation du travail souhaitées demeureraient faibles le plus souvent : quelques heures par semaine.

Mais il n'est pas interdit de rêver. Le recours à l'automatisme ouvre à l'imagination la perspective d'une vie largement débarrassée des contraintes du travail. Aussi, dans l'enquête précitée, une autre question fut posée sous la forme suivante : « *Dans une société où l'on pourrait réduire le temps de travail autant que l'on voudrait, sans baisser le niveau de vie, quel devrait être le temps de travail de l'homme ?* ». Les réponses recueillies sont assez surprenantes. Il est très rare que le souhait d'une vie totalement libérée de l'effort de travail se soit épanoui dans le rêve : 6 % des personnes interrogées ont déclaré qu'il ne devrait alors y avoir aucun travail. Toutes les autres ont admis, sans doute comme une nécessité, qu'une certaine durée de travail devait être maintenue : 22 % la fixent à quarante heures et plus (détail des réponses : dix heures par semaine, 2 % ; quinze heures, 5 % ; vingt heures, 12 % ; vingt-cinq heures, 14 % ; trente heures, 24 % ; trente-cinq heures, 15 % ; quarante heures, 17 % ; plus de quarante heures, 5 %).

Les réponses manifestent dans l'ensemble une aspiration à plus de loisirs, sous réserve que le niveau connu de la consommation soit maintenu, mais n'envisagent pas la disparition complète du travail. Le travail est ressenti comme un besoin individuel et social. Le loisir n'est pas conçu comme indépendant du travail. Entre l'un et l'autre, un lien est établi, une articulation.

A l'enquêteur qui se pose la question suivante : « *Quelle est la fonction du loisir dans la société de*

*travail actuelle ?* », les réponses fournies à l'enquête suggèrent le renversement de sa préoccupation : « *Dans la société (problématique) de loisir, quelle serait la fonction du travail ?* ».

Quelle représentation a donc l'homme d'une société idéale, dès lors que s'abaisse la durée du travail ? N'est-ce pas la difficulté de se représenter cette vie qui retient l'audace de ses souhaits et lui fait entrevoir l'amélioration de ses conditions d'existence dans une modification, le plus souvent légère, de celles qu'il connaît, plutôt que dans un changement radical ?

## que faire

### de loisirs accrus ?

Deux questions furent posées à ce sujet. L'une concerne la représentation de conduites sociales : « *Si, dans l'avenir, la durée du travail se réduisait à trois ou quatre jours par semaine, comment réagiraient les gens, en général ?* » L'autre concerne l'individu lui-même : « *Personnellement, si vous travailliez seulement trois ou quatre jours par semaine, comment envisageriez-vous d'utiliser votre temps libre ?* »

Selon les deux séries de réponses, on tire la conclusion que, si l'accroissement du temps libre est bon pour l'individu, il est plutôt mauvais pour la société. Toutefois, 71 % seulement des individus ont déclaré qu'ils utiliseraient leur surplus de temps libre à une activité de loisir, le plus souvent déjà pratiquée. Les autres envisagent d'employer leur temps libre à... travailler. Ou à dormir. Ou bien ils craignent de s'ennuyer. Le recours au travail semble une précaution contre l'ennui.

Mais les autres ? D'après les réponses, l'individu craint qu'ils n'aient trop de temps et n'en fassent mauvais usage. Ils iraient au café (10 %

## peut-on définir le loisir ?

des réponses); ils s'ennuieraient (16 %); ils travailleraient (7 %); 21 % des interviewés disent que les gens seraient satisfaits, mais ils demeurent incapables de dire en quoi; 30 % seulement déclarent que le temps libre serait utilisé pour un loisir accru. Le café n'est pas considéré comme un loisir: c'est le temps de l'oisiveté ou du vice, contre lequel l'individu lui-même s'estime protégé. En effet, personne n'a dit qu'en cas d'un surplus de temps libre, il irait davantage au café!

La caractéristique générale à l'égard de l'avenir, qu'il s'agisse des attentes ou des souhaits, des projets ou des rêves, c'est assez nettement la crainte du vide, la crainte d'un temps dont l'individu ne saurait pas trop quoi faire s'il lui était remis en trop grande abondance. Cela semble assez paradoxal quand on constate que la contrainte temporelle du travail est durement ressentie.

### l'évasion

#### du temps prison

« En dehors de votre travail, faites-vous plutôt ce qui vous passe par la tête sans l'avoir prévu ou bien suivez-vous un programme précis: telle chose, tel jour, à telle heure? »

A cette question, les interviewés répondent de manière assez nettement différente selon la profession qu'ils exercent. N'ont aucun programme: 20 % des professeurs, 24 % des vigneron, 35 % des employés, 41 % des ouvriers rémunérés à l'heure, 40 % des ouvriers rémunérés aux pièces. Ces réponses suggèrent que le temps serré du

travail provoque en contrepartie le besoin d'une détente pendant le loisir.

D'où cette autre question: « Pendant vos congés, vos vacances, préférez-vous suivre un programme organisé pour vous, du genre des voyages organisés (on fait telle chose tel jour, il n'y a pas besoin de s'occuper des repas, des excursions, etc.) ou bien suivre plutôt votre fantaisie, quitte à perdre un peu votre temps? »

Les réponses sont encore plus significatives. Préfèrent suivre un programme organisé 24 % des vignerons et 24 % des professeurs, mais seulement 6 % des employés, 6 % des ouvriers rémunérés à l'heure et 4 % des ouvriers rémunérés au rendement. Inversement, préfèrent suivre leur fantaisie: 89 % des ouvriers rémunérés au rendement, 86 % des ouvriers rémunérés à l'heure, 75 % des employés, 66 % des vignerons et 42 % des professeurs.

Dire à ce propos que le loisir offre la possibilité d'une compensation et qu'il ouvre le champ à la fantaisie, c'est lui reconnaître une fonction singulière: il interdirait de mettre en question les contraintes temporelles du travail qui sont si éprouvantes pour les hommes qui les supportent, en premier lieu les ouvriers et les employés. Il en est de même des autres considérations qui présentent le loisir comme devant offrir aux travailleurs ce que le travail leur refuse: le temps de la créativité contre celui de l'exécution servile, de l'achèvement contre l'inachèvement, de la satisfaction contre l'insatisfaction, de la liberté contre l'autorité... Dichotomie que souligne Herbert Marcuse: la « journée de travail », selon lui, appartiendrait à

la civilisation; le « jour de repos » à la culture (2).

Suivre sa fantaisie en dehors du travail... Encore faudrait-il qu'on en ait (3). La réaction des travailleurs aux horaires précis, aux temps minuités, aux programmes serrés, est une réaction de fuite. Le temps du loisir est, dans ces conditions, un temps de négation. Présenter le loisir comme propice à un épanouissement de la personnalité humaine alors qu'elle est mutilée ou anéantie par la vie de travail, par les temps préparés de l'industrie, est une vue de l'esprit qui ne correspond à aucune réalité. Après une vie d'O.S., la retraite espérée n'offre en aucune façon la possibilité d'un développement des qualités humaines. Tout au contraire, l'individu se replie encore davantage sur lui-même et limite sa participation sociale. Se sauvent de cet écrasement ceux qui ont pu conserver dans leur vie professionnelle à la fois une certaine disposition de leur temps de travail et un champ ouvert à leurs initiatives.

Le temps se divise, pas l'homme. L'individu n'est pas composé de l'homme qu'on détériore et de l'homme qu'on restaure. Si vraiment l'on veut qu'il bénéficie pleinement de ses loisirs, qu'il s'en enrichisse, ce n'est pas dans leur simple allongement qu'il faut chercher une solution compensatoire ou réparatrice, c'est avant toute chose dans une amélioration des conditions de travail. Et d'abord des conditions temporelles dans lesquelles le travail est accompli, indépendamment de la durée.

William Grossin

**Qu'est-ce que le temps ?** Peut-on même parler du temps ? Dans une minutieuse étude, fruit d'une enquête auprès de six cents personnes, **Les temps de la vie quotidienne** (Mouton, 416 p., 68 F), William Grossin conclut que la notion abstraite du temps ne correspond, en fait, à rien de vécu, mais qu'il n'y a pour chacun de nous que des expériences temporelles, donc des temps, avec les contraintes qu'ils font peser sur nous et qui risquent de détruire finalement notre personnalité si nous ne maîtrisons pas ce temps. Passionnant ouvrage, qu'il nous faut, absolument, trouver le temps de lire et de méditer.

(1) Cf. **Le travail et le temps** (Mouton, éd., 1974 — p. 300 et suiv.) : 500 personnes furent interrogées au cours de l'enquête, dont 100 vignerons, 100 ouvriers, 100 employés, 100 professeurs, des artisans et commerçants, et diverses autres personnes.

(2) Herbert Marcuse, **Culture et société** (Les Editions de Minuit, 1970 — p. 314).

(3) Cf. William Grossin, « L'influence des temps de travail industriels préparés sur la personnalité des ouvriers » in **Journal de psychologie normale et pathologique**, n° 4, octobre-décembre 1973 (p. 409 à 425).

# LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

**150 modèles vitrés** SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES  
ACCORDABLES - ÉTROITS - LARGES

**150 combinaisons** d'assemblage  
PAR SIMPLE POSE ET SANS FIXATION

**Prix  
Imbattables**

**BIBLIOTHÈQUES  
STANDARD VITRÉES**

7 HAUTEURS de 64 à 224 cm  
4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm  
2 PROFONDEURS :

20 et  
25 cm



Prof. utile  
16,5 ou 21,5 cm  
Hauteur utile  
entre les rayons 25 cm

**BIBLIOTHÈQUES  
GRANDE PROFONDEUR**

Spécialement conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques, etc

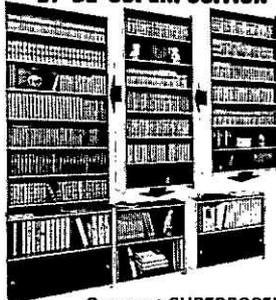
4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm  
5 HAUTEURS de 83 à 222 cm  
2 PROFONDEURS :



30 et  
38 cm

Prof. utile :  
26,5 ou 34,5 cm  
Hauteur utile  
entre les rayons du bas : 36 cm - autres : 33

**MODELE DE JUXTAPOSITION  
ET DE SUPERPOSITION**



**Comment SUPERPOSER :**  
Tous nos modèles de mêmes largeurs, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans aucune fixation.

**Comment JUXTAPOSER :**  
Tous nos modèles de mêmes profondeurs, mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés sans aucune fixation.

**la joie de lire  
retrouvée...**



**des bibliothèques  
qui grandissent  
avec vos lectures.**

**Visitez nos expositions**

PARIS 75014 - 61, rue Froidevaux

Magasin ouvert sans interruption tous les jours de 9 h à 19 h

même le samedi

Métro: Gaîté - Raspail - Edgar Quinet - Autobus: 28-38-58-68

**EN PROVINCE**

AMIENS, BORDEAUX, CLERMONT-FD, GRENOBLE, LIMOGES,  
LILLE, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER,  
NANTES, NICE, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE, TOURS,

BRUXELLES, LIEGE.

**BON** pour un catalogue couleur  
GRATUIT à retourner à

**LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES**  
75680 Paris CEDEX 14

*Veillez m'adresser sans engagement votre CATALOGUE  
BIBLIOTHÈQUES VITRÉES contenant tous détails, hauteur, largeur,  
profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.*

M.

à

Code postal

**ou par téléphone 633.73.33**

Répondeur automatique 24 h. sur 24

**INSTALLEZ-VOUS  
VOUS MEME  
ULTRA  
RAPIDEMENT !...**

**SPECIALITÉ DE  
RUSTIQUES VITRÉES  
SUPERPOSABLES**

Teinte noyer. Frontons, dessus et socles  
débordants avec moulures de style en  
bois massif



GRAND MODELE  
RUSTIQUE  
Ht 208 - Larg. 116  
Prof. 33



BIBLIOTHÈQUE  
RUSTIQ. TOUTS FORMATS  
Ht 205 - Larg. 94  
Prof. 42/27,5

**JUXTAPOSABLES**

Étagères en multipl. montants en aggloméré bois (panneau de particules)  
placage massif aboultier, vernis mat satiné Teinte noyer. Frontons, dessus  
et socles débordants avec moulures de style en bois massif. Pieds en forme  
Vitrés claires coulés avec angles  
Différentes essences de bois



Grâce à notre système exclusif de moulures amovibles par simple pose, sans  
fixation  
Largeur de l'ensemble : 228 cm - Hauteur : 208 cm - Profondeur : 33 cm  
Contenance : 400 volumes  
Livrés montés

**MODÈLES  
CONTEMPORAINS**

réalisés en PROFILE ALUMINIUM ANODISÉ BRASSE

et en stratifié blanc ou noir assemblage

très facile grâce au brevet français A.T.X.

2 Hauteurs : 200 cm et 245 cm -

2 couleurs : blanc ou noir - juxtaposables



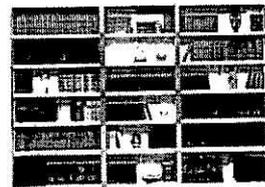
(modèle vitré)

78 cm de large  
cont. 130 vol. Club  
ou 90 gros vol.



94 cm de large  
cont. 150 vol. Club  
ou 105 gros vol.

Ces modèles sont livrés non vitrés, mais peuvent néanmoins,  
grâce au brevet A.T.X., être équipés de portes en verre  
ou en porsol bronzé de 6 mm d'épaisseur, qui coulissent dans  
des traverses spéciales pour être placées à n'importe  
quel endroit de  
la bibliothèque.



Juxtaposition  
de modèles  
" Profilé Alu "

EN 06

# VACANCES ÉTÉ 1977

## DEPARTS DE PARIS ET PROVINCE

**Circuits :** Grèce - Sicile - Yougoslavie - Canada et New York - Les Açores - Portugal - Maroc - Mexique - Turquie - Israël - U.R.S.S. - Tunisie - Egypte.

**Séjours :** Grèce - Madère - Portugal - Canaries - Baléares - Costa Brava - Costa del Sol - Italie (Rimini, San Benedetto, Sorrente - Village-club de Cecina) - Sicile - Corse (hôtel et village-club) - Yougoslavie (Portoroz, Opatija, Mlini) - Tunisie.

**Séjours en montagne** en France, Autriche et Suisse.

**Petits voyages :** Connaissance de l'Europe.

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

### LE LIEN EUROPEEN

Association universitaire

61, Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Tél. : 878-51-24

Correspondant du B.P.T. Licence A 789

-----  
Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé pour membres de l'enseignement.

Printemps 1977     Été 1977

M., Mme, Mlle .....

N° ..... Rue .....

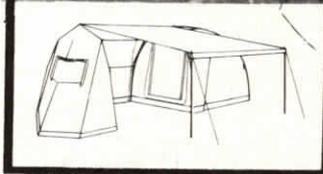
à ..... Code postal .....

E.N. 17

## L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS  
PRATIQUE  
IDÉALE POUR  
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres  
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

• FORMAT POCHE • 208 PAGES •

• 100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX •

• L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE •

jacqueline jamin

# histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

Prix : 14,20 F

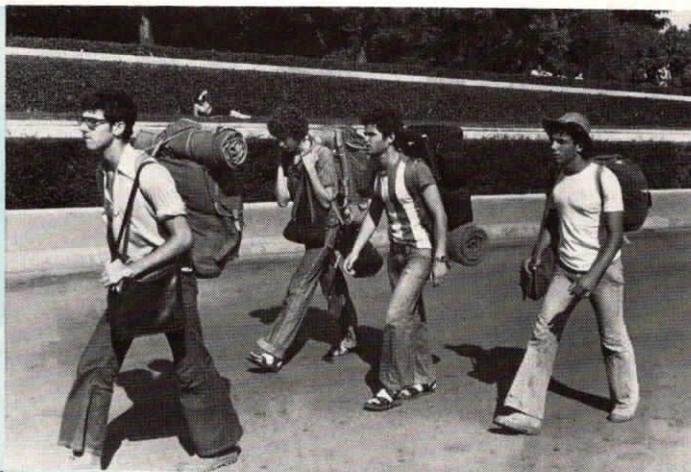
• A.LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1<sup>er</sup> •

## Calèches et roulottes en Limousin

Détente verte écologique,  
économique

**TOURISME ATTELÉ**  
58, rue Dulong 75017 Paris  
Réservation, documentation n° 1004

# visages



Moi, mes souliers, mon sac à dos, ma tente  
et des chansons pour me tenir compagnie,  
pourquoi pas, jusqu'au bout de la terre...  
Toi, de tes mains encore inhabiles,  
retrouver la joie de faire naître  
de l'argile, dieu, table ou cuvette...  
Nous, sur les cordes enfin obéissantes

# des loisirs



faire chanter les espoirs et les peines...  
Vous, dans le silence du temps fixé,  
vous regarder et vous découvrir  
dans les miroirs tendus par la beauté...  
Ne redoutons, ne redoutez dans ces loisirs  
que le regret de n'avoir pu tout choisir  
entre les faims offertes à la liberté.

## la motomanie

*« Qu'importe que l'on vive plus vite,  
pourvu que l'on soit plus heureux ! »*

Prosper Mérimée (Lettre à Jenny Dacquin, 1843)



ON PEUT difficilement les ignorer. Ils sont plus de 400 000 aujourd'hui à sillonner, bardés de cuir, les routes de France. La visière de leur casque rabattue sur le nez, ils font du bruit — beaucoup s'en plaignent — et parfois peur... Pourtant, ces jeunes (73 % d'entre eux ont moins de vingt-cinq ans) sont des jeunes comme les autres. Ni des loubards, ni des voyous. Juchés sur leur engin, ils cherchent dans la vitesse un moyen de s'affirmer face à une société qui souvent les rejette. Pour eux, la moto est devenue symbole de liberté.

Le mythe ne date pas d'hier. Chacun a encore à l'oreille cet hymne à la virilité qu'interprétait, des rocailles dans la voix, Edith Piaf : « L'homme à la moto »... Quelques années plus tard, « l'idole des jeunes », Johnny Halliday, prenait le train en marche et enfourchait un « chopper », monstre d'acier sophistiqué des héros d'*Easy Rider*. Brigitte Bardot bêtafit sur les « vertus » des Harley Davidson. Ce n'était pas un hasard, mais le reflet d'un phénomène social.

En perte de vitesse depuis 1961, la moto brutalement revient au goût du jour, et notamment les grosses cylindrées : entre 1969 et 1975, le parc français de motos connaît une progression inattendue de 130 % et passe de 174 500 engins à 400 000. Entre 1967 et 1973, le nombre de permis moto délivrés chaque année passe, lui, de 18 000 à 80 000, soit un bond de 350 %. Depuis 1974, c'est à noter, les petites cylindrées (125 cm<sup>3</sup>), longtemps boudées, prennent leur revanche : elles ouvrent la porte à une nouvelle activité sportive : la moto verte.

### surhommes ?

Il existe un motard type dont le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a, l'an dernier après enquêtes, dressé un portrait robot : « Il a moins de vingt-cinq ans. Il achète une cylindrée inférieure à 250 cm<sup>3</sup> et un engin neuf de préfé-

rence à une occasion. Il consacre au moins la moitié de son budget personnel à l'acquisition et à l'entretien de sa moto. Il utilise son véhicule pour ses loisirs essentiellement. Il pratique, de plus en plus, depuis quelques années, la randonnée et la moto verte. » D'après les chiffres recueillis par le secrétariat d'Etat, il ressort que la moto fait avant tout des adeptes dans les catégories sociales les plus défavorisées. C'est ainsi qu'en octobre 1974, une enquête réalisée par l'intermédiaire des clubs moto établissait que 58,2% des motards étaient ouvriers ou employés ; 23,1% lycéens et étudiants et 18,7% cadres, professions libérales ou divers.

Si l'on considère qu'actuellement une petite cylindrée coûte environ 10 000 F et qu'une grosse moto peut aller jusqu'à 20 000 F, son achat, pour un jeune, représente le plus souvent un gros sacrifice financier... Mais ses motivations sont plus puissantes que la valeur de l'argent : elles s'appellent « agressivité », « virilité » ou « liberté ». Les constructeurs l'ont bien compris, qui jouent sur ces cordes sensibles et assimilent leurs modèles à « des bêtes qu'il faut oser apprivoiser », qui « se cabrent plus vite que leur ombre »...

La charge affective de la moto est donc essentielle. Elle rejette sur son propriétaire — car elle est objet parfait — sa puissance et son prestige. Elle lui permet également d'échapper au sort peu enviable des automobilistes crispés sur leur volant, dans les embouteillages. Elle lui offre enfin un refuge contre la solitude, et un moyen de compenser les déceptions quotidiennes.

A Nice, au cours d'un débat sur la moto organisé l'an dernier, un « écologiste » s'insurge : « Je travaille toute la semaine, dit-il, et le week-end, dans ma maison de campagne, je veux du calme et du silence. Pas de pétarades !... » Un jeune motard lui répond alors : « Vous avez de la chance d'avoir une maison à la campagne. Moi, je vis à Nice toute l'année. Et j'aime aussi la campagne. Auriez-vous le monopole

de la nature ? » Judicieuse question : les motards comme les autres ont besoin d'évasion. Mais souvent, ils n'ont pas le choix et ne peuvent prendre que la route...

Ils la prennent rarement seuls. Curieusement, le motard solitaire est un phénomène rare : 92% des jeunes à moto circulent en bande. Complicité d'une passion commune, conformité d'un certain style de comportement, langage codé : le monde de la moto est à la fois celui de l'amitié et de l'agressivité. Amitié car les motards ont conscience de faire bloc face aux autres, les non-initiés. Agressivité car, même au sein de la bande, le motard se doit de cultiver son « image de marque », celle de « surhomme » qui le pousse à faire cabrer sa machine.

Ils sont un millier, les yeux écarquillés, à laisser la fièvre les envahir : « Tu as bouffé, tu arrives peinarde. Au bout de cinq minutes, tu es complètement sur les nerfs. A fleur de peau »... Ce que ressent celui-là, son voisin l'éprouve aussi. Et ce frisson les ramène chaque vendredi soir dans l'enceinte des Halles de Rungis. Ceux qui tournent — les casse-cous qui foncent à près de deux cents à l'heure dans l'une des quatre lignes droites du « circuit » — sont rares : une vingtaine, parfois un peu plus. Les autres, tous les autres, regardent, discutent, comparent leurs motos, s'informent du dernier gadget, du dernier « temps » de leur champion du moment.

Voilà près de quatre ans que ce surprenant spectacle — fête folle de la vitesse, débauche de chromes et de bruits — se reproduit chaque semaine sous la surveillance débonnaire de quelques policiers. Chassés de la place de la Bastille où ces prouesses nocturnes dérangeaient les riverains, les motards n'avaient pas le choix. Les larges avenues qui desservent les nouvelles Halles de Paris, désertées le vendredi soir par les camionneurs, offraient une solution de rechange « idéale ». Ils les ont investies et bénéficient d'une tolérance des pouvoirs publics.

Quatre kilomètres de bitume : des virages aussi dangereux les uns que les autres ; les arêtes tranchantes des trottoirs que ne protège aucune botte de paille... Les normes de sécurité sont inexistantes à Rungis. Les jeunes le savent, qui y risquent leur vie pour quelques minutes de grisserie. Les accidents sont fréquents : souvent graves, parfois mortels. A la fin de l'année dernière on parlait d'une vingtaine de morts survenues en trois ans... Mais à Rungis, au moins, les motards ont un peu l'impression d'être chez eux.

## victimes ?

Il existe en Seine-Saint-Denis un supermarché dont l'entrée est interdite aux motards. Essayez de franchir la porte, un casque sous le bras : deux « gorilles » interviennent aussitôt et vous prient — plus ou moins poliment — de faire demi-tour... Les jeunes motards sont mal-aimés. A cela plusieurs raisons. Ils font peur, tout d'abord : leur harnachement de cuir inquiète et évoque irrémédiablement le temps des blousons noirs. Et puis le bruit dérange. C'est ainsi qu'à Monaco, la moto a été carrément interdite dans la ville de 22 heures à 7 heures du matin — ce qui, en France, serait illégal...

Mais le motard a d'autres « ennemis » : l'automobiliste lui voue une haine farouche, et supporte mal, coincé dans un embouteillage, de se voir nargué par un vulgaire « deux-roues » qui se faufile, accélère et, au pire, emprunte le trottoir pour échapper à l'ennui. Alors ce sont des propos acerbes et, à l'occasion, une queue de poisson au hasard d'un feu rouge.

Le jeune motard subit aussi des contraintes économiques de la part des assureurs, notamment. Ceux-ci — partant du principe qu'un accident de moto, même provoqué comme c'est souvent le cas par une voiture, entraîne des dégâts corporels — pratiquent les prix forts. C'est ainsi qu'un jeune de vingt et un ans paiera 180% plus cher pour assurer une

moto de cinq chevaux qu'une voiture de la même puissance. Autre difficulté : le coût et la lenteur des réparations. Les vendeurs de motos, en effet, sont souvent d'anciens marchands de vélos qui, profitant du « boum », se sont reconvertis. Leurs services d'après-vente, en revanche, n'ont pas suivi le rythme. De plus, les motos sont souvent fabriquées à l'étranger, au Japon surtout : les délais pour se procurer les pièces de rechange sont parfois interminables.

Enfin, les élus locaux adoptent, eux aussi, une attitude hostile et prennent parfois des mesures répressives qui augmentent les difficultés des jeunes à pratiquer leur sport favori.

### encouragés ?

L'an dernier, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a décidé de se saisir du dossier. Au Bol d'Or, en septembre 1976, Jean-Pierre Soisson a annoncé les grandes lignes d'un « plan-moto » qui tend à concilier, a-t-il dit, les divers intérêts en présence : « *tranquillité de la population, respect de la nature, possibilité pour les jeunes de s'exprimer dans un sport magnifique* ». Une com-

mission nationale chargée d'étudier les problèmes de la moto était créée (voir encadré ci-dessous).

Où en est-on aujourd'hui ? « *La situation n'est pas facile* », reconnaît Pierre Borvo, administrateur civil responsable du bureau de l'animation au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et, de surcroît, lui-même adepte de la moto. Le plan Soisson pour la moto comporte plusieurs volets, dont trois principaux :

- Développer l'information. Pour Pierre Borvo, en effet, « *une campagne de courtoisie s'impose* ». Elle permettrait aux différents usagers de la route de se connaître mieux, mutuellement.

- Promouvoir la moto verte et les loisirs-moto. Il reste encore, semble-t-il, beaucoup de choses à faire dans ce domaine. La moto verte, en effet, suscite, d'après Pierre Borvo, des réactions de refus assez violentes. Les écologistes tout d'abord : ils se disent les tenants du sport en plein air et, pour eux, la pénétration de la nature ne peut se faire qu'à pied ou — à la limite — à cheval, mais sûrement pas avec un engin motorisé. La question des nuisances se pose elle aussi. Mais les motards font-ils beaucoup plus de ravages que certains joyeux pique-niqueurs négligents ? Les chasseurs, ensuite :

pour eux, le bruit est néfaste au gibier qui pourtant, dit-on, se reproduirait à loisir à proximité des pistes d'Orly. Les citadins, enfin, propriétaires de résidences secondaires, crient haro sur la moto. Ce que ne font pas, en revanche, les ruraux habitués, eux, aux ronrons de leurs tracteurs... Au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, on se dit prêt à faire des concessions. « *Les randonnées en moto à travers la campagne devraient être autorisées sous certaines conditions* », estime Pierre Borvo. « *Aussi, faudrait-il limiter les nuisances sonores, ainsi que la vitesse sur certains chemins. Les groupes circulant en moto ne devraient pas être trop importants et les départements pourraient, dans certaines circonstances (transhumance, par exemple) limiter leurs déplacements pendant quelques semaines* »... Dans le même esprit, les municipalités pourraient mettre des terrains à la disposition des jeunes motards. « *Il existe actuellement en France quelque 11 000 carrières désaffectées, dit Pierre Borvo, qui pourraient très bien servir de terrain d'entraînement pour la moto-tout terrain.* » La législation en vigueur sur les responsabilités en cas d'accident devrait être revue : aujourd'hui, en effet, la municipalité pourrait être reconnue responsable en cas d'une chute grave sur un terrain lui appartenant. Ce qui fait hésiter bien des maires.

- Créer des centres-motos. L'idée est plus ou moins née après les accidents mortels survenus l'an dernier à Rungis et qui ont attiré l'attention sur l'absence de mesures de sécurité sur ces circuits improvisés de compétition. Beaucoup de jeunes motards seraient favorables à l'ouverture de centres-motos qui leur procureraient à la fois un lieu de rassemblement, un lieu d'entraînement, un lieu d'initiation et de perfectionnement et un lieu adapté aux compétitions amateurs. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé en mars dernier par le journal *Moto-Revue* auprès de cinq cents lecteurs et dont les résultats sont à 85 % favorables

Comme annoncé en septembre 1976 par Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, la Commission nationale de la pratique motocycliste s'est réunie pour la première fois en décembre dernier. Plusieurs groupes de travail ont été constitués pour réfléchir et avancer des propositions sur les thèmes suivants :

- **sécurité routière** : pré-formation des futurs jeunes motocyclistes ; permis de conduire ; circulation en ville ;
- **information** : celle du public et notamment des automobilistes sur la conduite des deux roues ; celle des motards sur la conduite en sécurité ; celle des maires et des élus sur les problèmes de la moto ; éducation des motards sur les nuisances ; droits du motard et loisirs motocyclistes ;
- **réglementation de la moto verte et protection contre les nuisances** : modalités de réservation de terrains d'entraînement pour la moto verte à proximité des grandes villes ; création de sentiers de randonnée-moto ; réglementation de la pratique de la moto verte ; normes techniques des motos-tout terrain ; responsabilité des dégâts causés par les pratiquants de la moto verte ;
- **coût de la moto pour les jeunes** : assurance-moto ; marge bénéficiaire des véhicules ; coût des pièces détachées ; qualification des mécaniciens ;
- **promotion de la production française** ;
- **promotion des loisirs motocyclistes** : création et modalités de fonctionnement de centres de loisirs-moto ; révision de l'application des mesures d'économie d'énergie vis-à-vis des concentrations motocyclistes ; promotion de courses pour les jeunes.

Retardée à cause des élections municipales et du remaniement ministériel, la Commission devrait se réunir une nouvelle fois en juin pour faire le point sur ses travaux.

à l'ouverture de tels centres.

Mais il y a loin des bonnes idées à leur réalisation. L'ouverture de quatre premiers centres, prévus par le secrétariat d'Etat, soulève encore de nombreuses difficultés. Le cas le plus connu est, sans doute, celui de Montlhéry. Alors que le dossier technique a été approuvé et une première subvention débloquée, le débat se poursuit. Les habitants de Montlhéry, en effet, redoutent de voir les motards s'égailler dans la ville et s'opposent vigoureusement au projet... Malgré tout, Pierre Borvo est optimiste : « Nous devons prendre des précautions pour éviter une trop grosse concentration de motards à Montlhéry, dit-il, mais d'ores et déjà, en attendant un accès direct au moto-centre par l'autoroute, les motards emprunteront la nationale 20 pour s'y rendre et ne dérangeront pas les habitants. De plus la multiplication de ces centres dans la région parisienne évitera un phénomène d'engorgement. »

Plus satisfaisant est le projet de centre-motos au Mans qui devrait être ouvert en juin prochain. Deux autres centres sont en cours d'élaboration à Pernes-les-Fontaines, près d'Avignon et à Iffendic, dans l'Ille-et-Vilaine. Il s'agit là de deux centres de moto-tout terrain qui, en dépit de quelques difficultés, devraient ouvrir leurs portes d'ici à quelques mois.

Enfin, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports souhaite multiplier les clubs de moto (16 000 environ aujourd'hui dont 800 affiliés à la Fédération française de moto). Le problème le plus important est celui du local : il pourrait avantageusement être résolu si les Maisons de jeunes et de la culture consentaient à héberger ces clubs.

Avec tout ça, la France sera-t-elle un jour le paradis de la moto?... Peut-être, mais ce n'est pas encore pour demain. Si des jeunes se tuent en quelques minutes à Rungis, l'administration, elle, aura sans doute besoin de deux ans, au moins, pour approuver quelques décisions de bon sens.

**Catherine Guigon**

## le tourisme à la ferme

« La ville a une figure, la campagne a une âme. »

Jacques de Lacretelle (*Idées dans un chapeau*)



LE 30 MARS 1973, à la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, il n'y avait pas de candidat à la présidence du tout nouveau Relais départemental du tourisme rural. L'occasion était trop belle de proposer des responsabilités à la seule femme membre du bureau de la Chambre d'agriculture : « De toute façon, le tourisme rural, ça ne représente pas grand chose. »

Le 14 avril dernier, les hôteliers-restaurateurs du Bas-Rhin, dans une lettre ouverte aux élus, organisaient un véritable tir de barrage contre le tourisme rural et les gîtes qui, par leur action tous azimuts, donnent l'impression d'avoir le monopole du tourisme social.

Quatre ans, c'est le temps qu'il aura fallu dans le Bas-Rhin pour faire passer le tourisme rural d'une « affaire de bonne femme » dont personne ne voulait à une activité touristique jalouée par les professionnels. Et qui est sur le point d'être réorganisée au plan national. Mariette Siefert, l'actuelle présidente du Relais, vient de déposer devant la Commission d'étude en faveur du tourisme social — qui réfléchit à des réformes visant à réduire les inégalités des départs en vacances — un ensemble de propositions dont quelques-unes, fort spectaculaires, visent notamment à une maîtrise de l'espace rural et d'autres à freiner la privatisation de l'espace en prévoyant une

taxation des résidences secondaires.

L'idée de départ du tourisme rural — qui était déjà celle de la Fédération des gîtes de France en 1955 — est d'abord, pour les agriculteurs, de trouver un revenu secondaire. Dans le Bas-Rhin, c'est la réflexion de la section féminine des jeunes agriculteurs sur le thème « Comment trouver un complément de revenu pour certaines exploitations » qui a abouti à la création du Relais de tourisme rural. Relais qui regroupe aujourd'hui les propriétaires d'équipements, les organisations professionnelles agricoles, l'Association départementale du tourisme. Car il faut se rendre à l'évidence : pour rester à la terre, avec le revenu agricole qui baisse d'année en année, de plus en plus d'exploitants doivent envisager une activité secondaire.

Bien des éléments militent en faveur de l'implantation des gîtes dans l'enceinte même des fermes. Bien souvent sans rapport avec les besoins d'une agriculture mécanisée, les bâtiments agricoles doivent-ils tous disparaître ? Pourquoi ne pas envisager conservation et aménagement de bâtiments qui sont « témoins du passé » ? Sur le plan collectif, la multiplication de gîtes dans un village peut également amener un maintien de l'activité communautaire et de l'animation villageoise. Enfin, le tourisme peut inciter à l'entretien de ce qui est un élément essentiel de l'attrait touristique : le paysage.

### sous toit

#### et sous toile

Entreprise dès 1972 dans le Bas-Rhin — avec bien du retard sur des régions touristiques, comme la Savoie par exemple —, la sensibilisation des ruraux (des agriculteurs, mais aussi des autres personnes vivant dans un milieu rural) a été rapidement suivie d'effets. Les gîtes sont passés de douze en 1972 à quatre-vingt-dix-neuf en 1976. L'équipement « lourd » — gîtes ruraux, chambres d'hôtes — est complété par des aménagements

plus légers. Le camping à la ferme permet d'accueillir, dans un pré proche de l'exploitation, un maximum de six tentes ou caravanes sans tomber sous le coup de la réglementation sanitaire des terrains homologués.

Avec l'accord de l'administration, cette expérience a été étendue aux aires naturelles de camping. Vingt-cinq emplacements sur une superficie d'au moins un hectare. La formule permet un regroupement modéré des caravanes et évite la prolifération sauvage dans le paysage. Enfin, la proposition la plus récente des agriculteurs bas-rhinois : les gîtes pour enfants ; en juillet et août prochains, dix gîtes accueilleront à la ferme un ou deux enfants âgés de trois à quatorze ans.

De l'une à l'autre formule, ce sont plus de dix mille vacanciers qui sont passés l'an dernier chez des agriculteurs bas-rhinois. Et durant la haute-saison, il n'est pas un gîte qui n'affiche « Complet » en permanence. Signe très localisé de l'engouement du « tourisme vert » depuis quelques années, un tourisme qui se veut social d'abord par les prix pratiqués (en haute-saison, un gîte revient en moyenne à 10 F par lit par nuit), social ensuite en étant « culturel », c'est-à-dire en proposant des activités éducatives liées à la terre, qui faciliteront une meilleure compréhension entre ruraux et citadins.

Sorti de la clandestinité, le tourisme en milieu rural commence à intéresser les promoteurs. A Lembach, un petit village du nord de l'Alsace, on a vu ainsi un beau matin du printemps 1976 sortir des cartons un superbe projet d'équipement touristique : hôtel de dix niveaux, six cents chambres, piscine, tennis et tous équipements de loisirs nécessaires à l'arrivée de plus de trois mille touristes, n'attendaient que le feu vert de l'administration. Le projet est, pour l'instant, suspendu : il se trouve dans la zone — en principe protégée — du Parc naturel des Vosges du Nord. Et les habitants de Lembach ont réagi avec une belle fermeté devant ce qu'ils considèrent

comme une intrusion inadmissible.

### chez la fermière

#### hôtesse

Affaire de non-professionnels, le tourisme rural mise sur de petits équipements intégrés et sur la qualité de l'accueil. Spontanément, un certain nombre de propriétaires ont senti l'intérêt de vacances personnalisées. Dans le Val de Villé, Mme Meyer, la fermière, raconte avec enthousiasme sa choucroute pour quarante personnes du mois d'août dernier : « Nous avons commencé avec l'apéritif — amer bière obligatoire — vers 11 heures du matin. Après la choucroute garnie, il y a eu la tarte aux fruits et le café-schnaps. L'ambiance était telle qu'à 5 heures de l'après-midi nous étions toujours à table. J'ai utilisé au maximum les produits de la ferme : les fruits, le lard, le schnaps. Tout compte fait, j'ai demandé 12 F de participation à chacun. Je n'y ai pas gagné grand chose, mais tout le monde était content. C'est l'essentiel. » Et d'ajouter, fière : « J'ai déjà trois lettres qui me demandent quand aura lieu la choucroute cette année. »

Tout, pourtant, n'est pas aussi idyllique. A quelques kilomètres de là, M. Frappel accueille de manière permanente plusieurs caravanes sur son aire naturelle de camping. Depuis quelques mois, il distribue à chaque arrivant son règlement intérieur. « Pour éviter, explique-t-il, d'avoir à renvoyer les indisciplinés. Certains viennent à la campagne en terrain conquis et se croient tout permis. On entre dans les prés avec la voiture, on invite quinze à vingt-cinq personnes le dimanche pour le repas, sans se préoccuper une seconde des autres occupants des lieux. »

Pour prévenir ces problèmes, le Relais du tourisme a organisé l'hiver dernier plusieurs journées de formation pour propriétaires de gîtes. Rencontres qui ont aussi permis de mieux cerner les problèmes d'animation car le repas collectif, la répar-

tion des tâches à la ferme — où les vacanciers donnent à manger aux lapins — ou autres animations improvisées sont insuffisants.

Depuis trois ans, l'équipe du Relais du tourisme rural — trois permanents, dont un technicien spécialement chargé des zones de montagne — organise et tente de faire prendre en charge par les communautés villageoises des journées « Portes ouvertes à la ferme ». L'initiative a connu un succès surprenant... et il a aussitôt fallu réglementer. Conçues à la fois comme animation du milieu rural et comme moyen pour les villageois de proposer aux citadins des produits fermiers, ces journées ont été vite « détournées » par certains : le jambon paysan était acheté au supermarché, et la tarte flambée — une spécialité locale — remplacée par les pizzas et les merguez, jugées plus « rentables ». Un label de qualité et d'authenticité de ces fêtes a permis de freiner quelque peu ces « déviations ».

Autre type d'animation ponctuelle : les stages de jardinage. Ces jours-ci, le Relais organisait — en collaboration avec une association d'agriculture biologique — une initiation au jardinage. Comment reconnaître les sols, cultiver sans engrais, utiliser le compost, où trouver les produits biologiques, autant de questions que se sont posées les dix stagiaires qui pourront ainsi cultiver en week-end le jardinet mis à disposition par certains propriétaires de gîtes.

### dans la communauté villageoise

Equipements touristiques et animation : le but ultime du tourisme rural serait de parvenir à une véritable intégration des vacanciers dans la communauté villageoise, tout en permettant aux agriculteurs un revenu complémentaire suffisant pour pouvoir rester à la ferme. A cet égard, l'opération en cours de réalisation à Hunsbach, village de cinq cents habitants, s'annonce comme un test. Pas

encore de lotissement, très peu de résidences secondaires, pas de supermarché, mais de petits commerces, des traditions locales encore vivaces : Hunsbach est l'exemple même de la communauté villageoise encore forte, mais sur le point de basculer ; les agriculteurs, peu à peu, deviennent ouvriers-paysans et vont chercher le complément de revenu en Allemagne proche.

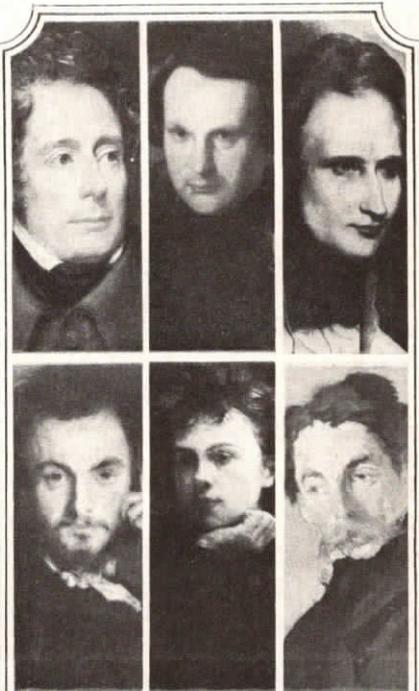
Un projet de tourisme rural non spéculatif, intégré et établi en concertation avec les habitants, doit permettre d'inverser la tendance. Sont ainsi prévus, et en cours de réalisation, une vingtaine de gîtes à quatre lits en moyenne et une garderie. Une maison ancienne rachetée par l'Office départemental du tourisme sera le centre d'animation. Les activités proposées prendront appui sur les sociétés locales : groupe de danses folkloriques, chorale, tissage ; des ateliers « cuisine paysanne » avec les fermières sont envisagés, ainsi que des activités plus classiques : tissage, confection de corbeilles à pain à partir de paille tressée. Une association locale, regroupant les différents propriétaires de gîtes, et les organismes départementaux, est chargée de la réalisation de l'opération.

Hunsbach sera un test pour le tourisme en milieu rural. Il sera d'abord possible de voir quelles sont les limites de l'intégration des touristes dans la communauté villageoise, la non-intégration étant pour beaucoup dans l'échec des villages de gîtes, devenus souvent de simples villages de vacances.

Se pose aussi le problème de l'attitude des habitants de Hunsbach : sauront-ils rester eux-mêmes ou deviendront-ils « marchands de vacances », préférant la tentation de « faire de l'argent » à la valeur d'un accueil personnalisé ?

Autant de questions posées au monde rural tout entier qui, confronté de plus en plus à une arrivée massive de vacanciers, devra éviter le gaspillage de son espace et les erreurs qui ont gâché maint littoral.

Jean-Jacques Schaeffel



## LA POÉSIE du XIX<sup>e</sup> SIÈCLE de ROBERT SABATIER

Un romantisme ?

Non : des romantismes.

Une poésie d'hier ?

Non : déjà la rencontre  
de notre temps.

Défilent des dizaines de poètes,  
de très grand, des inconnus  
parfois estimables, des curieux,  
des inattendus, des oubliés et  
dédaignés. Des surprises...  
La poésie moderne va naître...

Plus belle que jamais  
l'aventure poétique !

Tome I. Les romantismes -

Tome II. Naissance de la  
poésie moderne.

ALBIN MICHEL

## animation en Beaujolais

« Voilà mon ancienne thèse, qui me fera lapider un jour :  
c'est que le public n'est ni fou ni injuste. »

Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné  
(Lettre au comte de Grignan, 15 août 1670)



à Villefranche, le feu de la Saint-Jean terminant la Nuit de l'été

L'ANIMATION en milieu rural, la politique culturelle et de loisirs menée dans les villages, ne peuvent avoir les mêmes schémas qu'en zone urbaine. Mentalités, options professionnelles, rythme de vie et passé diffèrent assez pour que cette animation n'y entre pas par les mêmes portes — quand elle vient de l'extérieur — et ne s'y exprime pas avec les mêmes critères — lorsqu'elle est un « produit » local.

Le Beaujolais, puisque c'est de lui

que nous allons parler, n'échappe pas à cette règle. Petite patrie réunissant environ soixante-dix mille âmes autour d'une capitale économique : Villefranche (trente mille habitants), et d'une multitude de clochers, de côteaux et de caves voûtées et moussues, elle séduit par un nom connu de tous les dégustateurs, par son charme bucolique, et la littérature vineuse et particulièrement bonenfantiste qu'elle a engendrée.

Ici, comme dans bon nombre de

campagnes françaises, chaque commune possède une certaine vie associative : batterie-fanfare, boules, amicales-classes, sou des écoles, sont autant de groupements qui participent à la vie quotidienne, au même titre que ces festivités traditionnelles que sont la fête des conscrits, la vogue, la foire ou la kermesse d'été.

Chaque habitant est attaché aux associations comme aux manifestations rituelles. Mais les besoins en animation, et l'ouverture à des loisirs plus nombreux et plus élaborés se font sentir depuis bien des années déjà.

Le dynamisme et la prospérité économique que connaît depuis un peu plus de dix ans le Beaujolais a permis, malgré les secousses d'un « marché » souvent en dent de scie, de freiner largement l'exode rural dans le secteur viticole (le Haut-Beaujolais ou Beaujolais « des sapins » connaissant, lui, des problèmes bien différents). Les jeunes sont nombreux dans les villages, qui, chaque week-end, sont en quête d'activités quelconques. Nombreux sont ceux qui restent fidèles au bal du samedi soir et à celui du dimanche après-midi. Malgré les bagarres qui y éclatent trop souvent (l'un de nos confrères journalistes n'a-t-il pas créé une chronique paraissant, hélas, assez régulièrement, et intitulée « Quand la violence mène le bal »), ces rendez-vous sont aussi des points de rencontre qui permettent aux jeunes des différentes communes de se mieux connaître. De plus, les bals sont souvent, pour les associations locales organisatrices, la seule manière de s'assurer un financement pour leurs activités annuelles... Le B.A. BA de toute animation passe aussi, on le sait, par des espèces sonnantes et trébuchantes...

### la culture impossible ?

Voilà deux ans, au cours d'une enquête réalisée sur la vie culturelle en Beaujolais, j'avais demandé l'avis de différents maires sur le sujet...

« Nous n'avons pas de politique culturelle dans la région, avait alors commenté l'un d'entre eux. Et les quelques pères de Foucault qui se lèvent ont toujours derrière eux un Touareg pour les assassiner... » Cette réflexion défaitiste, qui, pour s'appliquer à certaines actions, ne reflétait pas la généralité, donnait en tout cas le ton d'une certaine amertume et d'une difficulté à trouver les moyens d'une action à long terme.

Certes, il se faisait « des choses » dans certains villages. Certes, des groupes de jeunes réunis en associations tentaient ici et là avec énergie d'assurer une certaine vitalité dans les bourgs et les petites villes. Certes, quelques communes, et nous en reparlerons, avaient également réussi à subvenir totalement à leurs besoins en animation et en loisirs. Mais elles n'étaient pas nombreuses. Et les bonnes volontés, se heurtant à des difficultés financières, à un manque de temps, de contacts, baisaient souvent les bras.

« La culture, affirmait encore ce même élu, c'est d'abord une façon de se sentir bien dans son univers. » Comment parvenir à ce bien-être, comment créer une animation tout en gardant — ce qui est absolument nécessaire — son identité rurale, comment affermir les actions engagées et en créer d'autres ? C'était là toute la question. Une question que l'on continue à se poser, et une réflexion que l'on poursuit parallèlement et complémentaiement à l'action qui a été engagée depuis, sur plusieurs secteurs...

## la fête retrouvée

En trois ans, les choses ont quel que peu changé. Des efforts ont été poursuivis, tant en direction des jeunes que dans le but d'une animation globale. Il y eut, certes, des échecs, tel celui du CLAAB (Centre de liaison et d'action des associations beaujolaises) constitué de douze clubs

de jeunes, qui eut le mérite de mettre à jour certains désirs, d'explicitier certaines volontés et de démontrer les difficultés de communication et d'information persistant entre jeunes et adultes, parfois entre club et municipalité. Les problèmes étant différents selon les associations, des actions communes et généralisées ne pouvaient en découler. De plus, nombreux furent les jeunes qui, au cours des stages organisés par le CLAAB, signifièrent leur refus d'un trop grand « parachutage » d'activités dans leur village : « Nous voudrions trouver, dans la simplicité des échanges de personne à personne, une possibilité de puiser aux sources même du vécu quotidien un avenir culturel qui aura d'abord ses racines dans nos traditions beaujolaises, notre passé. Nous croyons à la fête, car c'est au cours des manifestations traditionnelles de nos villages que les rapports se détendent le plus, que nous retrouvons la joie des réalisations communes. »

Le Beaujolais possède, c'est vrai, un certain art de vivre. On y recherche encore et toujours, malgré un certain égoïsme qui s'est manifesté après le bond économique du terroir, une communion d'esprit puisant ses forces dans les traditions et le même amour de sa région. Un attachement qui n'est pas du chauvinisme mais quelque chose de beaucoup plus ancré dans le cœur des agriculteurs...

Les traditions populaires furent d'ailleurs, dans de nombreux cas, le point de départ d'animations. Les expositions d'outils anciens, le renouveau de certaines manifestations telles que les feux de la Saint Jean, où les invitations à « courir le mai », les présentations artisanales (qui sont un phénomène plus général) deviennent aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Et un peu partout des innovations donnent, de mois en mois et d'année en année, le ton à une certaine prise de conscience. Certes, il reste beaucoup à faire, mais l'esprit d'initiative qui n'était peut-être qu'engourdi prend aujourd'hui ses forces vives.

## citadins et villageois

Si l'on pouvait parler d'un certain « désert culturel » en Beaujolais voici quelques années, Villefranche, sa capitale, connaissait elle aussi des problèmes du même ordre. Les nombreuses associations faisaient un maximum d'efforts mais ne pouvaient pallier toutes les carences. Le théâtre, après de belles années, avait mis son activité en veilleuse, et les Caladois, jeunes ou moins jeunes, n'avaient pas un éventail très large de possibilités de loisirs. La proximité de la grande métropole lyonnaise ne pouvait être la seule cause de cette désaffection, et la preuve en a été donnée depuis trois ans, avec la mise en place d'une politique culturelle globale (et d'abord d'un coordinateur - animateur). Celle-ci a porté ses fruits. L'animation de Villefranche est aujourd'hui réalité, malgré les écueils et les faux pas inévitables. La voie est en tout cas tracée...

Depuis peu, une collaboration officielle entre la régie des affaires culturelles de Villefranche et les communes rurales du Beaujolais s'est organisée. Le conseil général du Rhône, désireux de promouvoir une action rurale, a en effet accordé une subvention permettant la constitution de l'Association culturelle Beaujolais-Villefranche. Ses buts : offrir aux communes la possibilité de bénéficier sur place de ce qui est offert à Villefranche, tant pour les adultes que pour les scolaires, mais également redonner vie à tout ce qui peut être création dans ces communes, les promouvoir ou les aider.

Cette décentralisation, commencée depuis quelque temps déjà, cette action « importée », ne doit pas pour autant étouffer les sociétés locales. Aussi le rôle de l'animateur nommé pour cette action précise a-t-il de multiples facettes : « Nous avons en fait deux directions de travail, souligne Allain Renoux : vers le milieu scolaire et vers le public en général.

En milieu scolaire, je souhaiterais avoir une action assez intense et assez suivie pour former un public de jeunes très réceptifs. Nous avons commencé par des présentations musicales et d'instruments. Pas sur le mode du cours magistral bien entendu, car nous aurions vite fait de lasser les enfants. Et ceci marche très fort. Nous poursuivrons avec des animations danse et théâtre. »

Sur le plan général, Allain Renoux voudrait que, dans le cadre de l'action culturelle, puisse être engagée une nouvelle démarche du public : « Autrefois, les gens se retrouvaient au café, dans les veillées. Aujourd'hui ils ont la radio et la télévision, et très souvent en zone rurale le seul moment de « retrouvailles » des habitants reste en fait celui de la messe du dimanche ou de l'après-messe ! C'est la démarche de sortir de chez soi qui est devenue difficile. Mais par le biais d'une animation, quel que soit son contenu, nous voudrions déclencher de nouvelles habitudes communautaires. Les communes associées où nous travaillons savent qu'elles ont des besoins. Les demandes ont été formulées généralement par des élus ou des groupes constitués qui les ont ressentis. Mais à côté de ceux-ci, il y a tous les autres viticulteurs, artisans, commerçants, employés... Etant plus manuel qu'intellectuel je suis persuadé que c'est, dans un premier temps, par le biais du manuel que nous arriverons à de nouvelles motivations. Nous devons aussi et surtout être à l'écoute des gens et nous débarrasser des préjugés. Sur quels critères peut-on proposer telle ou telle animation ? Il nous faut connaître d'abord la psychologie des gens, et partir du principe que nous n'avons rien à faire « apprendre », mais des choses à faire découvrir. »

### les richesses

#### locales

Et Allain Renoux avoue volontiers qu'il est aussi étonné lorsqu'un agri-

culteur lui montre comment réaliser une greffe de plans que son interlocuteur pourrait l'être s'il lui parlait longuement de Modigliani... « Chacun d'entre nous a à apprendre de l'autre. »

Les premières expériences réalisées dans les communes associées ont provoqué l'intérêt. D'autres villages observent, qui sans doute s'intégreront bientôt à l'association. D'autres encore, qui assurent eux-mêmes leur animation, pourront faire appel à elle ponctuellement. Les besoins en effet ne sont pas les mêmes partout, et certaines communes ont pu se prendre totalement en main, utilisant pleinement leurs possibilités, les bonnes volontés, et leur potentiel d'imagination. C'est le cas de Saint-Lager où l'association d'éducation populaire, déjà octogénaire, propose théâtre, sorties, rallyes, aux personnes de tous âges, où le village se serre les coudes de sept à soixante-dix-sept ans et plus pour préparer une fête ou ressusciter une foire. C'est le cas de Saint-Igny-de-Vers, commune de montagne où les habitants se transforment en personnages de rétrospectives historiques une fois l'an et proposent en plein village une présentation de mode avec les grands couturiers lyonnais pour leur fête d'été. L'imagination, c'est vrai, ne manque pas. Et si les critères intellectuels ne sont pas toujours respectés, l'importance ne réside-t-elle pas d'abord dans la participation ?

Utiliser les talents locaux parallèlement à une action venue de Villefranche est également une des options de l'association culturelle dont nous avons parlé plus haut. Car, dans ce groupement, on se débrouillera aussi par ses propres moyens. Dans de nombreux villages, il y a des peintres, des poètes, des musiciens qui ne demandent qu'à s'exprimer, même s'il ne sont pas et ne seront jamais des vedettes. Avec eux pourront être possible des expositions, des rencontres, qui feront, pourquoi pas, boule de neige.

Odile Cimetière

## des retraités

« L'oisiveté exige  
tout autant de vertus  
que le travail. »

Paul Morand  
(Le Réveille-matin)

DANS un numéro de l'éducation consacré aux loisirs, qui s'étonnerait d'y voir traiter de la retraite, période de loisirs par excellence ?

Loisirs. Mais quels loisirs ? Lorsque ce mot est lié à celui de retraite, de retraité, la tentation est grande d'y voir la synonyme de paresse, d'apathie, de grogne et d'ennui. Conception apparemment logique. La société n'a-t-elle pas décidé en effet une fois pour toutes, que, ses liens avec le monde du travail étant rompus, toute personne retraitée est condamnée à l'inaction.

Contre cette notion luttent victorieusement les adhérents du club des retraités MGEN de la région parisienne : une grande association groupant aujourd'hui cinq mille membres, actifs, créatifs, curieux, et pour lesquels « loisirs » signifie tout simplement changement d'occupations.

Les activités y sont donc de différents genres : activités de loisirs, activités de formation, activités physiques, activités sociales.

Des activités de loisirs et de formation, pour tous les goûts. Notre propos n'est pas de donner des chiffres, mais de citer des exemples : bridge, jeu d'échecs, philatélie, voyages. Plusieurs centaines de collègues jouent au bridge, dans sept centres différents, à raison de cinquante-trois heures par semaine. Une bibliothèque bien fournie, vivante, est ouverte toute la semaine.

Voyages : ces anciens enseignants qui n'ont pu satisfaire, pendant leur carrière, leur curiosité des pays proches et lointains, sont entraînés aux quatre coins du monde, grâce à trois groupes d'organisateur. Des



## actifs et créatifs

promenades géologiques et géographiques, des visites de musées et de monuments, des excursions, permettent de répondre aux questions qu'une longue vie d'activité intellectuelle avait pourtant laissées en attente.

Friands des choses du passé et de l'actualité, le désir de formation de ces retraités va plus loin encore. Pourquoi ne pas essayer de découvrir les beautés d'une langue étrangère lorsqu'on a consacré son temps à l'enseignement des mathématiques ? Pourquoi ne pas apprendre le russe lorsqu'on ne connaît que l'anglais et l'espagnol ? Pourquoi ne pas tenter de résoudre les problèmes de communication avec les pays et les peuples, en se familiarisant avec l'esperanto ?

C'est donc ainsi que, peu à peu, au gré des demandes, des cours de langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, russe, italien, esperanto), doublés de conversations avec des étudiants étrangers, furent créés. Il faudrait consulter les statistiques, compter le nombre des élèves, le nombre d'heures de cours. On s'es-souffle à le faire. On s'émerveille. Certains diront : pourquoi tous ces retraités-élèves ? C'est que la vie est fabuleusement intéressante, et qu'à ces anciens enseignants aura été donnée, en grâce, une soif inextinguible de connaissances miraculeusement étanchée au club. Autre don accordé : l'éternelle jeunesse, en même temps que le goût de l'étude.

Les activités artistiques et manuelles ne sont pas oubliées : poésie,

musique, peinture, dessin, photographie, travaux d'art, électricité. Ces sections, groupant les retraités inspirés et adroits, sont pleines, archi-pleines. Que de réalisations ! Que de chefs-d'œuvre ! Les visiteurs de l'exposition « L'âge et la vie » (1) purent le constater avec ravissement.

Organisme raisonnable, le club MGEN ne saurait négliger les activités physiques. Plusieurs centaines de retraités s'adonnent au plaisir de l'éducation physique, du yoga, des promenades à pied, du golf, de la voile, de la danse, de la natation.

Enfin... non, pas enfin, mais encore... car rien n'est jamais terminé dans ce club, c'est à qui suggèrera, réalisera, renouvellera, sans cesse. Donc, aussi, rappelons les activités sociales, et arrêtons-nous, là, un instant.

On prétend que les enseignants vivent en vase clos, que, hors de leurs classes, ils ne connaissent rien. C'est quelquefois vrai. Mais on a compté sans les retraités ! Les voilà qui sortent, qui s'offrent ! Les voilà qui animent les sections sociales du club. Là non plus, pas de chiffres exacts ; seulement des têtes de chapitres : visiteurs volontaires (une des plus importantes sections, à notre avis), tuteurs mutualistes, aide pédagogique à domicile pour les enfants et adolescents accidentés, section d'alphabétisation des femmes de migrants et aide pédagogique aux enfants scolarisés des travailleurs migrants (on sort, là, de son milieu traditionnel !), aide aux jeunes handicapés, aide aux aveugles, animation dans des centres médicaux, des centres gériatriques, dans un hôpital et un hospice de vieillards, service dépannage-retraités, etc.

Le retraité-enseignant met à la disposition de plus dévalorisés, sans démagogie, sans condescendance, son temps libéré, ses compétences. Il lui arrive d'apprendre à apprendre, de changer ses méthodes longtemps

utilisées. Il n'est pas facile, même pour un ancien brillant professeur, d'apprendre à lire à un travailleur migrant analphabète. Il faut s'inscrire à un stage, observer, chercher à comprendre, s'adapter à un milieu jusque-là inconnu, faire preuve de la générosité la plus simple et la plus délicate. Qui dit mieux, dans le domaine des activités sociales ?

Nous n'aurons pu que citer rapidement les titres des activités offertes aux adhérents du club, renonçant à décrire l'atmosphère qui règne dans les sections, l'application aux cours, l'émulation parmi ces jeunes personnes âgées, la gaieté. Mais nous ne saurions passer sous silence les principes qui régissent l'administration du club.

Le club des retraités MGEN est un club autogéré. C'est dire que les adhérents ont pris en charge leur destin, que chacune des sections est gérée par un collègue ou un groupe de collègues. Pas d'animateurs professionnels rétribués ! Tous, adhérents et responsables s'activent bénévolement. Et si le club fait appel à des techniciens, ceux-ci n'ont pas pouvoir de décision, non plus que le secrétariat.

Notre expérience, dans les divers milieux où s'exercent nos activités sociales, nous a appris à considérer avec perplexité la sollicitude souvent oppressive de l'animateur, même le plus dévoué. Nous qui, au club MGEN, sommes amenés à répondre à notre propre demande, nous ne croyons pas que l'animateur professionnel puisse pallier tout ce qui manque, en fait de bien-être, de satisfactions intellectuelles, de joies, à ceux dont il a la charge. Arrivé de l'extérieur, avec sa bonne volonté, son dévouement, son rôle n'est pas de stimulation. Il ne peut lutter contre la passivité, facteur de mort lente.

Il n'est pas dans notre intention de jeter la pierre à ces nombreux animateurs bénévoles ou rétribués,

dignes d'estime. Mais il y a là un problème que le club MGEN a énergiquement résolu. Ou plutôt — nous y reviendrons — qu'il a eu la chance de pouvoir résoudre. Donc, pas d'animation de l'extérieur, auto-animation. De l'application intégrale de ce principe naissent, nous semble-t-il, le sens revigorant des responsabilités, une stimulation constante et une progression continue vers les buts et dans les réalisations.

Cette semi-perfection pose cependant, à quelques-uns d'entre nous, des problèmes qu'il faut bien évoquer.

Sommes-nous un exemple, dans la société ? Oui, à milieux sociaux égaux.

Que représentons-nous ? Ou, plus précisément, devons-nous nous attendre à ce que tout organisme groupant des retraités égale nos résultats ou les dépasse ? Hélas ! non !

Nous ne pouvons, décemment, nous comparer à ces groupements où règne la véritable vieillesse : là où le montant de la retraite est dérisoire, où les habitudes de restrictions alimentaires, vestimentaires, de logement, sont monnaie courante, où l'impréparation à la retraite est générale. Nous vivons, avouons-le, dans un climat protégé. Notre formation, nos anciennes activités, nous ont préparés aux loisirs de la retraite.

Nous pourrions nous considérer comme un modèle seulement à partir du moment où tout le nécessaire sera véritablement prévu pour les futurs retraités. Pour tous ! Une préparation progressive à la retraite, un apprentissage des loisirs, la création de locaux où l'on aime à se réunir, des équipements et, naturellement, une retraite décente. C'est alors que, d'un cœur plus léger, nous pourrions citer notre organisation exemplaire.

Soyons fiers du travail accompli ! Mais, pour le moment, restons, aussi, modestes !

**Marie-Louise Darier**

bibliothécaire du club des retraités MGEN

(1) Prochaine exposition : du 3 au 12 juin au Centre d'animation de la Villette, porte de Pantin.

# que

*« Choisir ! C'est l'éclair  
de l'intelligence.  
Hésitez-vous ? Tout est dit,  
vous vous trompez. »*

Honoré de Balzac  
(L'illustre Gaudissart)

DEPUIS quelques années, se multiplient les organismes et animateurs qui proposent à l'envi ce que l'on groupe généralement sous le terme global de « stages d'artisanat » et qui les programment, non seulement pendant les vacances scolaires, mais aussi pendant les week-ends et tout au long de l'année. Nous en signalons régulièrement dans notre rubrique « Sur votre agenda ». Voici, pour compléter encore celle-ci, quelques autres propositions :

■ **Association des artisans d'art, « 3 A »**, Maison de l'artisanat, Bilhac-Polignac, 43000 Le Puy : stages d'été de douze jours entre le 4 juillet et le 24 septembre (dentelle, poterie, tissage, impression sur tissus) ; de six jours entre les mêmes dates (travail de la pierre, travail des métaux, vannerie, paillage de chaises) ; de dix ou cinq jours, en automne, hiver et printemps.

■ **Artisanat-Vacances**, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse : stages d'une ou deux semaines de juillet à septembre (poterie, sculpture sur bois, tissage) à la Maison du Léopard, Elbes-Martiel (Aveyron).

■ **Atelier de la Licorne bleue** (Jean-Luc et Marthe Tahon), rue Mirabeau, 21150 Flavigny : stages de six ou douze jours (lithographie, gravure sur bois ou sur cuivre, peinture à l'huile et dessin, peinture sur soie).

■ **Atelier de la Tour**, chemin du Vallon de la Tour de Keyrié, Saint-Marc-Jaume-garde, par Aix-en-Provence (13100) : stages de week-end, de dix jours au printemps, de douze en été (poterie, céramique avec terre de faïence).

■ **Ateliers de Barrau**, Foissac, 12260 Villeneuve-d'Aveyron : stages de treize jours (tissage) ou de douze jours (peinture sur soie) en juillet, août, septembre.

■ **Ateliers Madeleine Cormery**, Le Logis d'Aionhoa, route de Saint-Gilles, 85160 Saint-Jean-de-Monts : programme débu-



tant de tissage (trois jours) et programme vêtements en forme (deux jours) pendant les vacances scolaires, mais possibilités aussi de stages sur demande.

■ **Bel Art Bellême**, Mairie, 61130 Bellême : stages de week-end toute l'année et stages de quatorze jours en juillet, août et septembre (dessin-peinture, menuiserie-ébénisterie, sculpture sur bois et pierre, tissage, poterie-céramique, vannerie-rotin).

■ **Centre d'études et de diffusion de techniques éducatives**, 24, rue Salengro, 51100 Reims : stages de huit jours en juillet et en septembre (tissage, céramique, vannerie, décor sur tissus, sérigraphie, tournage, émaux, travail sur métal et sur cuir).

■ **Daniel Garbe**, 16, passage des Soupirs, 75020 Paris : stages d'une semaine d'initiation pendant toute l'année (travail métal, bijoux).

■ **Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, service régional formation Aquitaine**, 7, rue La Boétie, 24001 Périgueux : ateliers artisanaux en juillet et août (poterie, tissage, bijouterie, vannerie) au Centre régional de Saint-Vincent-Jalmoutiers (Dordogne).

■ **Loisir Voile Montagne**, « Mas du Forest », Montbrand, 05140 Aspres sur Buech : initiation au travail sur bois en juillet et août.

■ **Danièle et Marcel Mahu**, ferme de la Jarriga, 19250 Meymac : stages de poterie, tissage et sculpture, de mai à septembre.

■ **Maison de la culture et des loisirs**, 16, boulevard de Saint-Dié, 88400 Gérardmer : stage de poterie et stage de tissage (du 4 au 10 juillet).

■ **Maisons internationales des jeunes et des étudiants**, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris : initiation aux techniques artisanales (poterie au colombin, sculpture sur pierre, tissage, peinture sur soie), du 3 au 13 juillet et du 10 au

# ferez-vous de vos loisirs ?

20 août, au CRI « Le Griffon », Saint-Martin de Castillon (Vaucluse).

■ **Office départemental du tourisme de Tarn-et-Garonne**, 2, rue du Collège, 82000 Montauban : stages de céramique, construction de four, émaux sur cuivre-bijoux, gravure, lutherie, poterie, sculpture sur bois, tissage, en juillet, août ou septembre.

■ **Union française des centres de vacances**, 13, rue du 11-Novembre, 63000 Clermont-Ferrand : stage d'initiation artistique et artisanale à Volvic du 15 au 30 juillet (peinture, sculpture sur bois et pierre, tissage, poterie et céramique, peinture sur tissus).

D'autres hobbies peuvent également être satisfaits, en particulier le cinéma super 8 ou la photographie. Parmi les organismes plus spécialisés dans l'artisanat, certains s'intéressent aussi à ces activités, ainsi la **Maison de la culture et des loisirs de Gérardmer** (photographie, du 22 au 28 août), l'**UFCV** (cinéma super 8 et photographie), les « **3 A** » (photo), la **CEDTE** de Reims (photographie).

Citons également les safaris photos de la Vanoise en stages de dix à treize jours de la mi-juin à la mi-septembre, les safaris-cinéma en juillet et en août et les safaris ornithologiques en mai, avec le cas échéant prêt de matériel (photo et cinéma), organisés par le **Club Images et connaissance de la montagne**, B.P. 47, 73150 Val-d'Isère.

Les amateurs d'archéologie pourront la pratiquer ou s'y initier du 31 juillet au 21 août à Montségur, sous la direction du **Groupe de recherche archéologique de Montségur et environs**, Jean-Pierre Sarret, 3, square Gambetta, 11000 Carcassonne.

Les amis de la musique pourront se retrouver aux stages musicaux de Cordes, organisés par le **Centre régional culturel de musique ancienne et contemporaine**, ACADOC Laborde, 81170 Cordes : du 10 au 20 juillet, atelier de musique ancienne avec la Camerata de Boston, sur la musique ancienne en Italie de 1350 à 1600 ; du 22 au 31 juillet, stage de musique ancienne, flûtes et guitares ; du 2 au 12 août et du 26 août au 5 septembre, des ateliers de musique contemporaine. La **Maison de la culture et des loisirs de Gérardmer** (déjà citée) propose aussi

un stage épinette des Vosges (du 16 au 23 juillet), un stage de danses traditionnelles (du 25 au 31 juillet) et un stage de guitare (du 8 au 14 août), et l'**Office départemental du tourisme de Tarn-et-Garonne**, des stages de guitare classique et de guitare folk.

Signalons encore, un peu en désordre, des stages d'écologie appliquée et d'introduction à l'agriculture, en juillet et août, organisés par **Loisirs Vacances Montagne**, des stages « nature » pour découvrir la vallée d'Abondance en Haute-Savoie (fin juillet-début août) avec l'**Association pour la découverte de la nature**, 4, rue Paul-Gervais, 75013 Paris.

Et, pour ceux qui se passionnent pour les problèmes de psychologie ou de vie en commun :

■ trois réunions d'« Echange-poésie, nature et créativité » de dix jours par groupes de dix, en juillet, août et septembre, avec exercices de méditation,

yoga, et excursions, à trente minutes de marche d'un hameau à 1 000 mètres d'altitude, avec **Daniel Biga**, Le Barlet, 06910 Amirat par Roquesteron ;

■ des stages de yoga et relaxation d'une semaine dans le Causse du Larzac en juillet et août, organisés par **Jean-Pierre Vinas**, rééducateur, GAPP Marie Curie, 93290, Tremblay-les-Gonnesse ;

■ et « last, but not least », des stages d'initiation à la culture indienne au centre « **Vignana Kala Vedi** », de juillet à fin septembre, village de Chengannur, dans le Kérala (Inde), où, sous la direction technique de maîtres indiens expérimentés et de Louba Schild, les participants découvriront et pratiqueront le Kathakali, art scénique, sacré et populaire, fusion de plusieurs traditions de danse et de théâtre (1 000 F pour un mois de stage) : inscriptions à **Nouvelles Frontières**, 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris, ou à **Institut du mouvement**, 7, rue du Débarcadère, 75017 Paris.

## laissez-vous guider

■ La planète est petite ! Dans la collection, déjà riche, qui nous le rappelle, les Editions du Seuil avaient l'habitude de nous présenter des pays. Voici que maintenant, avec la même rigueur explicative et une semblable richesse d'illustration, ce sont les villes qui sont à l'honneur : un **New York** réel et poétique, de Patrice et Leila Blacque-Belair, l'histoire passée et présente de **Hong-Kong**, de Jean-Rémy Bure, un **Amsterdam**, de Dominique Fernandez et la merveilleuse **Venise** de Jean Marabini (ch. vol. : 128 p., 14 F).

■ Deux spécialistes, Jacques Berque et Julien Couleau ont réalisé un magnifique ouvrage : **Le Maroc** (PUF, 240 p., 55 F), pouvant servir de prélude à un séjour dans ce pays, à l'évocation d'un voyage déjà effectué ou au seul plaisir de la découverte en chambre.

■ Plus près de nous, voici un petit guide qu'on peut glisser dans sa poche : **Je reconnais les arbres**, de François Picard et Jean Timbal (Editions André Leson, 10, rue de l'Eperon, 75006 Paris, 128 p., 34 F), avec des fiches descriptives et écologiques pour chaque espèce, accompagnées de planches en couleurs. Pour des randonnées à pied ou à bicyclette, Joseph Ribas nous entraîne sur vingt-huit itinéraires de ses **Sentiers et randonnées des Pyrénées** (Fayard, 276 p., 39 F), avec cartes et indications des sites intéressants, de l'accueil et des voies d'accès. Amateurs de curiosités, l'**Histoire secrète de la Bretagne**, de Jean Markale (Albin Michel, 256 p., 39 F) vous parlera de l'Armorique celtique, de l'occupation romaine, des royaumes bretons, des luttes féodales.

■ Pour un public plus spécialisé, la **Carte de la Corse préhistorique**, de Pierre Acquaviva (chez l'auteur, Résidence Le Bieckert, 2, rue d'Anvers 06000 Nice, 12 F port compris) fournit tous détails sur les moyens d'accès aux sites préhistoriques de la Corse et complète ainsi l'**Histoire secrète de la Corse**, de Jean-Victor Angelini (Albin Michel, 290 p., 45 F).

■ Et puis voici, plus inattendus mais tout aussi pratiques, un **Guide des animaux en voyage**, de Pierre et Josette Rousselet-Blanc (Pierre Horay, 224 p., 35 F), qui vous permettra de ne pas abandonner, pendant vos vacances, vos amis « inférieurs », en vous donnant les adresses où ils ne sont pas indésirables, et **Le guide du camping-car** de Patrick Savoie, qui vous livrera tous les secrets des « maisons roulantes ».

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5<sup>e</sup> Tél. 633.83.20 +



le film court, **super 8**  
une aide visuelle  
d'avenir le cinéma au service de tous  
pour la formation, l'éducation  
et l'information

- Astronomie
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Technologie
- Economie
- Géographie
- Histoire
- Social
- Arts
- Sports
- Sciences Naturelles
- Sciences Homme

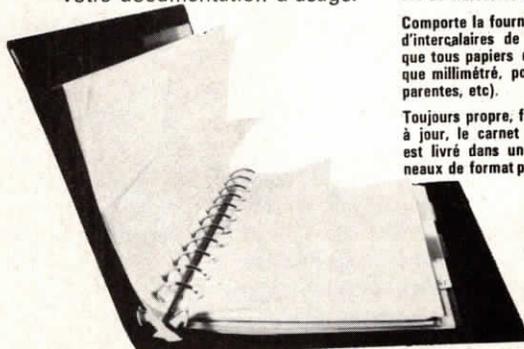


CATALOGUE SUR DEMANDE

## le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DEPOSES

répond à vos besoins.  
\*  
vous aide dans votre travail.  
\*  
contient  
votre documentation d'usage.



format unique  
21 x 13,5 cm

\*  
VENDU  
EXCLUSIVEMENT

par  
**BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS Tél. 331-01-41- 587-01-13**

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

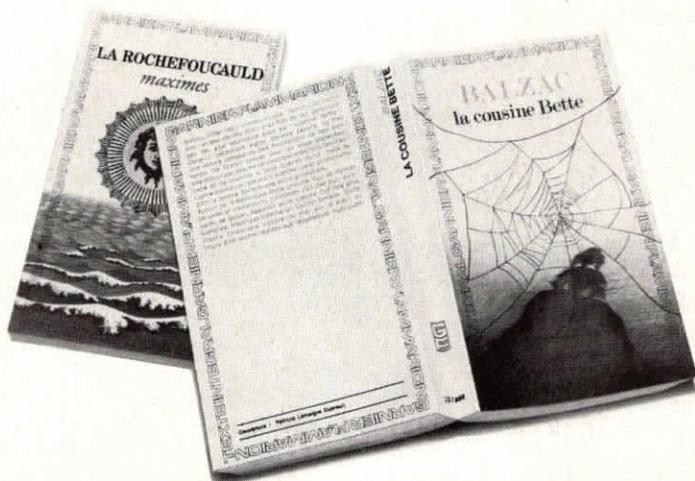
Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

Le carnet est vendu complet ou vous le composerez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément

**NOUVEAUTÉS:** les fiches étagées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

# Des titres nouveaux en GF poche, collection Garnier-Flammarion :



LA ROCHEFOUCAULD, Maximes.  
VERLAINE, Poèmes saturniens, Confessions.  
VERLAINE, Fêtes galantes, La bonne chanson,  
Romances sans paroles,  
Ecrits sur Rimbaud.  
BALZAC, La Cousine Bette.  
VERLAINE, Sagesse, Parallèlement,  
Les mémoires d'un veuf.  
MAUPASSANT, Contes du jour et de la nuit.  
DIDEROT, Contes et entretiens.

**A paraître à la rentrée :**  
LESAGE, Histoire de Gil Blas de Santillane.  
STENDHAL, Chroniques italiennes.  
MALLARME, Vers et prose.  
J. VERNE, Voyage au centre de la terre.  
Vingt mille lieues sous les mers.

Synergie, K4E

Pour recevoir le catalogue complet des 292 titres GARNIER-FLAMMARION, découpez ce bon et retournez-le à :  
GARNIER: 19, rue des Plantes 75014 PARIS ou à : FLAMMARION: 26, rue Racine 75006 PARIS

Nom. .... Prénom. ....

Adresse .....

**GARNIER-FLAMMARION**

# le loisir dans la société



Des dizaines de millions de vacanciers, 48,2 % des Français en été et 17,1 % en hiver, quelque sept millions de campeurs et caravaniers, et combien de « sportifs » — actifs ou spectateurs — sans parler de tous ceux que leurs heures libres jettent sur les chemins innombrables du loisir... Pour eux, il faut prévoir, construire, aménager. Une politique, et un marché, des plaisirs conquis en sont la conséquence, sinon le revers.

## le droit aux loisirs

---

*« Nous avons un lit, nous avons un enfant,  
ma femme !*

*Nous avons du travail, et même tous les deux,  
nous avons le soleil, et la pluie et le vent ;  
il ne nous manque qu'un petit rien  
pour être libres, aussi libres que les oiseaux :  
rien qu'un peu de temps. »*

Richard Dehmel (*L'ouvrier*, traduction R. Lasne)

LES CONQUÊTES SOCIALES de 1936, avec notamment l'accès aux congés payés, ont été le premier jalon de la reconnaissance du « droit aux loisirs ». Depuis, les grandes centrales syndicales n'ont jamais relâché leur action pour que ce droit soit, non seulement reconnu, mais appliqué. Si, effectivement, le principe en est acquis, il y a encore loin pour que le loisir soit considéré à sa juste dimension et fasse partie intégrante, comme l'une des composantes indispensables, de la vie de l'homme d'aujourd'hui. Les responsables des secteurs « loisirs » des syndicats CFDT, CGT et CGT-FO ont répondu à nos questions.

C'est là un point qui fait l'unanimité de tous les responsables syndicaux, qu'ils appartiennent à la CFDT, à la CGT ou à FO : on ne peut aujourd'hui dissocier la revendication aux loisirs de celles qui concernent les conditions et le temps de travail, en deux mots les conditions de vie de l'individu.

Robert Bono, responsable du secteur « action sociale-cadre de vie » à la CFDT, est on ne peut plus clair sur ce point : « *Le droit au travail, le droit aux loisirs sont intimement mêlés. Il y a une liaison qui nous*

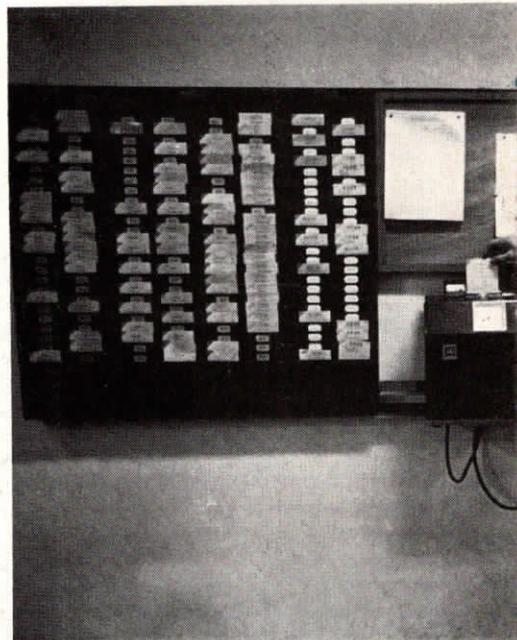
*apparaît évidente entre les deux et nous essayons d'occuper tous les terrains qui conditionnent la vie quotidienne des travailleurs. »* Pour Georges-Bernard Renouard, secrétaire de la commission « vacances-loisirs » de FO, le loisir est d'abord le droit d'être soi-même hors des temps contraints : « *On ne doit pas opposer le droit aux loisirs au droit au travail. A Force ouvrière, nous refusons cette dichotomie entre travail et loisir, car la vie d'un homme est un tout. »* Et Jean Rouffignat, responsable du secteur des comités d'entreprises à la CGT, souligne également cette liaison : « *Le droit aux loisirs, vieille revendication de la CGT qui s'est affinée au cours des décennies, s'affirme de plus en plus en fonction des conditions de travail et de vie, tant dans l'entreprise qu'à l'extérieur. »*

### avoir le temps

### de ses loisirs

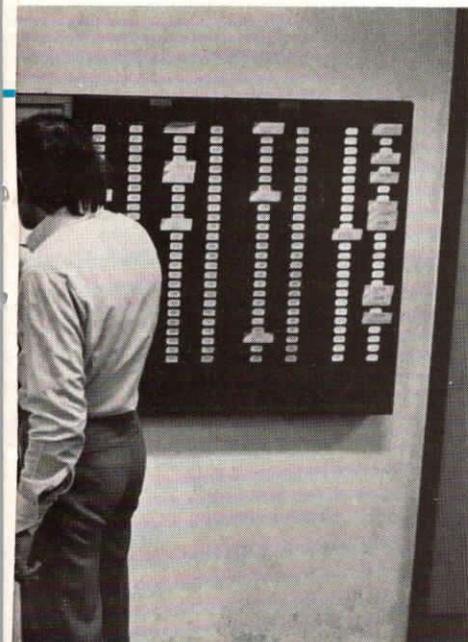
---

A partir de cette affirmation, il s'agit évidemment de définir les conditions qui permettraient à tout un chacun la ressource de ce droit aux



loisirs. Certes, il y a eu déjà des acquis considérables, mais jamais le dessein d'une véritable politique des loisirs. Par conséquent, communes aux revendications du travail, un certain nombre de revendications pour le loisir le sont aussi aux grandes centrales syndicales, surtout depuis qu'elles ont mis au tout premier plan l'amélioration des conditions de travail.

A partir du moment où l'on considère que l'individu a besoin d'un certain temps libre simplement pour le repos, la récupération de ses forces, le temps qui lui reste pour ce que l'on pourrait appeler le loisir enrichissant lui est plus ou moins chichement compté selon les catégories socio-professionnelles. Même si, à l'extrême, le loisir peut être après tout le droit à ne rien faire, il découle d'un certain nombre de données générales qui apparaissent toutes au sein des actions syndicales. L'amélioration des conditions et la réduction du temps de travail en sont les toutes premières. « *Appliquons déjà ne serait-ce que la semaine de quarante heures qui n'est pas respectée partout* », dit Jean Rouffignat qui rappelle que la moyenne pour la France se situe



encore aux environs de quarante-deux heures.

L'amélioration des rémunérations est également un facteur important. Le loisir coûte cher, et les équipements apparaissent tout aussi essentiels à une véritable politique des loisirs. Mais il convient encore de ne pas oublier l'amélioration du cadre de vie que Robert Bono considère comme une donnée particulièrement déterminante dans l'appropriation par le travailleur de ce droit aux loisirs. Toujours sur le plan général, le responsable CFDT souligne les inégalités criantes qui empêchent actuellement toute véritable politique du loisir. Tout comme le responsable CGT attire l'attention sur les budgets dérisoires des ministères qui détiennent la clé d'une telle politique : Jeunesse et Sports, Tourisme, Culture et Environnement.

## la liberté de choisir

Georges-Bernard Renouard va plus loin en estimant qu'au-delà du droit aux loisirs, il convient d'avoir le droit de choisir : « Il faut réduire encore

*le temps de travail, mais il convient aussi de l'organiser et de permettre à chaque individu de choisir son temps de loisir. Si on impose le temps de loisir, cela devient un temps contraint. Il faudra un jour trouver les moyens, pour chaque travailleur, de choisir la date de ses vacances, la période et la périodicité de ses occupations. Cela revient à dire qu'il faut donner à l'homme plus de responsabilités. Des responsabilités qui lui permettent de répondre aux devoirs qu'il doit remplir dans notre société, mais aussi la possibilité de réaliser par lui-même et parmi les autres son plein épanouissement. »*

Cette liberté de choisir apparaît également à Robert Bono comme absolument indispensable mais, si elle doit exister pour le travailleur, elle doit exister aussi pour les populations d'accueil qui ne doivent pas subir le loisir des autres comme une agression à leur propre cadre de vie. Nous entrons là dans le domaine des vacances qui restent encore pour certaines catégories sociales la seule vraie période de loisirs. Encore faut-il tenir compte de ces 52 % des Français qui ne partent pas en vacances, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de loisirs.

On sent bien la préoccupation des syndicats qui ne veulent visiblement pas tomber dans le piège des vacances, des loisirs à tout prix, ou plutôt à n'importe quel prix. Pour tous, une politique des loisirs doit englober une politique de tourisme social. Le loisir quotidien, le loisir de fin de semaine, doivent être considérés comme des moments importants ; le loisir vacances doit l'être comme un moment privilégié de la vie. On s'achemine d'ailleurs dans les revendications vers une cinquième semaine de congés payés, laquelle devrait être attribuée en priorité, estime Georges-Bernard Renouard, aux femmes et aux personnes qui font un travail pénible ou difficile. Mais la condition première avancée par le responsable FO demeure le droit, pour ces bénéficiaires de cinq semaines de congé, de pouvoir les prendre quand ils voudront et de les fractionner comme ils voudront. Ce doit être une des priorités du dialogue à établir.

Sur cette exigence, qui apparaît somme toute fondamentale si l'on veut donner sa plénitude au mot loisir, on peut évaluer les difficultés qui restent à surmonter, surtout lorsque l'on mesure celles qui président,

dans notre pays, à l'établissement d'un étalement des vacances que réclame le plus élémentaire bon sens. Car si l'on veut parvenir à cette liberté des choix des temps de loisir et de vacances, il faudra passer par une réorganisation totale des temps de travail et le dialogue, notamment avec le patronat, ne sera vraisemblablement pas facile à amorcer. D'autant moins semble-t-il que, lorsque l'on évoque une politique des loisirs, Jean Rouffignat, par exemple, ne rejette pas la responsabilité de son inexistence sur les seuls pouvoirs publics : « *On ne peut écarter la responsabilité patronale qui, au niveau des entreprises, constitue un véritable frein. Il y a une certaine obstruction au niveau des comités d'entreprise, soit que la subvention n'existe pas, soit qu'elle soit insuffisante. Ce n'est pas le hasard, mais bien l'objet d'un combat idéologique qui reste pour nous très important.* »

### tourisme social balbutiant

« *Seul le tourisme social peut permettre de réaliser les objectifs d'égalité et de contenu* », dit Robert Bono, en soulignant l'isolement dans lequel est tenu celui-ci et en rappelant pour exemple, qu'en France, le chiffre d'affaires du tourisme social représente 6% du chiffre d'affaires de l'ensemble du tourisme, alors qu'en Belgique il représente 27%. Il est clair que ce tourisme social a, en France, bien du

mal à s'organiser, peu soutenu, voire délaissé qu'il est par l'Etat. Toutefois, des tentatives intéressantes ont été entreprises et, se battant contre vents et marées, donnent des résultats non négligeables qui prouvent en tout cas que, si une politique réelle était instaurée dans ce secteur, tous les espoirs seraient permis.

Le CECOREL (Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs) en est un exemple. Réunissant vingt-deux organisations, notamment trois grands syndicats, CFDT, FO et FEN, mais aussi des associations familiales coopératives, des mutuelles, des associations d'éducation populaires, telles que la Ligue de l'enseignement, la Fédération Léo-Lagrange, la Jeunesse au plein air, l'Union des centres de plein air, Villages, Vacances, Familles, entre autres (notons au passage que Robert Bono en est l'actuel président et Georges-Bernard Renouard le délégué général), cet organisme s'érige en promoteur social face aux marchands de loisir. Plusieurs réalisations sont déjà en activité à Bombannes en Gironde, à La Motte d'Aveillans dans l'Isère, aux Rives-des-Corbières dans l'Aude, à Sare dans les Pyrénées-Atlantiques et à La Garde-Freinet près de Saint-Tropez. Cette dernière illustre parfaitement les caractéristiques d'un tourisme social qui ne serait pas à sens unique. En effet, la conception et la réalisation du centre de loisirs de 450 lits ont été faites en parfaite coopération avec la municipalité et la population tant en ce qui concerne

le domaine architectural que les équipements, les emplois nécessaires étant strictement réservés aux habitants.

Des organismes financiers comme l'INVAC (Investissement Vacances) destiné aux comités d'entreprise en vue de pratiquer une politique d'investissement commune, ou le FIVCO (Fonds d'investissements vacances des collectivités) travaillent directement avec le CECOREL. La CGT ne fait pas partie de ce dernier, mais ses liens privilégiés avec Tourisme et Travail font que sa structure et son expérience de tourisme social sont importants puisque quelque 3 500 comités d'entreprises investissent sous diverses formes dans cet organisme.

Même si ces tentatives sont d'envergure, il reste qu'une politique de tourisme social passera par l'encouragement de ces initiatives, seules aptes à gommer les inégalités et qui n'en sont, compte tenu du chiffre global du tourisme en France, qu'à leurs balbutiements. Cela n'exclut pas, bien entendu, une politique d'aide à la personne en direction des plus défavorisés que toutes les centrales réclament et qui pourrait venir se greffer sur des initiatives comme le « Chèque-Vacances » dont FO a été l'instigatrice.

Malgré les dures batailles engagées sur l'emploi dans la crise actuelle, les trois grandes centrales syndicales n'entendent pas mettre ce « droit aux loisirs » à l'arrière-plan de leurs revendications. Trop imbriqué à la qualité de la vie de l'homme et surtout se posant dorénavant comme indispensable à sa dimension sociale, le loisir est plus que jamais présent dans toutes les actions, même s'il n'apparaît dans certaines qu'en filigrane. CFDT, CGT et FO, chacune avec sa personnalité, sa conception, ses armes, entendent bien imposer l'idée que le droit aux loisirs n'est pas une conséquence du droit au travail, mais que l'un et l'autre sont les composantes fondamentales des droits du travailleur.

Maurice Guillot

**l'école et la nation**

168 Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tel 277 35 22

N° 272

Mai 1977

le n° 8 F

**LA CONDITION ENSEIGNANTE**

vie, travail, responsabilités.

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

13 % des ménages en 1960  
85 % en 1976



27 600 000 disques diffusés en 1960  
130 000 000 en 1974



## le prix du loisir

« Des moyens accrus et des loisirs accrus  
sont les deux agents de la civilisation de l'homme. »

Benjamin Disraeli (*Discours à Manchester*, 3 avril 1872)

LE LOISIR a envahi les murs des villes, les pages des magazines, les journaux radiophoniques et l'écran de l'entr'acte au cinéma : loisir des vacances avec l'appel de la mer, du sable et du soleil, mais aussi loisir quotidien avec l'attrait du bricolage, du téléviseur ou de la chaîne hi-fi. Il suffit de lire les publicités des couloirs du métro et des places publiques ou d'écouter la radio pour être persuadé qu'au plus profond de la crise économique, les Français ne restreignent pas leur *budget* loisir : car, à côté des dépenses alimentaires et vestimentaires, est apparu depuis une trentaine d'années un nouvel élément dans la consommation des Français : les loisirs.

dépenses...

et bénéfiques

Le Centre de recherche et de documentation sur la consommation (CREDOC) et l'Institut national de la

statistique (INSEE) ont étudié la part des dépenses de loisirs dans le budget des familles françaises. De son côté, le secrétariat d'Etat à la Culture publie régulièrement des statistiques sur les consommations culturelles des Français : on sait maintenant que le total des dépenses effectuées à l'occasion des loisirs (détente, spectacles, locations de vacances...) par les Français atteignait 115 milliards de francs en 1970. Une étude (1) du CRU (Centre de recherche d'urbanisme) montre qu'à cette époque la consommation « privée » des loisirs équivalait à 80 % des dépenses alimentaires.

C'est probablement le taux d'équipement des ménages en téléviseurs qui apparaît le plus spectaculaire en passant de 13 % en 1960 à 85 % en 1976. L'évolution de la production française de disques est aussi révélatrice. En 1960, étaient diffusés 27 600 000 disques et en 1968 près de 52 millions ; en 1974, on atteignait un total de 130 millions. La radio joue d'ailleurs un rôle consi-

dérable dans la vente de ce bien culturel : les hit-parades, les interviews de vedettes, les retransmissions de concerts sont autant de faits qui font vendre : autour des années 70, Radio-Luxembourg, à raison de cinq à six passages quotidiens, a diffusé le *Concerto pour deux mandolines* de Vivaldi. Trois mois plus tard, 60 000 exemplaires en 45 tours et 25 000 exemplaires en 33 tours avaient été vendus.

Les pouvoirs publics consacrent eux aussi une part de leur budget au loisir. Le CREDOC estimait, il y a quelques années, à 525 millions de francs le montant total des dépenses culturelles des communes, chiffre qui serait à rapprocher de celui du budget des Affaires culturelles qui n'atteignait, à la même époque, et à lui seul, que 340 millions. Certes, les dépenses culturelles des communes peuvent apparaître faibles par rapport à d'autres postes comme la voirie ou l'enseignement mais on constate que c'est presque 5 % du budget communal qui est consacré

aux dépenses culturelles (contre 0,98 % pour l'administration centrale et 0,34 % pour les départements en 1975). Près de 50 % de ce budget sont destinés aux spectacles et à l'animation ; viennent ensuite les bibliothèques et les musées avec seulement 10 % chacun.

Au niveau national, c'est essentiellement l'étude des différents budgets ministériels qui permet d'examiner les dépenses de l'Etat au niveau des loisirs. On sait que les loisirs ne relèvent plus maintenant d'une seule direction ministérielle. Il faut donc déceler à travers des administrations aussi différentes que celles des Affaires sociales, de la Coopération, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, les chapitres consacrés au loisir. En comptabilisant l'ensemble de ces dépenses, on observe que le budget de l'Etat n'atteint pas dans ce domaine 3 %. Et ce fait est attesté par une étude du CRU (2) qui montre qu'en 1970 les collectivités publiques dépensaient pour le loisir 6,5 milliards de francs, ce qui apparaît dérisoire par rapport aux 115 milliards de francs dépensés la même année par les ménages pour leurs loisirs.

C'est donc bien aux particuliers que revient la plus grande part des dépenses ou des *bénéfices*... Une autre approche du phénomène économique du loisir consiste en effet à étudier les comptes des entreprises qui vivent du loisir : celles-ci n'ont pas cessé de se multiplier au fur et à mesure que les congés augmentaient et qu'une demande se faisait jour. Le développement des activités nautiques, des sports d'hiver, des sports équestres entraîne par exemple la nécessité de s'acheter un équipement adapté. On peut facilement observer que toute forme de loisir entraîne de nouvelles activités commerciales : les skis, les chaussures, les anoraks, les lunettes pour les sports d'hiver, les combinaisons et masques pour la plongée sous-marine, les bateaux pour la navigation de plaisance. Même les promenades, qui apparaissent pour-

tant comme une forme d'activité peu onéreuse, amènent les éditeurs à publier des guides pour les sorties de week-end ou pour les randonnées d'été : or en 1975 les plus gros tirages de livres reviennent aux guides touristiques (31 613 guides édités en 1975) ! Les tirages moyens des autres catégories de livres oscillent entre 15 000 et 18 000.

Ce tourisme de week-end ou de vacances plus longues a entraîné aussi la construction de résidences secondaires qui ne cessent de se multiplier. Il est intéressant de noter à cet égard que 13 % des investissements nationaux en matière de construction étaient encore récemment consacrés à des réalisations de ce type. Il y a quelques semaines, un grand quotidien du soir annonçait sur une page entière la création d'un club entièrement consacré aux placements pour les vacances et dont le nom associait les loisirs et la pierre. Les pages des hebdomadaires sont remplies de photographies de nouvelles installations de stations de sports d'hiver ou de nouveaux aménagements du littoral français où le béton, la brique ou le bois sont à vendre.

Le tourisme, avec en particulier les voyages, est devenu aujourd'hui une activité privilégiée de loisir : jadis activité de service, il est devenu, dans la plupart des cas, une activité industrielle avec un chiffre d'affaires qui atteignait, en 1973, 43 milliards de francs. Aujourd'hui, les organisateurs de voyages parlent d'étude de marchés, de marketing. Les nouveaux circuits qu'on présente dans les catalogues sont de nouveaux « produits » à promouvoir et depuis deux ans se tient le Salon du tourisme. L'appellation de « marchand de soleil » donnée à certains « Tour-opérateurs » (3) témoigne de ce fait.

C'est pourtant sans aucun doute le domaine de la presse des loisirs qui est le plus révélateur : le bricolage, le jardinage, la couture, la photographie, le son, le cinéma, le voyage, le plein air, la musique, la télévision, les arts, le sport sont

autant d'activités qui incitent à acheter des périodiques spécialisés. Si la presse quotidienne rencontre aujourd'hui des difficultés se manifestant principalement par des baisses de tirage, la presse liée au temps libre se porte bien. *Bateaux* ne tirait pas à 55 000 exemplaires en 1971 ; son tirage est aujourd'hui de 73 000. En deux ans *Moto Revue* est passée de 89 000 exemplaires à près de 105 000 exemplaires. *Plaisir de la maison* a vu ses ventes tripler en dix ans. *Télé 7 jours* diffusait, en 1961, 204 122 numéros par semaine et 2 334 301 en 1975. En 1976, année de crise pour la presse, deux publications pour le voyage (*L'aventure et Ailleurs*) sont apparues sur le marché à côté de la revue *Partir*, guide pratique du voyageur, plus ancienne. Pour évaluer l'importance économique de telles publications, il faudrait également étudier les recettes publicitaires de ces entreprises de presse. A cet égard une certaine presse des jeunes est révélatrice (4) : sur 64 pages de *Salut* (qui a succédé à *Salut les copains*) 16,5 pages sont consacrées à la publicité. Sur 78 pages de *Hit* on en compte 19 de publicités diverses, *Jacinte* consacre 30 % de sa surface totale à la publicité. De plus, dans la majorité des journaux à idoles, les surfaces non consacrées directement à la publicité sont occupées par la promotion de tel ou tel chanteur ou à son dernier disque sorti que le lecteur est invité à aller acheter.

### retombées sociales et économiques

Dans ces conditions le loisir permet non seulement à des industries d'accumuler des capitaux mais aussi de créer des emplois dans le secteur secondaire et tertiaire ; le métier d'animateur qui se développe en témoigne : on estimait en 1976 à 7 000 le nombre d'animateurs professionnels dans le secteur jeunesse, sports, loisirs. A ce chiffre devrait s'ajouter celui des vacataires qui

travaillent pour un temps dans une municipalité ou une association. La réduction progressive du temps de travail devrait multiplier ce type d'emplois. Le calcul du nombre de travailleurs employés par les industries du loisir n'a pas été fait mais doit être considérable.

Même les activités culturelles réputées pour coûter cher ont un impact économique certain. Une étude (5) sur le Festival d'Avignon portant sur l'année 1967 montrait que, pour la seule branche « hôtellerie, restauration, débit de boissons et de tabacs », le nombre d'emplois saisonniers créés à Avignon, grâce au Festival, s'élevait à 936.

L'ensemble de ces statistiques permet donc de mesurer l'importance économique du loisir et son prix. Cependant de nombreuses associations de loisirs éducatifs, pour l'enfance et la jeunesse, ne vivent que grâce aux minces subventions de l'Etat et des cotisations de leurs membres. Leur rôle est pourtant considérable : la plupart des moniteurs de centres de vacances pour enfants sont formés par des associations privées : les mouvements de jeunesse, confessionnels ou non, les fédérations de chorales ou de théâtre amateur, les clubs scientifiques ou techniques, les associations de cinéma non professionnel, regroupant des millions d'enfants et de jeunes, ont aujourd'hui des difficultés financières et parlent de survie. Chaque année, le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) revendique l'augmentation en subventions de ses membres et dénonce la faible part du budget Jeunesse et Sports qui n'atteint pas 1% du budget global de l'Etat.

Mieux : en 1974, la Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture fait savoir publiquement qu'elle fait parvenir à l'Etat, sous forme d'impôts sur l'activité éducative bénévole, 14 314 000 francs. Elle mentionne que, pour la même année, l'Etat lui a alloué des subventions de fonctionnement pour un

## chiffrer le loisir ?

Les chiffres officiels (de l'Institut national de la statistique et des études économiques) ne connaissent pas une ligne spécifique de la « consommation des ménages » pour les loisirs, qui restent associés à la culture — et comprennent, curieusement, une subdivision consacrée aux dépenses de tabacs et allumettes (pour information, 7 385 MF en 1971). Néanmoins certains postes donnent d'intéressantes indications.

On estime ainsi que les ménages français ont dépensé, en 1975, pour acquérir des récepteurs de radio, 1 619 MF (contre 683 en 1970), des téléviseurs, 5 492 MF (contre 2 361), des électrophones et magnétophones, 2 221 MF (contre 897), pour de l'optique non médicale et des appareils de photo et de cinéma, 904 MF (contre 724) pour des articles de sport et de camping, 2 468 (en 1974, contre 1 018 en 1970).

Pour l'ensemble des « spectacles et jeux de hasard », le total des dépenses a atteint 4 438 MF en 1974, dont 1 534 pour le cinéma. D'autre part les Français ont joué à une PMU, en 1974, la bagatelle de 10 089,6 MF (contre 7 991,6 en 1972) et y ont, en fait, « dépensé » (perdu ?) seulement 3 044,6 MF en 1974 (contre 2 346 en 1972).

Les « dépenses de motorisation » ont été (chiffres de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles) pour les voitures particulières (et commerciales) neuves, clés en mains, carte grise comprise, de 30 411 MF en 1975, contre 26 429,5 MF en 1973. L'INSEE estime par ailleurs que les achats de caravanes sont passés, en prix courants sur la base 1962, de 106 MF à cette date à 344 MF en 1971 et le chiffre avancé pour 1975 est de 1 149 MF. Pour les motocycles et cycles, on passe, toujours en prix courants sur la base 1962, de 485 MF à 1 037 et l'estimation 1975 est de 1 957 MF.

En se basant sur les chiffres d'immatriculation, le volume de la flotte de navigation de plaisance est passé de 218 893 voiliers, dont 177 411 de 2 tonneaux et moins, au 1<sup>er</sup> janvier 1970 à 330 815 (dont 260 698) au 1<sup>er</sup> octobre 1974.

montant total de 6 046 432 F. A 1 franc de subvention, il correspondait donc à cette époque 2,36 F d'impôt.

Les Scouts et les Guides de France, pour leur part, estimaient, il y a quelques années, offrir au pays un Concorde tous les trois ans, en faisant économiser à l'Etat chaque année plus de 60 millions de francs grâce aux 2 500 000 journées de loisir éducatif offertes aux jeunes par ces deux mouvements. On peut alors parler de véritable économie de l'Etat réalisée sur les loisirs des jeunes. Ce n'est plus de l'économie du loisir qu'il est question mais de l'économie sur le loisir.

Néanmoins, si on ne peut que regretter ce manque de soutien aux associations de jeunesse et de loisirs, l'examen des activités de ces fédérations nous prouve qu'il est possible aujourd'hui de se distraire et de distraire d'une manière éducative à bas prix. On peut se demander en effet si l'apparition du marché économique du temps libre n'altère pas la nature même du loisir.

C'est bien de cela qu'il s'agit quand Michel Burton (6) écrit à propos du voyage : « J'ai peur que l'on se mette à le vivre comme la vie quotidienne, et que le voyage ne devienne budget et le voyageur comptable... Voyagez avec vos envies et vos naïvetés et pas seulement avec vos voyageurs chèque... » De l'autre côté de l'Atlantique, Jean-Guy Moreau, pour sa part, chante : « Le loisir c'est tout ce que j'ai envie de faire, seul ou avec d'autres, sans qu'il soit question d'horaire, de salaire, ou de la manière de le faire »...

Patrick Gallaud

(1) Coronio et Muret, *Loisir — du mythe aux réalités* (CRU, 1973).

(2) Op. cit.

(3) Terme désigné couramment pour parler des organisateurs de voyages.

(4) D'après le mensuel de l'animation STAJ, n° 20, 1976.

(5) *L'impact du Festival d'Avignon sur l'économie de la ville*, étude effectuée en 1969 par le SOGREP, sous la direction de M. Jean Salmona.

(6) In *Partir* n° 33, février-mars 1977.

## les métiers du loisir

*« Je me tiendrais toujours plus obligé à ceux par la faveur desquels je jouirai sans empêchement de mon loisir que je ne ferais à ceux qui m'offriraient les plus honorables emplois de la terre. »*

René Descartes (*Discours de la méthode*)

SI L'ON ADOPTE la définition du Larousse pour ce mot magique, il est pratiquement impossible de circonscrire le domaine des métiers du loisir. Toute activité qui remplit le temps en dehors des occupations habituelles peut être considérée comme une activité de loisir. La variété de ces activités est extrême.

Mais si l'homme de notre temps veut « sa dose de loisir » et pas n'importe quel loisir, il tient à « la qualité du loisir ». Ce qui amène tout naturellement les pouvoirs publics à s'intéresser à ce phénomène de masse et, en particulier, à créer des organismes officiels chargés de promouvoir et de réglementer dans une certaine mesure l'usage des loisirs, de surveiller les métiers du loisir et d'instituer une formation à ces métiers nouveaux et, en apparence, faciles (1).

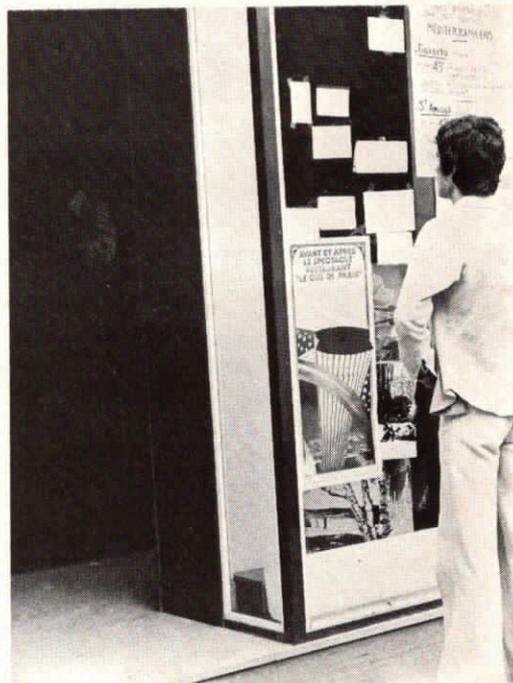
*Dans le secteur public*, un certain nombre de fonctionnaires, d'agents auxiliaires ou contractuels ont, à des titres divers, mission de s'intéresser aux loisirs.

Ce sont d'abord ceux qui relèvent du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports : directeurs régionaux et départementaux, inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, directeurs

d'établissements régionaux et spécialisés (CREPS, Centres d'éducation populaire), conseillers techniques et assistants aux divers niveaux : régional, départemental et local. L'orientation actuelle de la politique des services Jeunesse et Sports est de développer la formation avec, comme objectifs, de former annuellement mille nouveaux animateurs professionnels, de contrôler et sanctionner la formation des animateurs bénévoles, de procurer un statut aux animateurs socio-éducatifs professionnels.

Une autre catégorie mérite notre attention : celle des directeurs de maisons des jeunes et de la culture. Chaque MJC a en général une orientation particulière, une dominante, ce qui rend la désignation du directeur délicate. Celle-ci résulte d'un triple accord : du conseil d'administration, de la municipalité, du ministère de la Culture. Aucun diplôme universitaire n'est formellement exigé, mais une solide formation générale est indispensable ainsi qu'une aptitude à l'animation culturelle polyvalente, une bonne formation de gestionnaire et l'esprit d'équipe indispensable à une tâche variée d'impulsion et de coordination.

Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture sont préoccupés du développement du tourisme en milieu rural. Quant au ministère de la Santé, il intervient par ses fonctionnaires et cadres, en dehors du domaine de la santé proprement dit, pour susciter



des vocations d'animateurs auxquels il est demandé une culture suffisante et des qualités psychologiques pour apporter, dans les activités de loisirs des moins favorisés (malades, handicapés, personnes âgées...) des éléments de délasserment, de divertissement et de développement de la personnalité.

*Dans les organismes relevant d'associations sans but lucratif comme dans les entreprises privées à caractère commercial*, les personnels employés sont à peu près les mêmes : des animateurs, des hôtes, des moniteurs, des gestionnaires, des organisateurs, des cadres de direction, qui présentent un certain nombre de traits communs.

D'abord, dans ces différents secteurs d'activité, vastes et diversifiés, le personnel est pour une large part peu qualifié, donc mobile, sans garantie d'emploi. Les carrières risquent, le plus souvent, d'être courtes, discontinues, avec des recyclages délicats. Des qualités physiques (santé, bonne présentation) et psychologiques sont exigées, assorties de compétences techniques et pratiques. Il est souvent demandé la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères (indispensables dans les fonctions d'accueil et de relation).

Ces emplois — nous n'osons pas dire métiers — offrent des débouchés restreints ; ils sont en partie

(1) Cf. aussi *Avenirs*, n° 245-246 : « Les métiers du tourisme et des loisirs » et *Les cahiers de l'ONISEP*, n° 13 : « Les métiers du tourisme ».



tenus par des personnels totalement ou partiellement bénévoles. Le marché de l'emploi, surtout en matière d'animation culturelle, se trouve « bouché », malgré une expansion incontestée, une demande sociale forte. Un remède possible : que les amateurs et les bénévoles cèdent la place à des professionnels qualifiés — lorsque l'organisme employeur dispose de ressources suffisantes.

Le métier d'animateur est celui qui vient à l'esprit dès qu'on parle de loisir. L'animateur n'est pas seulement chargé d'organiser et d'animer les activités de loisir, sportives, culturelles, artistiques, touristiques, avec la participation de touristes et de vacanciers évoluant dans une ambiance de détente. Pour beaucoup d'animateurs, le temps de loisir doit être formateur, sans engendrer l'ennui ou la contrainte. L'animateur incite, propose. Il doit faire preuve d'imagination, d'esprit d'invention, et faire appel à l'esprit de création tout en distrayant.

Les formes d'animation varient selon les conditions d'exercice de la profession : âge des clientèles (adolescents, adultes), situation (célibataires, familles), nature de l'animation (villages, clubs, ateliers, etc.), techniques d'animation (sportives : voile, plongée, ski - ou socio-éducatives : ciné-club, photographie, poterie, théâtre, excursions, etc.).

L'animateur a des horaires lourds ; son travail nécessite une présence et un dynamisme constants. Il est un élément de rapprochement entre les « clients », il les met en contact et s'efforce de créer des liens cordiaux entre eux, des activités communes spontanées. S'il y a plusieurs animateurs dans un club, il sera parfois bon qu'ils se concertent pour travailler en équipe.

Les animateurs peuvent être formés soit dans le domaine sportif (diplôme du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports), soit dans le domaine socio-culturel. Le BASE (brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative) sanctionne une expérience d'animation et non des connaissances théoriques (deux ans d'animation - dix-neuf ans d'âge) ; le CAPASE (certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives) est réservé aux titulaires du BASE ou d'un diplôme d'IUT (carrières sociales, option animateur socio-culturel) ou de la première partie du DECEP (diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire). Ces études sont assez longues (trois ans en moyenne). La formation est organisée et contrôlée par les commissions régionales de la promotion socio-éducative (COREPSE), créées dans chaque académie.

Une mention mérite d'être faite des *directeurs et animateurs de villages de vacances*, secteur en expansion. Ils doivent être titulaires du BASE ou du CAPASE.

Dans les *agences de voyages*, l'*agent vendeur* est celui qui conseille la clientèle, lui fournit tous les renseignements utiles, établit le devis selon le programme décidé par la clientèle, vend le voyage. Il délivre aussi les titres de transport et procède aux réservations et locations nécessaires (chambres, trains, avion, voitures particulières, autocars...). Son horaire de travail est généralement de quarante heures par semaine, sur six jours ouvrables. Il perçoit, en plus de son salaire fixe, une commission variable sur les ventes et, le plus souvent, une prime d'ancienneté et une gratification de

fin d'année. Il est recruté soit sur diplômes (BT ou BTS tourisme, diplôme du Centre d'études et de promotion du tourisme), soit en fonction de son expérience. Il doit avoir beaucoup de rapidité et de compréhension et un sens psychologique certain, allié à une faculté d'élocution et une bonne présentation.

Le *chef d'agence* a une responsabilité commerciale et technique (répartition et contrôle du travail des employés de l'agence, embauche et gestion du personnel, contrôle et recouvrement des recettes, animation de l'agence, solution des problèmes délicats). Mi-actif, mi-sédentaire, il dépasse souvent les quarante heures hebdomadaires. Il a en général une formation spécialisée (BT, BTS, stage au CEPT) et une solide expérience du tourisme (sept ans d'expérience professionnelle sont exigés).

La profession de *guide-interprète* a été réglementée pour la première fois en 1939 et vraiment organisée en 1961. Outre des connaissances historiques et touristiques, le guide-interprète doit savoir une et parfois deux langues étrangères. Il peut être « indépendant », et doit ainsi établir sa réputation et cultiver ses relations personnelles, ou attaché à une agence. Le plus souvent il doit aussi s'occuper des détails matériels du voyage. Son activité est surtout saisonnière. Les salaires et les avantages de la profession peuvent être très différents. Les formations requises sont le BTS tourisme mais surtout le diplôme de l'Ecole du Louvre ou la licence d'histoire de l'art et archéologie.

Le métier d'*hôtesse* recouvre des réalités professionnelles très variées. Les hôtesses sont parfois employées temporairement (Foire de Paris, Arts ménagers...), d'autres sont salariées d'une compagnie (de transports aériens ou maritimes, par exemple) ou d'une agence. Les plus connues sont les « hôtesses d'accueil » qui travaillent dans les offices de tourisme, les gares, les aéroports, les manifestations culturelles ou commerciales, etc. Mais certaines autres exercent de véritables fonctions d'in-

tendance et de surveillance, notamment dans les clubs et villages de vacances, et sont alors de véritables adjointes de direction. Les qualifications requises varient avec les emplois ; le baccalauréat est un niveau minimum. Les hôtes de l'air sont en général recrutés par concours, les hôtes de terre engagés directement après entretien ; le BT ou BTS tourisme, les certificats du CEPT ou de l'Institut national de formation des animateurs de collectivités sont appréciés ainsi que des connaissances en enseignement ménager, assistance sociale, sanitaire et médicale.

Dans les *offices de tourisme*, le directeur est recruté par contrat, d'une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction. Il est nommé par le président de l'office (qui est le maire de la commune) après avis du comité de direction et agrément du préfet. Il est responsable de l'organisation, de l'accueil et de l'information ainsi que de la promotion touristique de la région. Il assure également la gestion financière de l'office (dont il rend compte au comité de direction et au conseil municipal) et de celle du personnel. Il doit avoir des connaissances en marketing et en aménagement touristique.

On peut rapprocher cette fonction et celle de *directeur de syndicat d'initiative*. Il doit avoir au moins vingt-cinq ans, pratiquer une langue étrangère, s'intéresser aux sports de la station, avoir des connaissances de comptabilité et avoir fait un stage de deux mois dans un office de tourisme. Le niveau universitaire minimum est le BTS tourisme, le certificat de stage du CEPT ou du Centre d'enseignement supérieur du tourisme.

Qu'y a-t-il de plus attirant, pour les jeunes, que les métiers évoquant les vacances, les voyages, la liberté de faire ce qui plaît ? Et pourtant... Et pourtant, ceux qui organisent les vacances ne sont pas nécessaire-

ment ceux qui en profitent ; ceux qui vendent des voyages peuvent rester toute leur vie assis dans un bureau étroit, ceux qui s'occupent des loisirs (des autres) fournissent souvent douze heures de travail par jour ou plus, à la belle saison. Il ne suffit pas d'être sensible à l'appel des pays inconnus, d'être plein de dynamisme et de curiosité, de se sentir à l'aise dans les contacts humains pour réussir dans les métiers du loisir.

Après réflexion, on découvre vite que ces métiers sont « usants », que les postes permanents, dans ce secteur d'activités, sont plutôt sédentaires et qu'ils imposent nombre de contraintes pénibles, que les emplois actifs sont le plus souvent confiés à des travailleurs saisonniers, avec tous les inconvénients que suppose cette formule de travail. De plus, la croissance des demandes de loisir de la part des travailleurs est un phénomène tout récent : le personnel qui occupe les professions du loisir est relativement jeune et les perspectives de renouvellement de ce personnel sont réduites.

Ces considérations pessimistes ne semblent pas cadrer avec le rapport du Conseil économique et social qui, en 1972, indique que les emplois directement ou indirectement engendrés par les loisirs représentent plus d'un million d'actifs, tandis que les secteurs touchés en totalisent près de deux millions et que les postes professionnels permanents sont au nombre de deux cent mille rien que dans l'hôtellerie, avec la création annuelle de dix mille emplois résultant de la transformation du système hôtelier français par la disparition des hôtels vétustes et inadaptés aux besoins de la clientèle et leur remplacement par des établissements offrant une gamme de services plus étendue. Mais le rapport reconnaît que les perspectives des métiers du tourisme et des loisirs, en dehors de l'hôtellerie, sont plus délicates à cerner et paraissent stables en volume, notamment pour les personnels d'agence et d'accueil.

René Guy

## le territoire

« Il faut aussi être très poli avec la terre et avec le soleil... »

Jacques Prévert (*Histoires*)

MIEUX VIVRE, qualité de la vie... Les pouvoirs publics ont, souvent, depuis des années, affirmé leur volonté de réaliser ces objectifs. Parmi les moyens proposés, l'aménagement du territoire tient une place importante. C'est par un arrêté du 14 février 1963 que fut ainsi créée une Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Son rapport d'activité 1976 fait état de trois axes d'action : « Poursuivre l'effort de localisation des activités industrielles et tertiaires dans les régions prioritaires et contribuer ainsi à la politique nationale de promotion de l'emploi ; mieux utiliser l'espace en ville, à la campagne, en montagne et sur le littoral en valorisant l'idée de la qualité de la vie pour mieux répondre aux aspirations des Français ; bien assurer sur l'ensemble du territoire les services de transports, de télécommunications et de communication sociale dans la perspective d'une meilleure égalité de chances et d'une bonne compétitivité des régions. »

Sans, donc, que cela fasse l'objet d'une action spécifique, la DATAR est amenée à s'intéresser aux problèmes soulevés par le développement et l'amélioration des loisirs, à travers les politiques spatiales ou sectorielles qu'elle met en œuvre — et qui touchent nécessairement des domaines aussi variés que le sport, la culture, le tourisme ou l'animation socio-culturelle, ou encore la protection de la nature. Il est difficile, par suite, d'établir le bilan précis de l'action de la DATAR pour les loisirs, qui est souvent incluse dans des

## pour le loisir

---

*« une aire de pique-nique en Aquitaine »  
dessin primé lors du concours  
organisé par la Mission  
auprès des écoliers de la Région parisienne*

actions globales plus générales.

### des villes pour vivre

---

C'est en particulier le cas de la politique engagée depuis trois ans en direction des « villes moyennes », dont la population va de 20 000 à 100 000 habitants. Cette politique a marqué un certain tournant, au moins une étape, dans l'aménagement du territoire qui, dans le domaine proprement urbain, s'était jusque-là attaché à développer les métropoles d'équilibre, afin de contrebalancer l'attraction de la Région parisienne.

Sans doute, dans la période 1968-1975, les villes moyennes avaient connu une importante croissance démographique et économique. Mais il fallait, de toute évidence, compléter et même tempérer ce développement quantitatif par une amélioration qualitative, en vue de promouvoir un urbanisme équilibré, aux dimensions humaines (en particulier en écartant la multiplication des « tours » et des « barres »). Cependant c'est aux villes qu'était laissé le soin de définir et de conduire leur politique d'aménagement, en même temps qu'elles étaient incitées, au moyen d'une aide globale, à formuler des propositions pour la réalisation de leurs programmes.

Première étape, un groupe opérationnel, composé de chargés de mission de la DATAR et de la Direction de l'Aménagement foncier et urbanisme (ministère de l'Équipement), aide les collectivités locales

à concevoir et à monter leurs programmes et un groupe interministériel veille à ce que ceux-ci soient établis dans le cadre d'une concertation interministérielle étroite. La municipalité élabore donc, pendant une période qui va de six mois à un an, un dossier d'intention, avec ses objectifs et ses projets. Celui-ci est soumis pour agrément au groupe interministériel.

Ensuite, la ville affine ses propositions (encore entre six mois et un an) et établit un projet de contrat avec évaluation financière de chaque action et échéancier précis. C'est alors au comité interministériel d'aménagement du territoire de donner son approbation, qui sera assortie d'une subvention globale à la ville. Elle se monte en général entre 30 et 35 % du budget prévu. Le reste doit être financé par la municipalité, avec l'aide possible de prêts obtenus auprès de la Caisse des dépôts.

L'intérêt de cette aide est de permettre des opérations originales et innovantes qui ne pourraient pas être subventionnées par des procédures de financement traditionnel, et, le cas échéant, en fonction des problèmes réels et des besoins exprimés et non pas des normes officielles. A ce jour 51 villes moyennes sur 82 ont ainsi souscrit des contrats de ce type et l'on espère que l'opération sera achevée fin 1978.

Le contrat de Morlaix (14 876 000 F au total, à quoi doit s'ajouter un budget minimal annuel de 600 000 F pour permettre un début de fonctionnement des différents équipements) peut donner une idée de cette politi-

que, qui comprend en particulier l'extension du musée, la création d'une bibliothèque pour enfants, le développement du port de plaisance, l'aménagement des quartiers de la vallée de Ty Dour (création de terrains de sport et de jeux, d'un jardin d'agrément, d'un centre couvert d'animation pour jeunes enfants...), la création d'un centre pour des activités socio-culturelles et d'une annexe de la bibliothèque municipale au Centre du Plateau, enfin l'aménagement d'espaces verts dans la cité HLM « La vierge noire ». Comme d'usage, ce « contrat » porte sur trois ans (1977-1979), et, étant donné la brièveté de ce délai obligatoire, la municipalité a délibérément choisi « la relance de l'animation socio-culturelle » comme axe de son action.

### des littoraux à découvrir

---

Plus anciennes que l'opération villes moyennes, et sans doute plus spectaculaires, sont celles qui ont pour but l'aménagement des littoraux qui comporte une importante dimension touristique. Celui du Languedoc-Roussillon a commencé en 1963 et celui d'Aquitaine en 1967, et la conduite des opérations dépend pour chaque région d'une mission interministérielle.

L'aménagement « touristique » du littoral Languedoc-Roussillon avait expressément pour but de mettre en valeur un territoire de 200 km de long sur 20 km de profondeur, et de

répondre ainsi à la « course à la Méditerranée » qui, chaque année, se faisait plus massive : création de cinq villes balnéaires nouvelles, destinées à devenir le centre d'unités touristiques plus vastes et capables d'accueillir chacune entre 100 000 et 120 000 personnes ; constructions de villas, hôtels, immeubles collectifs, villages de vacances (en tout 400 000 lits nouveaux), de vingt ports de plaisance, reboisement de 6 000 ha de collines, approvisionnement en eau des communes du bord de mer, démontage et assainissement des étangs. Cette opération impliquait aussi la restructuration et la modernisation de l'infrastructure routière.

Si l'opération Languedoc-Roussillon est encore assez loin d'être achevée, celle de l'Aquitaine, entrée dans sa phase opérationnelle en 1974, en était en 1976 à « mi-parcours ». Elle prévoyait essentiellement un aménagement touristique du littoral : 232 kilomètres sur la côte océane de Gironde et des Landes (entièrement constitués de plages de sable), 35 sur la Côte basque (dont 15 de sable), à quoi s'ajoutent les 78 du Bassin d'Arcachon (20 de sable) et les 187 des lacs aquitains (63 de sable). Plus de la moitié des 330 km de plages sont actuellement encore vierges de toute fréquentation (pendant la haute saison 130 000 baigneurs le dimanche et 90 000 le lundi en occupent 130 km).

Dix opérations d'aménagement touristique sont inscrites pour l'horizon 1980 pour le secteur Gironde-Landes : l'aménagement des ports de plaisance de la Gironde (Le Verdon et Pauillac), la création de 17 000 lits à Hourdin, l'opération de Carcans-Maubuisson, le développement de la station de Lacanau, l'aménagement de Claouey à Lège, de Pirailan, d'Andernos-Arès, de Moliets, de Port d'Albret (Soustons-Vieux Boucau), l'aménagement concerté de Capbreton-Hossegor. Pour le secteur de la Côte basque on prévoit l'aménagement de Chibata, de la Côte des Basques, d'Ibarriz-Mourissot, de l'Untxin et de Chingoudy et dans l'arrière-pays de bourg

de Sare. Il a été également mis en place un plan camping destiné à la création de 30 000 lits nouveaux mais en même temps adapté à la côte Aquitaine (capacité des camps limités à 1 000 lits, implantation dans un cadre forestier).

Le rapport d'activité 1976 de la DATAR signale aussi trois schémas d'aménagement en cours d'achèvement pour la Basse-Normandie, la Bretagne et le littoral entre la Loire et la Gironde ainsi que quatre schémas d'aptitude et d'utilisation de la mer déjà engagés (rade de Brest, golfe du Morbihan, zone de Pertuis en Charente-Maritime et baie de la Somme).

Dans le cadre de la charte de développement économique de la Corse, trois commissions travaillent dans le comité régional de tourisme depuis 1976 pour l'aménagement touristique (promotion, équipement, espace rural) : en plus du programme prévu pour l'intérieur, il comprendra une amélioration des ports de plaisance, la création de bases de loisirs et de nature et la réalisation d'équipements légers.

### des sentiers

#### pour marcher

De façon plus générale, le tourisme rural, nautique, équestre, le développement du ski de randonnée... entrent, avec plus ou moins d'importance, dans les programmes de rénovation rurale et dans la « politique de la montagne ». A cet égard on peut signaler la « Grande traversée des Alpes », qui a consisté à baliser le sentier qui les traverse et à le doter de gîtes d'étape, afin de développer la randonnée pédestre (ou à skis). Mais s'il s'agissait par là de promouvoir une nouvelle approche touristique de la montagne et de l'ouvrir au plus grand nombre (les gîtes ne sont guère séparés que par six heures de marche), le but était aussi de « sauver » les hameaux et villages montagnards, en fournissant un salaire d'appoint à des ruraux et en freinant ainsi

l'émigration des montagnards vers les villes. Dans le même esprit est en préparation une « Grande traversée des Pyrénées ».

Mais cet exemple de la GTA est en lui-même très significatif et à certains égards exemplaire. Certes le loisir est largement entré dans les mœurs et plus spécialement sous la forme du tourisme. Mais il semble bien que, lorsqu'il fait l'objet de l'attention des planificateurs (ou des « aménageurs »), c'est presque toujours, au départ ou à l'arrivée, dans la mesure où il peut « servir » l'économie. A la limite, rien donc de totalement « désintéressé », rien qui soit strictement envisagé pour le plaisir de l'homme en état de loisir. Certes on part d'un certain nombre de tendances qui se manifestent (attrait du soleil, de la montagne, de la nature, de la mer, demande d'équipements culturels, besoin d'animation urbaine ou rurale...) et c'est pour les satisfaire qu'on prévoit, qu'on aménage, qu'on construit... Mais il n'est pas toujours sûr que les demandes des intéressés l'emportent sur les nécessités de la rentabilité. On vise souvent plus la quantité que la qualité, et le profit de certains (les « promoteurs » par exemple) pèse souvent très lourd dans le choix des réalisations et des équipements.

Peut-on cependant trouver quelque raison d'optimisme pour l'avenir ? Voici le cas du Mimbeau, lagune de la pointe de Cap-Ferrat. En 1972 des promoteurs étaient parvenus à convaincre une partie de la population qu'il était de son intérêt de construire une marina... Finalement, ce projet a dû être abandonné à la suite d'une vaste campagne d'opinion. On peut souhaiter que, dans les aménagements futurs du territoire, et particulièrement des littoraux, il en soit toujours de même et qu'ainsi la conquête du loisir ne se fasse pas au détriment des équilibres naturels, du paysage, et finalement des besoins réels de la plus grande majorité des intéressés.

Pierre-Bernard Marquet

# réservez vos vacances Club à Calvi

## La personnalité du Club Olympique

- Organisation axée sur les vacances absolues : liberté totale, aucune obligation de participer aux activités.
- Ambiance agréable, détendue, loin des soucis de la vie moderne.
- Nombre de participants limité pour l'agrément de tous.
- Installation dans un site mondialement réputé au bord d'une mer sans pollution loin de la route des pétroliers.
- Prix extrêmement compétitifs parce que résolument dirigés vers des tarifs les plus bas possible grâce à une gestion directe et à la suppression d'activités coûteuses ne profitant qu'à une infime minorité.
- Réductions importantes prévues à certaines dates pour favoriser l'étalement des vacances.

## Venez en vacances avec nous :

- Si vous aimez vivre en bordure de mer dans des bungalows rustiques le long d'un des plus beaux golfes du monde, joyeusement, sainement, sans contrainte, avec le soleil toujours présent, revenir avec de nouveaux amis et des souvenirs plein la tête, tout cela à des prix compétitifs.

Mais si vous préférez :

- Les plages encombrées, le snobisme, la foule, le confort de la ville et la bousculade de « L'industrie des Loisirs », ce n'est pas notre vocation, vous ne vous plairez pas avec nous. Les fidèles du Club viennent et reviennent et assurent sa meilleure réputation en amenant leurs amis, leurs enfants et même parfois leurs petits-enfants.



## loisirs

Au Bar sur la plage, c'est la tranquillité, les chaises longues, les parasols, la détente. Si vous préférez le shopping, l'arrivée des bateaux dans le port ou rêver sur les remparts de la citadelle, 2 kilomètres vous séparent de Calvi que vous pourrez franchir en quelques minutes avec le pittoresque petit autorail. Et le soir, les spectacles, les jeux et la danse dans une ambiance amicale, sympathique et sans prétention.

## habitations

Les bungalows style canadien sont situés dans une pinède de 10 hectares

en bordure de mer, le long de la très belle plage de Calvi, 5 kilomètres de sable prolongés par de petites criques (isolées au milieu de rochers surplombant la mer. Vous pourrez vivre en costume de bain si vous le désirez, sans changement de vêtement à tout propos et il vous suffira de quelques pas pour être dans la mer



## sports et excursions

Activités sportives : leçons de natation, tournois de volley-ball (trois terrains), pêche sous-marine (matériel à votre disposition), ping-pong, pétanque. Pour les heures calmes : bridge, échecs, tarots, scrabble, belote, etc. Vous pourrez au cours de longues promenades découvrir ce pays exceptionnel, qui vous offre à la fois la mer et le soleil.

## repas

Grande table de multiples hors-d'œuvres à volonté, préparés chaque matin et ensuite des plats gastronomiques (poulet à la crème, canard à l'orange, couscous, steak béarnaise...). Salle à manger sous les pins par petites tables de 4 personnes. Si vous avez fait une pêche miraculeuse dans la journée, vous pourrez griller vous-même vos poissons au barbecue et les déguster entre amis.



Renseignez-vous  
sur nos autres  
dates de départ.

**Sejour 2 semaines  
tout compris**

Départ de Paris par avion

4, 11, 18 juin  
27 août

1490 F

13 août

1900 F

Départ de Nice

5, 12, 19 juin  
28 août

1090 F

**CLUB OLYMPIQUE**

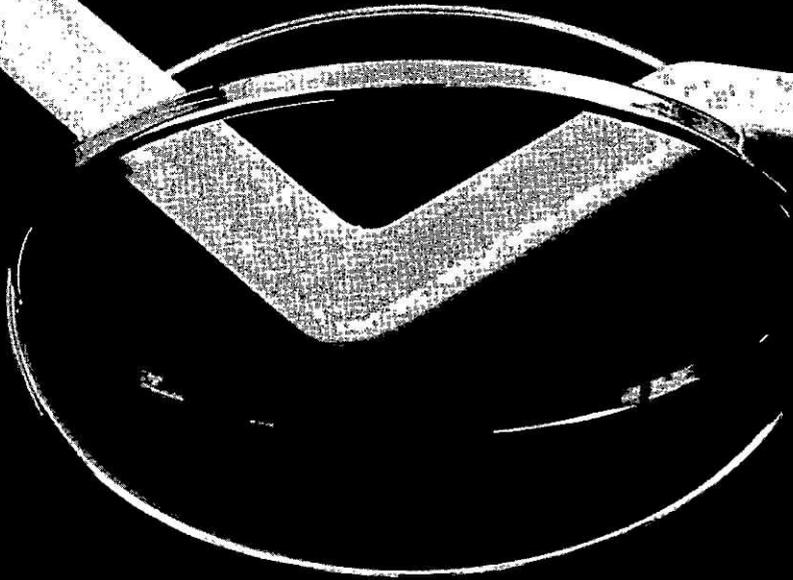
3, rue de l'Echelle 75001 Paris - tél. 260.31.62



**En cadeau  
cette documentation  
sur la Corse  
que vous conserverez  
même en cas  
d'annulation**

Decoupez ce bon et adressez-le à : Club Olympique, 3, rue de l'Echelle 75001 Paris  
**Bon d'inscription** - Inscrivez-vous sans aucun risque. Vous avez  
l'entière liberté d'annuler votre inscription sans explication dans les  
8 jours. Vous serez aussitôt remboursé.  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Date et lieu de départ \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Joindre un chèque de  
320 F à toute des-  
cription.

# "jet" de condor



## BEAUTE DES FORMES. PURETE DES LIGNES. SOUS TOUS LES ANGLES.

*Anatomiquement étudié pour le confort et la détente du corps, stable se positionne à volonté par simple glissement du corps, se transforme en rocking-chair. Se plie à loisir jusqu'au démontage complet.*

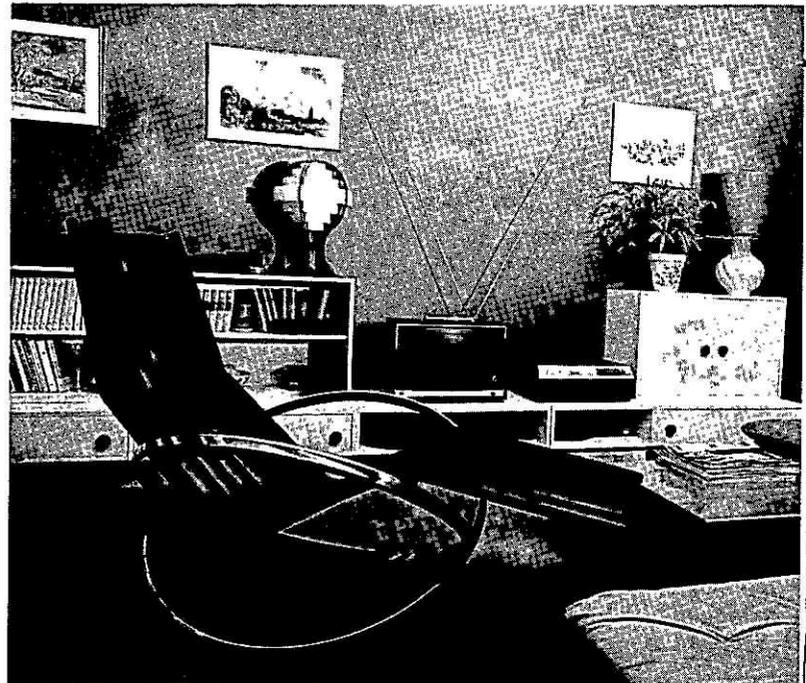
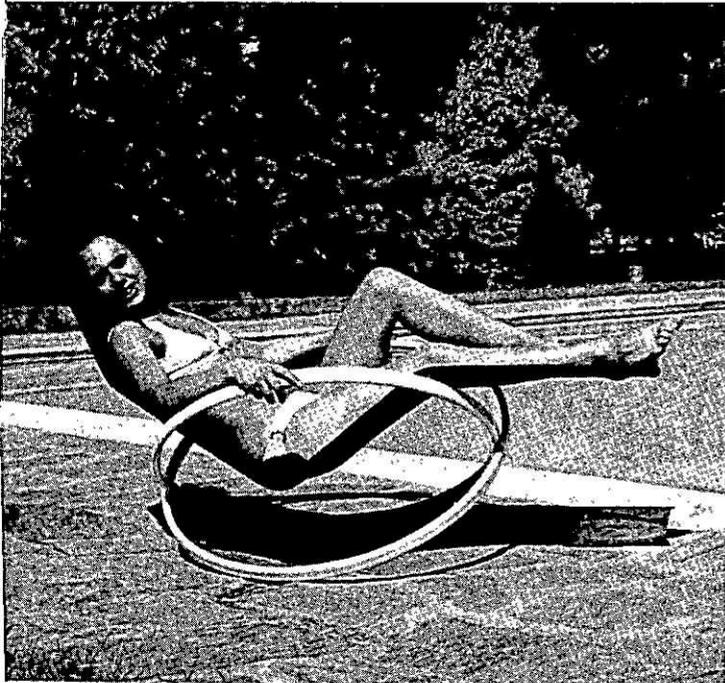
*Existe en chromé ou laqué. Toutes teintes skai ou toiles.*

*DOCUMENTATION couleurs JET contre 4 francs.*

*Luxeux catalogue général CONDOR avec échantillons tissus contre 10 francs.*

**MAGASINS CONDOR**

218, rue Lafayette, 75010 Paris - Tél. : 607.30.54 +



Et demain ?  
Lorsqu'enfin, peut-être,  
la religion du travail  
ne sera plus la seule  
obligatoire et générale ?  
Lorsqu'enfin nous saurons  
redevenir contemplatifs ?  
Lorsque nous ne fuirons plus  
devant notre solitude  
et devant notre liberté ?  
Trop lointains lendemains ?  
Irréalizable rêve ?  
Déjà pourtant certain espoir  
ne paraît pas insensé...  
Mais encore faudrait-il  
qu'une nouvelle perspective  
s'offre à l'éducation  
et que l'école enseigne aussi  
non seulement le sens  
de l'autonomie personnelle  
mais encore et surtout  
la maîtrise du temps.  
Telles sont, entre autres,  
les suggestions  
qu'avec Jacques Rigaud,  
sous-directeur général  
de l'Unesco,  
nous proposerons  
en épilogue, optimiste,  
de ce numéro spécial.



## le loisir a-t-il un avenir ?

## le bon usage du temps

entretien avec Jacques Rigaud, sous-directeur général de l'Unesco

*« Me citeras-tu un homme qui attribue une valeur réelle au temps, qui pèse le prix d'une journée ?... »*

*Fais donc, mon cher Lucilius, comme tu le dis ; empare-toi de toutes tes heures. »*

Sénèque (*Lettres à Lucilius*)

● **Beaucoup de sociologues parlent aujourd'hui de notre civilisation comme d'une civilisation de loisirs. Cette définition vous paraît-elle satisfaisante ?**

Pas tellement. Elle me paraît dater un peu. Au fond, qui a commencé à parler de la civilisation des loisirs ? C'est Dumazedier dans les années 50. A cette époque, on sortait en effet d'une période de la vie sociale d'un pays, dit « développé », qui était dominé par le travail. Le loisir, avec sa connotation 1936 — et je le dis sans aucun esprit péjoratif, loin de là — avec sa connotation sociale et politique, apparaissait comme une conquête sur un travail imposé et en lui-même stérile. Disons que ce concept des loisirs a été une étape dialectique nécessaire, mais qu'elle est, à certains égards, dépassée, au moins sur le plan sémantique ; le mot « loisir » est un mot, du moins pour moi, qui sonne un peu creux. Des formulations générales comme : « ce qu'on fait à loisir », « quand vous aurez le loisir de faire ceci ou cela », ont à la fois un sens de vacuité, d'absence d'activité et un sens ludique qui ne me paraissent pas correspondre à la richesse profonde de la notion même que l'on voudrait utiliser.

● **Serait-ce en quelque sorte une définition négative en opposition d'une autre, positive cette fois, qui serait celle du travail ? La notion de loisir n'aurait-elle pas encore acquis la plénitude de son sens ?**

Exactement. C'est la raison pour laquelle j'allais vous dire que l'expression qui me paraissait le plus adaptée aux préoccupations contemporaines des sociétés développées était la notion de « temps libre » par rapport au « temps de travail ». Vous me direz que la nuance est peut-être imperceptible, mais je crois que tout ce qui peut conduire nos contemporains à penser qu'il n'y a pas des temps opposés, des temps creux et des temps pleins, des temps pénibles et des temps d'épanouissement, mais qu'il y a plusieurs façons d'être dont chacune doit apporter à l'individu un enrichissement, tout ceci me paraît plus fort que la simple expression de « loisirs ».

Il y a le temps de travail qui doit être, dans une certaine mesure, un temps d'accomplissement. Et il y a le temps libre avec tout ce qu'il peut comporter : le temps nécessaire pour récupérer, pour reposer, le temps consacré à la vie familiale, le temps libéré pour l'ensemble des engagements sociaux, spirituels, politiques, et enfin le plus libre des temps libres (et non pas un temps résiduel), celui que l'individu consacre, en fonction de son propre choix, à son épanouissement personnel ou communautaire selon les voies qui lui paraissent les meilleures.

● **Mais est-ce que notre société technicienne a réellement libéré le temps ?**

Là, il faudrait reprendre la défini-

tion de Bergson sur le temps intérieur, le temps psychologique. Car il n'est pas douteux, reconnaissons-le objectivement, que notre société, non pas par rapport à la société médiévale ou une société très ancienne, mais par rapport à la société du XIX<sup>e</sup> siècle, notre société a libéré du temps. J'entends bien qu'à certains égards la vie urbaine du XIX<sup>e</sup> siècle comportait moins de ces inconvénients, de ces pesanteurs qui mangent beaucoup de notre temps. Et même sans parler de la classe ouvrière, considérez la vie qui pouvait être celle des professions libérales, de ceux qu'on n'appelait pas à l'époque des « cadres supérieurs ». Ainsi, le fondé de pouvoir d'une banque sous Napoléon était peut-être un homme plus libre qu'aujourd'hui ; il perdait moins de temps en formation permanente, en transports, en activités de pure récupération. Les esprits étaient plus disponibles, donc d'ailleurs plus cultivés à ce niveau social. Mais il n'empêche que l'abaissement de l'âge de la retraite, les congés payés, la diminution de la durée du travail, un certain nombre d'améliorations dans les conditions de vie ont, dans une certaine mesure, libéré du temps.

● **Comment l'homme moderne réagit-il devant ce temps libéré ? Parvient-il vraiment à l'organiser ?**

Ce qui est sûr, c'est que l'homme se trouve en quelque sorte embarrassé devant ces disponibilités nouvelles, les utilise assez mal. Voyez



comment la plupart de nos contemporains, faute d'avoir une idée très précisée et très positive de ce à quoi ils pourraient utiliser ce temps libre, ne font que retrouver les manies et les automatismes de la vie du temps non libre. Je ne sais pas si vous avez vu cette pièce, à mon avis extraordinaire, et qui est au cœur de notre sujet : **Loin d'Hagondange**, que le TNP a donnée à la Porte Saint-Martin. C'est l'histoire d'un couple âgé ; lui, était ouvrier en Lorraine, à Hagondange et il a pris sa retraite ; ils se sont installés dans le Midi, ont complètement coupé leurs racines et vivent dans la nostalgie d'Hagondange, ne sachant plus quoi faire. L'homme se réfugie, le jour, dans un atelier où il travaille ; tous les matins il se lève à six heures et demie, sauf le samedi et le dimanche... ; bref, il a un temps extraordinaire et ne sait pas comment l'utiliser ; il se détruit lui-même.

Il est donc vrai (pour toutes sortes de raisons qu'il serait vain d'énumérer), que la capacité d'utilisation du temps libre par les individus, avec l'initiative que cela représente, n'est pas en proportion avec cette libération du temps. Et ce n'est pas un problème de formation. Nous connaissons tous des gens qui ont admirablement organisé leur temps libre, que ce soit celui de la journée, de mois ou de l'année, voire de l'ensemble de leur vie active. D'autres au contraire, à des niveaux très élevés de responsabilité, et apparemment très cultivés, ne savent pas quoi faire dès qu'ils ont du temps

libre ; ce sont des gens qui s'ennuient en vacances, qui finalement ont peur des vacances.

● **N'y a-t-il donc aucun rapport entre la culture et les loisirs ?**

Avant de répondre directement à cette question, je veux en venir à ce que j'appellerai l'explication métaphysique. Au fond, l'homme moderne, qui maîtrise de mieux en mieux un certain nombre de techniques, d'instruments, de connaissances et de puissances, est, devant le phénomène du temps, extraordinairement démuné. Nous avons perdu le sens des grandes perspectives du temps. Le temps même de la vie humaine qui s'est allongé depuis une centaine d'années est quelque chose qui, à la fois, nous fascine et nous rend assez impuissants. Nous ne savons plus — j'allais dire rester inactifs — être contemplatifs. Une sorte d'activisme nous saisit. Voyez comme, pour beaucoup de nos contemporains, le début des vacances est une période critique parce que les gens ont perdu leur rythme ordinaire et ne savent pas par quoi le remplacer. C'est ce qui explique tous ces types de comportements caractéristiques de la civilisation des loisirs, notamment vis-à-vis des voyages organisés qui rassurent les intéressés dans la mesure où on les réinsère dans une organisation, un emploi du temps, etc. L'homme reste en quelque sorte les bras ballants devant ce temps qui lui est offert et qu'il ne sait pas véritablement maîtriser.

J'en viens maintenant à la relation entre loisir et culture ou « temps libre » et « culture ». Je crois que ce sont deux notions de toute manière très distinctes ; quel que soit l'intérêt que je porte personnellement à la culture, je n'aurai pas d'impérialisme culturel. Je ne prétendrai pas que tout le loisir doit être utilisé à des activités que l'on qualifie généralement de culturelles. Mais je dirai en sens inverse que toute utilisation du temps libre, quel qu'en soit l'objet, prend valeur de culture suivant

la disposition d'esprit de celui qui s'y livre :

Qu'est-ce que je veux dire par là ? Eh bien je considère que, si un individu consacre une part de son temps à une vie familiale épanouie, à une relation sociale, à un engagement politique, même à des activités physiques ou à un contact avec la nature, cela a valeur culturelle, parce que précisément c'est une communication, c'est une réflexion, c'est un approfondissement. Il y a une manière de vivre ces diverses activités qui me paraît finalement beaucoup plus porteuse de culture qu'une assistance inerte, indifférente ou purement mondaine à une exposition, à un concert ou à une pièce de théâtre. Je crois que la culture dans le temps libre ce n'est pas simplement un problème de contenu, c'est aussi un problème d'attitude par rapport à ce contenu. C'est la raison pour laquelle une attitude d'homme de culture vis-à-vis du loisir est avant tout une attitude imaginative, créatrice, autonome, et qu'elle est donc tout à fait indépendante du niveau de formation ou même du niveau de culture, en ce sens que des gens très instruits sont parfois incapables d'utiliser leur temps libre. Ils s'ennuient, ou bien s'étourdissent par des voyages qui sont de la pure consommation, où l'on court tout excité d'un endroit à l'autre ; ils s'étourdissent aussi par une certaine manière de vivre le sport de compétition : je connais des PDG qui font du tennis uniquement pour se prouver qu'ils sont encore capables de battre de plus jeunes qu'eux, qu'ils sont les plus forts. Je n'ai rien contre ces activités, mais j'en trouve l'intention suspecte, car elle a surtout pour objet de se rassurer alors que la culture est un temps libre véritablement personnel où l'on n'hésite pas à se poser des questions, à se remettre en question.

● **L'essentiel est donc qu'une créativité puisse apparaître même dans des tâches très humbles ?**

Absolument. Dès qu'il y a cet aspect d'expression personnelle, de

## le loisir a-t-il un avenir ?

communication, de création, au sens strict du mot, dans quelque domaine que ce soit, alors le temps libre prend sa dimension culturelle.

● **Et celui qui pendant son loisir ne crée pas, ne médite pas, décide de ne rien faire, de paresser ? Comment considéreriez-vous cette attitude ?**

On peut lui donner le sens que l'on veut. Tout dépend s'il s'agit d'un temps subi ou assumé : en réalité elle est là, la différence. Le temps libre peut être assumé par une attitude, une initiative, une disposition d'esprit qui fait que l'individu, en maîtrisant ce temps, s'en enrichit. Mais le temps libre peut être subi dans l'accablement, l'abrutissement, la consommation à l'état pur, même d'une émission de télévision ou d'un voyage organisé. On peut penser que notre société, si elle offre un peu plus de temps, n'a pas encore mis les individus en situation de tirer le plein parti de cette possibilité en les rendant capables d'assumer le temps au lieu de le subir.

● **N'y a-t-il pas de notre part un certain manque de pudeur à nous entretenir du problème du loisir alors que tant de gens cherchent du travail et surtout que tant de sociétés dans le monde n'ont pas encore réglé leurs problèmes vitaux ?**

Il est exact que la problématique du temps libre ou du loisir n'est pas vraiment universelle. Ce qui l'est, par contre, c'est l'aspiration de chaque être et de chaque société à l'accomplissement. La plupart des pays en voie de développement sont encore dans une situation ambiguë à mi-chemin entre les rythmes de vie ancestraux et modernes. Traditionnellement on ne séparait pas le travail du loisir, ce qui offre l'immense avantage pour la personnalité humaine d'intégrer toutes ces activités dans une signification globale. Le problème du loisir ne s'y pose pas encore dans les mêmes temps que chez nous. Mais, confrontées au défi technologique, ces sociétés pas-

sent insensiblement d'un mode de vie où le temps n'était pas morcelé artificiellement, et suivait un rythme naturel, à une existence où le temps se dédouble en travail et loisir, dichotomie redoutable, et trop souvent acceptée comme conséquence inévitable du progrès. Il faut bien reconnaître qu'en ce domaine les conquêtes de nos sociétés développées de type industriel ne sont éclatantes qu'en apparence.

● **Ne pensez-vous pas que les jeunes générations, en refusant certaines contraintes de la société moderne et notamment cette « dichotomie redoutable » dont vous venez de parler, se réfèrent à une éthique nouvelle ?**

D'abord il faut rappeler — on ne le fait pas assez souvent — qu'une partie des élèves ou des étudiants s'insèrent parfaitement dans le système éducatif actuel, en acceptant fort bien les finalités et les contraintes dans ce qu'elles ont de plus reproductif de la société globale. Il y a aussi les marginaux, bien sûr, qui refusent en bloc, mais ne font pas bouger les choses, et encore certains ne dédaignent-ils pas de profiter des avantages que leur offre cette société qu'ils récusent. Restent ceux, et ils sont nombreux, qui acceptent, mais en réfléchissant, en critiquant, en proposant ; c'est peut-être par eux que se manifesterait une volonté déterminée de changer le cours des choses.

● **Précisément, ne pourrait-on définir une perspective éducative qui aurait pour visée de rendre l'homme capable de maîtriser le temps libre qui lui est donné, de s'assumer et d'être le créateur de son propre loisir ? N'y a-t-il pas sur ce point une carence de notre école ?**

N'accablons pas cette pauvre école. Je me mets en garde moi-même contre une tendance qu'on a à accuser l'école des carences qui sont celles de la société dont l'école n'est que le reflet. C'est cette pré-

caution que je veux prendre avant de porter contre l'école précisément une accusation grave, mais qui s'adresse à chacun de nous, hommes de ce temps. **L'école apprend tout sauf le temps.** Je veux dire par là qu'une des principales choses que nous devrions apprendre à l'école c'est de maîtriser cette dimension de notre existence qui est le temps. Quand vous prenez la vie d'un écolier à partir des plus petites classes, on se rend compte qu'elle est, presque en vraie grandeur, finalement très proche de ce qu'est la vie de l'adulte, avec les mêmes phénomènes de coups d'accordéon, de distorsions, de contrastes entre de très larges zones de temps libre et des zones de travail très intense ; à la fois un temps très haché et un rythme d'une impitoyable régularité.

J'entends bien qu'une des choses qu'il faut apprendre à l'enfant — et les parents le savent — c'est précisément de leur donner le sens de la régularité. On sait que la première façon dont le tout jeune enfant apprend le temps, c'est le rythme de l'alimentation, le rythme du sommeil, il a un besoin biologique de la régularité, mais au bout d'un certain temps, quand ce rythme vital est enfin pris, il faut précisément apprendre à l'enfant à jouer avec l'amplitude du temps, à user de sa liberté à l'égard de ce temps. Or l'organisation de la vie scolaire et celle de la société scolaire, par ce qu'elles comportent d'éléments de contrainte, créent un temps haché, très contrasté entre des moments intenses et des moments de relâchement. D'autre part, compte tenu de ce qu'est l'environnement familial des enfants actuellement, je suis frappé de voir — et j'en suis aussi responsable en ce qui concerne mes propres enfants — combien nous surajoutons à ce temps imposé du milieu scolaire les propres contraintes du temps des adultes : le rythme de repas des parents, les émissions de télé auxquelles toute la famille assiste, les week-ends pour ceux qui ont le privilège de pouvoir partir, etc. Bref ils vivent déjà très jeunes au rythme

# la garderie

par Daniel Zimmermann

"Coup d'essai, coup de maître...  
Ce livre ressemble à une lame :  
effilée, solide, vibrante".  
Pierre Ferran (l'Éducation)

"Un superbe roman sur la nor-  
malisation progressive d'un  
homme. On en garde un goût  
amer, en évitant de se regarder  
soi-même dans les miroirs de  
sa propre conscience".  
Gérard-Humbert Goury  
(le Magazine Littéraire)

"Dépouillé au maximum de tous  
les artifices de l'écriture à l'ex-  
ception de cette recherche  
systématique du dépouillement

qui consiste à s'interdire les  
phrases, la littérature".  
Marc Kravetz (Libération)

"La fraîcheur s'y garde avec  
une amertume qui donne son  
goût à la vérité".  
Matthieu Galey (l'Express)

"Avec le sens et le courage, des  
nuances et contradictions  
réelles, un nouvel écrivain de  
talent aborde des thèmes  
(aussi) importants dans la vie  
de notre temps".  
André Stil (L'Humanité)

"Un roman frissonnant et  
romanesque".  
Françoise Ducout (Elle)

"Il y a déjà dans l'écriture aus-  
tère de Zimmermann la pro-  
messe d'un grand écrivain".  
Yvan Audouard  
(le Canard Enchaîné)



**Éditions France Adel**

GLT

## le loisir a-t-il un avenir ?

du temps des adultes.

Comment modifier cela ? C'est un vaste problème, mais j'ai l'impression que tout ce qui permettrait, à l'intérieur du temps scolaire, de produire un élément d'imprévisibilité, de variation d'amplitude (et non pas les mêmes rythmes de trois quarts d'heure ou d'une heure et des récréations au même moment, etc.) tout ce qui placerait les enfants, très jeunes, devant l'imprévisibilité du temps libre, la nécessité d'avoir à organiser ce temps, d'avoir à le remplir au sens le plus positif du mot, me paraîtrait déjà une bonne éducation à la vie active.

Mais il y a autre chose. Je pense que, si nous considérons que le problème du temps libre pour les adultes est précisément de l'affronter, de le remplir positivement par des initiatives, par une action qui soit autre que passive, tout ce qui, dans la vie scolaire (que ce soit l'enseignement lui-même ou l'environnement social de la vie scolaire), favorise l'initiative, la créativité, l'éveil de la sensibilité, et à la limite la méditation, doit être encouragé.

Actuellement tout se fait par snobisme. On apprend du zen, du yoga, alors que d'autres veulent tout résoudre par le geste, par le bruit, par l'activité. On en revient à la phrase de Pascal : « Tout le malheur de l'homme et de ne pouvoir rester seul dans sa chambre. »

Voyez-vous, je crois que ce moment du silence, cette éducation à l'immobilité, à la contemplation — sans lui donner un sens spirituel — est une chose qui manque énormément à l'enseignement, et à l'éducation en général.

● **Comment éviter que les rythmes de vie scolaire ne soient la simple reproduction des rythmes de travail des adultes ? Est-ce en passant d'une pédagogie vouée à la transmission des connaissances dans le cadre d'un emploi du temps immuable à cette ouverture vers une maîtrise du temps que viserait par exemple une pédagogie formulée en termes d'objectifs et de rythmes pour l'en-**

**fant ? Ce « décollage » peut-il être assuré par une conception à la fois plus cohérente et plus audacieuse de la formation des maîtres ou n'exige-t-il pas surtout une volonté politique de transformer l'école en fonction de finalités éducatives nouvelles ?**

C'est sûr ! Vous savez, je ne suis pas un spécialiste des problèmes d'éducation. Il y a des problèmes que je me pose en tant qu'enseignant — et je le suis toujours ; je me les pose aussi en tant que parent d'élèves, en tant que citoyen. A la suite de la publication de mon livre (1) et parmi les nombreux témoignages que j'ai reçus, une des choses qui me frappe c'est de constater la multiplicité des expériences, des initiatives qui se produisent actuellement dans le milieu scolaire, à la base ; il en existe des milliers. Le seul problème est qu'elles sont peu connues et qu'elles se heurtent à des blocages.

● **Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles ne sont pas beaucoup encouragées.**

Certes, mais elles ne sont pas délibérément découragées. C'est l'environnement psychologique, administratif, corporatif de l'enseignement qui contribue largement à les rendre intransmissibles et précaires. Voilà ce qui me frappe, et j'en tire une conclusion à la fois optimiste et pessimiste. La conclusion optimiste est qu'il y a, dans le système actuel, des gens, à des niveaux très différents, qui sont capables d'imaginer de ces ruptures, de ces solutions nouvelles qui permettent aux enfants de vivre un peu à l'école un rythme différent de ce que sera leur rythme futur. Par conséquent, ce n'est pas par des réformes d'ensemble, imposées, systémiques, que cela se produira. Personnellement, je pense que la réforme n'est pas, et ne sera jamais, une réforme imaginée, conçue et proposée par un gouvernement quel qu'il soit. Le seul rôle, à mon avis, d'un ministre et d'une administration et aussi des syndicats, serait de rendre possible le développement

d'un certain nombre d'expériences et leur fructification à partir d'un desserrement de l'ensemble de ces contraintes. Le temps n'est plus où l'on pourrait imaginer, comme sous Napoléon et sous Jules Ferry, une solution globale et uniforme aux différents problèmes que nous nous posons.

J'ai été très frappé de voir, par exemple, un instituteur venir me proposer de parler à ses élèves de l'Unesco. J'ai dit « oui » bien entendu et j'ai trouvé ça formidable en me disant que, si tous les instituteurs de France me demandaient la même chose, je serais fort empêché. Et je lui ai demandé : « Est-ce que vous avez déjà pris des initiatives semblables ? » Il m'a dit : « Oui, j'ai été voir le sous-préfet de Meaux que j'avais rencontré dans une réunion et lui ai proposé de venir nous parler de ce que c'est un sous-préfet. » Le sous-préfet a accepté. Il y a ainsi beaucoup de gens qui, lorsque le contact leur est proposé avec le milieu scolaire, parce que peut-être ce contact paraît extraordinaire, inimaginable, sont tout de suite d'accord. Ce maître m'a expliqué comment il concevait, dans sa classe, les interventions de personnes qui venaient parler de leur travail. Ça se passe très bien ; c'est donc possible.

● **Y a-t-il une question que je ne vous ai pas posée et que vous attendiez ?**

Vous savez, je ne suis pas un homme politique et je n'ai pas une réponse prête pour chaque question. Je ne me sens donc pas frustré. Ce que je tiens à vous dire c'est l'immense rôle, qu'à mon sens, l'école aura à jouer dans l'édification d'une nouvelle société. Et je me félicite qu'une revue comme l'éducation ait abordé ce problème du loisir sous tous ses aspects, au lieu de le limiter à une réflexion purement scolaire.

Propos recueillis par  
Robert Mélet

(1) La culture pour vivre (Gallimard).

# Le Monde de l'éducation

Numéro de Juin

- **LES UNIVERSITÉS  
DANS LEURS RÉGIONS**
- **LES NOUVEAUX MANUELS  
DE SIXIEME**
- **LA TRIBUNE DES  
LÉGISLATIVES :**

les réponses d'Edgar FAURE,  
Alain TOURAINE, Guy AVANZINI,  
René REMOND, Gérard MENDEL,  
Lionel STOLERU.

*Egalement au sommaire :*

- **Un ministre socialiste  
de l'éducation aux Pays-Bas**
- **Les artistes du dimanche**
- **Les métiers de l'optique**
- **Que faire... sans le bac  
littéraire ?**

En vente chez les marchands de journaux

Mensuel : le numéro 5 F  
abonnements (11 numéros par an) :  
France 50 F - Etranger 68 F

**LE MONDE DE L'EDUCATION**

5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09



## LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de  
la maternelle à  
la classe termi-  
nale...



**Créer**, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

**S'exprimer**, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

## NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs  
Marqueurs = 8 couleurs  
Pastels = 7 à 16 couleurs

- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

## COURS AUDIO-VISUELS

### NOUVEAUTE 77

Collection Dessin  
Ecologie  
modèle et étude  
de fleurs  
pour l'enseignement  
du dessin



**LEPRINCE S.A.**  
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

Le numéro que vous lisez est un numéro spécial de la revue **l'éducation**.

Hebdomadaire de l'actualité scolaire et universitaire, **l'éducation** publie chaque année trente-six numéros correspondant au calendrier scolaire. Elle s'adresse aux enseignants de tous les niveaux, mais aussi aux parents, aux étudiants et, plus généralement, à tous ceux que les problèmes éducatifs préoccupent :

- information sur les lois, décrets et arrêtés, sur la vie des établissements, des syndicats d'enseignants, des associations de spécialistes et de parents, sur les stages de formation, les conférences, les vacances et les loisirs ;
- comptes rendus des ouvrages de pédagogie ;
- études et reportages sur les expériences pédagogiques et les grands problèmes d'éducation ;
- tribunes et courrier des lecteurs...

Revue pédagogique, **l'éducation** se doit d'être aussi une revue culturelle et traite chaque semaine de l'actualité littéraire, artistique, théâtrale, cinématographique, musicale, scientifique, et fait le point sur les grands problèmes de société.

Elle publie chaque année trois numéros spéciaux : depuis janvier 1976, ils ont porté sur la formation des maîtres, l'école et la culture, sportifs et champions, l'école dans la cité, la condition enseignante, et, celui-ci, le loisir.

Pour bénéficier d'une lecture, régulière, abonnez-vous en nous renvoyant le bon ci-dessous.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

**FRANCE 60 F**

**ÉTRANGER 80 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire	NOM	_____
	ADRESSE	_____
		_____
	DEPART. RESIDENCE	_____
		_____
	PAYS (si Etranger)	_____

*Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.*

ZIPCODE	
76	80

**bon d'abonnement** à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

## A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

**préparez votre avenir**

**Dans les carrières de l'Électronique  
et de l'Informatique**

Admission de la 6<sup>e</sup> à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup>, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquiescer dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

**ÉLECTRONIQUE** : Enseignement à tous niveaux - CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

**INFORMATIQUE** : Préparation au CAP-Fi BAC H Programmeur.

**OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.**

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT



R.P.E. - Cliché CSF - Hermil

# ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'État - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 75 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom .....

Adresse .....

(Écrire en caractères d'imprimerie)

## DISQUES MIRLITON

CHANSONS  
pour les Maternelles et les Primaires  
(Extrait de notre catalogue)



Mi 478. Disque  
La Souris Verte  
Une poule sur  
un mur  
Ainsi font...  
Mon âne...  
etc.  
Le disque 12 F



Mi 4506. Comptines. Disque  
2 plages chantées  
2 plages d'orchestre  
d'accompagnement  
Le disque 12 F

MIRLITONNETTES  
A 211

Livre-disque  
3 amusantes  
chansons avec  
sur une face  
l'orchestre  
d'accompa-  
gnement  
Livre-disque 14 F



En prévision des  
Fêtes scolaires  
quelques disques et  
livres-disques de  
chansons faciles avec  
des orchestrations modernes

Vente Grands Magasins, bons disquaires  
ou par correspondance à :

M.P.D., 35, avenue du Bac  
94210 La Varenne-St-Hilaire

Catalogue gratuit sur demande

**BON DE COMMANDE**

Nom : .....  
Adresse : .....  
Références commandées : .....  
Valeur : ..... (+ 3 F pour commandes inférieures à 50 F pour frais d'envoi)  
REGLEMENT JOINT  C.C.P. 3 volets  Chèque bancaire



## VACANCES ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

ANGLETERRE - ECOSSE - IRLANDE - ALLEMAGNE  
ESPAGNE - ITALIE - ETATS-UNIS

« JEUNES LYCEENS ET ETUDIANTS »

4 FORMULES DE SEJOURS

- Formule Culture-Loisirs : hébergement en famille sélectionnée. Cours + activités sportives, touristiques et culturelles.
- Formule Culture-Sport : voile, tennis, équitation.
- Formule individuelle : hébergement en famille sélectionnée. Ni cours, ni activités de groupe.
- Formule spéciale ETUDIANTS - ELEVES DE TERMINALE : hébergement en famille ou résidence - cours intensifs de langue.

Documentation gratuite sur demande au :

CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS  
12, rue Gabriel-Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. : (73) 93-58-68

Bureau Lyon : 32, rue Grenette, 69002 LYON. Tél. : 42-53-66  
Le C.S.L.C. est une association de professeurs, agréée par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général au Tourisme, spécialisée dans l'organisation des séjours linguistiques.

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre documentation générale sur les séjours à l'étranger.

M., Mme, Mlle .....  
Profession .....  
N° ..... Rue ..... Code postal .....

### éditorial

# du respect, et des actes

IL N'EST PAS d'éducation démocratique sans respect : respect de la personnalité en devenir de l'enfant ; respect de la libre détermination des hommes ; respect des projets collectifs librement élaborés et dont la réalisation vous a été confiée ; respect de soi-même, éducateur, par l'indispensable rigueur qui doit mettre en conformité les actes avec les paroles, les conduites avec les idéaux. Mais le respect ne saurait être passivité.

Investi d'une mission par les parents, la collectivité, la nation, l'enseignant public se doit de la remplir sans défaillance, avec le constant souci de ne pas asservir les consciences naissantes, de préserver les richesses et les différences individuelles, de ne pas trahir les desseins et les espoirs de la collectivité nationale à laquelle il appartient. L'essor de l'enseignement public, le rôle éminent qu'il a joué depuis un siècle prouvent que, très généralement et compte tenu des faiblesses de toute réalisation humaine, il a remarquablement répondu à la confiance placée en lui qui l'investissait.

Mais être éducateur, c'est donner l'exemple. Dans une démocratie c'est être, le premier, un citoyen conscient, actif et responsable. Par sa vie personnelle l'enseignant doit témoigner que son respect de la diversité des hommes n'est pas désintéressé ou mépris de leur destin ; que sa laïcité n'est point absence d'engagement ou neutralité opportune ; que son souci de remplir une mission d'intérêt public n'est point soumission aveugle aux lois d'un Etat dont il serait exclu. Le devoir du maître n'est pas de se présenter à ses élèves sans consistance et sans opinion, mais de s'astreindre à ce que ses propres engagements n'affectent pas l'objectivité de son enseignement et n'entravent pas la libre évolution des consciences et des jugements. Et c'est bien là la difficulté d'être enseignant : dans le métier, résister au pouvoir qu'accordent le savoir, le rôle, et que facilite l'audience confiante et fragile de ceux que nous aidons à découvrir ; dans la vie de citoyen, rester attentif au monde qui se transforme et participer pleinement à sa création.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nul ne saurait attendre des enseignants qu'ils restent indifférents ou muets alors même que s'élabore ce que tout le monde s'accorde à reconnaître déterminant pour l'évolution de notre société. Le chef de l'Etat, les plus hauts responsables, les représentants de toutes les options politiques, à tous les niveaux, reconnaissent la nécessité d'évolutions profondes, d'ajustements fondamentaux, de réformes majeures. Tout ce qui engage l'avenir est grave. Plus qu'un autre l'enseignant le vit. Plus qu'un autre, car il sait que l'essentiel du projet retenu par tous lui incombera en premier quant à sa mise en œuvre ; car, parce qu'il a la responsabilité des enfants, c'est à lui qu'institutionnellement l'avenir est confié. Il sait qu'il n'est pas seul à jouer ce rôle, que les familles, que tout l'environnement participe avec lui à la formation. Mais il n'ignore pas que si la réalisation du projet conduit à des déceptions ou engendre des dommages c'est lui, en premier, qui sera rendu responsable de l'échec éducatif. Ce risque il l'accepte, mais à condition de n'être pas écarté du débat préalable qui aura permis à la nation de se déterminer. Les ministres passent ; les enseignants restent et ne peuvent se dérober à leurs responsabilités, si délicates à concilier dans la pratique quotidienne mais si nobles dans leur complémentarité, d'éducateurs choisis et nommés par la nation, et de citoyens libres et souverains. Une réforme de l'enseignement les engage au-delà d'eux-mêmes puisqu'elle les contraint, pour une vie et non pour un mandat, à la mise en œuvre d'une réalisation collective. Qu'on ne s'étonne pas qu'ils n'y soient pas indifférents ; qu'on s'en félicite plutôt. Ils ne sauraient être les simples propagandistes et les exécutants aveugles de projets qui engagent plus que leur technicité : leur conscience même.

C'est peut-être parce que le projet de réforme repose sur trop d'équivoques et sur le cadre vide d'une loi avec laquelle le meilleur comme le plus contestable est possible que les enseignants, premiers impliqués, sont aussi les premiers sensibles. Un peu plus de netteté aurait certainement évité bien des malentendus. L'autorité, et les éducateurs le savent bien, repose plus sur l'authenticité et la rigueur des actes que sur la magie du verbe ou l'impétuosité des menaces. L'autorité de l'Etat et de ses représentants n'échappe pas à la règle. Ils sont, eux aussi, des éducateurs et la turbulence, la désaffection ou l'opposition des citoyens n'est-elle pas, comme en classe, le juste reflet de leurs insuffisances ?

## les jours se suivent...

**LUNDI.** La délégation nationale de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) vient de réfléchir sur « L'enseignement catholique et son avenir ». « Nous voulons bien être dans l'éducation nationale, mais nous voulons que ce système reconnaisse le pluralisme » a déclaré Henri Lefèvre, président de l'UNAPEL, qui a, par ailleurs, rappelé « la mission d'intérêt général de l'école catholique », laquelle est une « mission d'Eglise ». Bien sûr, « catholique » veut dire, étymologiquement, « universel », mais faut-il pour autant identifier cette universalité avec le « service national d'éducation » que souhaite l'UNAPEL ?

**MARDI.** Les parents d'élèves victimes de l'incendie du CES Pailleron ont rendu public le rapport sénatorial sur le problème des constructions scolaires, qui conclut en se demandant si la Direction des équipements scolaires et universitaires du ministère ne s'était pas engagée « sur un chemin où, de concession en concession, elle en arrivait à accepter de laisser utiliser ou de ne pas empêcher un système dangereux ». C'est, en effet, une question à laquelle réponse devrait être apportée de façon claire... et rapide (l'incendie s'est produit, rappelons-le, le 6 février 1973).

**MERCREDI.** Hier soir, première émission télévisée du feuilleton pédagogique sur la réforme Haby. Belles images, écoles (maternelles et primaires) modèles, commentaires optimistes comme il se doit. Mais, au fait, si ces établissements, même un tout petit peu « expérimentaux », existent — ils ont été filmés —, une réforme était-elle nécessaire ? Ne suffisait-il pas de donner à toutes les écoles les moyens — matériels et humains — nécessaires pour généraliser ces « prototypes » ?

**JEUDI.** Vivent les IUT ! Ouvrons largement les portes des IUT ! Tels sont, en gros, les nouveaux slogans lancés par le secrétariat d'Etat aux Universités, qui semble avoir, et heureusement, oublié les accusations naguère lancées par lui contre ces établissements mal gérés, trop richement dotés en moyens et trop pauvres en diplômés. Dans cette flambée de confiance, n'envisage-t-on pas de leur confier la formation des professeurs d'enseignement général des collèges ? Qu'en pense, en particulier, René Haby, qui n'en est toujours qu'à annoncer pour plus tard son projet de formation des maîtres ?

**VENDREDI.** Le Plan Barre (bis) prévoit, on le sait, un recrutement de 20 000 vacataires à temps complet ou partiel dans le secteur public (notamment P et T, Equipement, Action sociale, Culture, Jeunesse et Sports, greffes des tribunaux et expansion économique à l'étranger). Pour l'Education nationale, qui manque tout de même elle aussi un peu de bras, sinon de candidats à des emplois, apparemment rien de prévu. Quatre syndicats de la FEN (SNES, SNESup, SNEP, SNPEN) et l'UNEF ont, à cette occasion, suggéré à Raymond Barre d'augmenter massivement le nombre des postes ouverts aux concours et d'attribuer crédits et moyens pour la formation des maîtres.

**SAMEDI.** Le congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (président Lagarde) s'est ouvert à Tours sous le signe de la « responsabilité ». Elle avait adopté une « attitude constructive » devant la réforme Haby — entendons qu'elle était plutôt « pour ». Voici maintenant qu'elle commence à s'inquiéter de ce qui se passera à la prochaine rentrée et que certains de ses adhérents vont jusqu'à réclamer « le report de l'application de la réforme ». Eux aussi ? Nous en reparlerons la semaine prochaine...

Pierre-Bernard Marquet

## DELTA PHI 9 RUE CHARRUE—DIJON BIO-ENERGIE

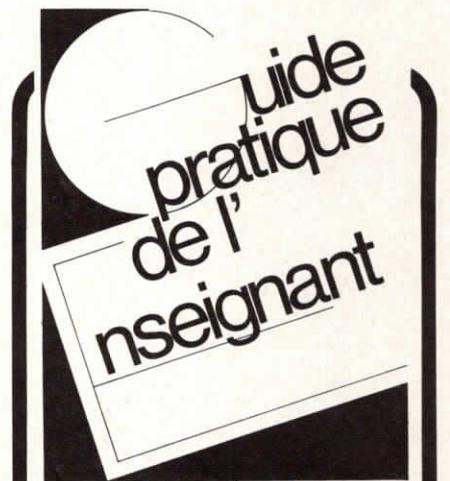
weeks-ends avec  
PHILIPPE GIROD

en septembre conférence du  
Docteur Alexander

### LOWEN

auteur de  
"la dépression nerveuse et le corps"  
"la bio-énergie"...

TCHOU éditeur  
6 rue du Mail Paris 2 tel 261 55 44



4<sup>e</sup> édition

128 pages  
Franco : 20 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? ■ avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

CAMS  
23, bd de Bonne-Nouvelle  
75002 Paris

C. C. P. Paris 2319254

# pour enseigner dès le départ le trait qui leur servira toute la vie: **rotring**

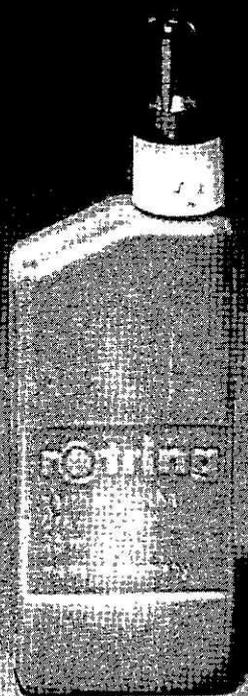
ROTRING, système cohérent,  
normalisé, doublement fiable,  
d'appareils à dessiner et  
d'ensembles correspondant à  
tous les besoins du dessinateur  
comme de l'élève.

ROTRING met à votre service  
une gamme spéciale "rentrée"  
progressive et moderne:

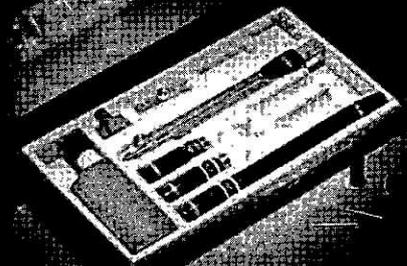
- coffrets de 3 mécanismes,  
variant ou micronorm
- coffrets combinés compas



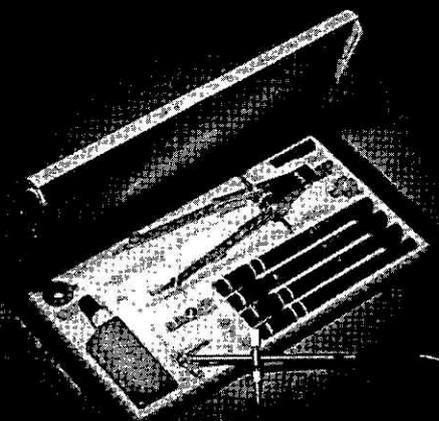
à vos élèves,



coffret Rotring 3 mécanismes.



coffret Rotring 3 mécanismes + compas.



coffret Rotring 4 mécanismes  
+ compas Master-bow

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**comité de parrainage**

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences . Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourasté, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

**direction**

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

**rédaction**

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouvreyre.

dessins : François Castan.

**publicité - développement**

Odette Garon - François Silvain.

**conseil d'administration de l'association éditrice**

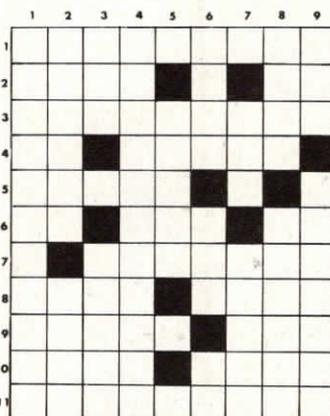
bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

**mots croisés**

par Pierre Dewever

**problème 255**



**Horizontalement.** 1 - Sujet ayant la dent longue et qui mange froid. 2 - Fruit de cogitation - Eu vent d'un bruit. 3 - Si tout le monde peut se jeter dans la gueule du lion, elle, peut en sortir. 4 - Elle préférerait sans doute la reine-des-prés aux iris - Vient après l'Ain et avant les autres. 5 - Produit normand très coulant. 6 - Sa clef est universelle - Gaillarde issue du corps d'Harmonie - Bouclier mis à la tête d'une phalange. 7 - Vocifédera, tel Saint-Louis ! 8 - Pays où le Shah pousse des cris persans - Station du Morbihan. 9 - Qui n'ont aucune raison d'être patients - Boisson sœur de l'assiette anglaise. 10 - Mer baptisée par un père - Senteur au bar des Pétanqueurs. 11 - Eclairc à l'aide de tuyaux.

**Verticalement.** 1 - Charger avec l'arme de la dérision. 2 - Expert - Elle amène la bave aux lèvres et la moutarde au nez. 3 - Sortie après avoir fait un stage en mère - Antipape. 4 - Sorties de secours empruntées à la maternité. 5 - Toute sa famille. 6 - Fier d'y être transporté, on est stupéfait d'en tomber - Ampute - Paresseux. 7 - Ainsi doit être la République pour être indivisible - Un pêcheur peut s'y abandonner à son péché mignon. 8 - On peut y cueillir la fraise et la noix - Emission de timbre. 9 - On la foule aux pieds dès qu'on l'emprunte - Repasse à l'intérieur de la chemise.

**solution du problème 254**

**Horizontalement.** 1 - Plaisante. 2 - Rot - Plein. 3 - Ta - Ions. 4 - Olive - Neo. 5 - Caline - Em. 6 - As - Cm. 7 - Ut - Ecroué. 8 - Pré - Parti. 9 - Airs - Ne. 10 - Nerée - Ail. 11 - Tresseuse.

**Verticalement.** 1 - Préoccupant. 2 - Lo - La - Trier. 3 - Attila - Erre. 4 - Avisé - Ses. 5 - Sp - En - Cp - Es. 6 - Ali - Ecran. 7 - Néon - Moreau. 8 - Tinée - Ut - Is. 9 - Ensommeillé.

**échecs**

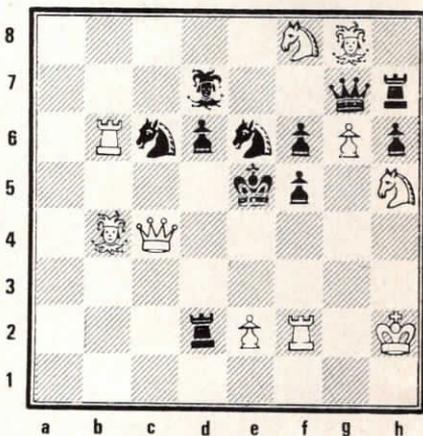
par Jacques Négro arbitre

**« l'échiquier en folie »**

**problème 16**

Si Jean Lennon compose peu, il a des idées et du talent. Voici un de ses problèmes « en collaboration » avec le maître de la composition française du deux coups : Pierre Monreal !

Beaucoup de pièces dans ce deux coups, mais une clé magique (correction noire).



**Les Blancs jouent et font mat en deux coups**

Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste)

- la clé : 2 points pour indiquer la clé ;
- la clé et les variantes : 2 points pour la clé, 1 point par variante ;
- la clé et ses secrets : 2 points pour la clé ; 1 point par variante. « Sur quelle case se trouve la « correction noire » du problème ? Thème de la correction : pour parer une menace, les Noirs doivent jouer une pièce « A », mais du fait que cette pièce quitte sa case apparaît une faiblesse qui permet un autre mat. Alors, les Noirs essaient de « corriger » en jouant leur pièce « A » sur des cases appropriées, mais il en résulte d'autres faiblesses permettant d'autres mats : 2 points.

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

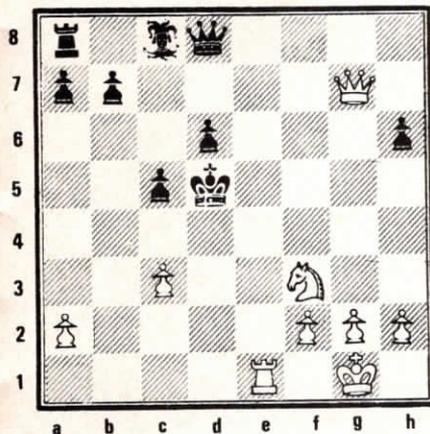
Date limite des réponses : 16 juin

**solution du problème 14**

- **clé** : Tç4! (menace 2.Td4 mat) : 2 points.
- **variantes** : 1...Txé8 (Rxd6, Txd6); 2.fxé8=C (Dxd8, Dé4) mat : 3 points.
- **secrets** : avec un pion noir à ç7 le problème est insoluble : 1 point.

**étude d'une position**

trait aux Blancs



**24.Cé5!**

Un magnifique coup de problème qui interdit au Roi noir l'accès des cases de fuite ç4 et ç6. Maintenant les Noirs ne peuvent plus éviter la perte de la Dame ou le mat.

La beauté et la précision de l'exécution de ces mats (mats « échos » et duals) donnent plutôt l'impression d'une composition que d'une partie réellement jouée (par correspondance) et sont illustrées par le tableau ci-après :

- si 24...dxé5; 25.Td1 + gagnant la Dame.
- si 24...Ré6; 25.Df7 mat.
- si 24...Fd7; 25.Df7 + Fé6; 26.Dxb7 ou Df3 mat (dual).
- si 24...Fé6; 25.Dxb7 mat.
- si 24...Ff5; 25.Df7 + Fé6; 26.Dxb7 ou Df3 mat (dual).
- si 24...Dg5; 25.Df7 + Fé6; 26.Dxb7 ou Df3 mat.
- si 24...Dh4; 25.Df7 + Fé6; 26.Dxb7 mat.
- si 24...ç4; 25.Df7 + Fé6; 26.Dxb7 + Rç5; 27.Dç6 mat (si 25...Rç5; 26.Dxc4 + Rb6; 27.Tb1 + Ra5; 28.Db5 mat).
- si 24... Dé8; 25.c4 + Rd4; 26.Cf3 + d. gagnant la Dame.

- si 24...Dé8; 25.c4 + Ré6; 26.Cd7 + d Rf5; 27.Df6 + Rg4; 28.f3 ou h3 + Rh5; 29.g4 mat.

**“ voyage au royaume des échecs ”**

Sous ce titre, voici un livre réalisé par Youri Averbach et M.A. Beyline : à la fois initiation et guide, il conduit le lecteur des phases les plus élémentaires à la stratégie des GMI. Comportant de nombreux diagrammes, cet ouvrage se termine par une galerie de portraits des meilleurs joueurs (Payot, 300 p., 69 F - en vente à la librairie Rudin, 14, avenue Félix-Faure, 06000 Nice).

Extraite de ce livre, nous publions ci-dessous la partie « Les échecs en orbite ».

Le 9 juin 1970, l'histoire des échecs connut un événement sans précédent : le vaisseau spatial **Soyouz 9** tournait autour de la Terre, dans l'espace cosmique. Dans la cabine, se trouvait un jeu d'échecs, spécialement conçu pour permettre aux cosmonautes de jouer dans les conditions de l'apesanteur. Cette partie a duré près de six heures.

**Equipe Cosmos** : A. Nicolaev et V. Sebastianov.

**Equipe Terre** : C. Camanine et Gorbatko.

**Gambit de la Dame**

- 1.d4 d5; 2.ç4 dxç4; 3.é3 é5; 4.Fxç4 éxd4; 5.éxd4 Cç6; 6.Fé3 Fd6; 7.Cç3 Cf6; 8.Cf3 0-0; 9.0-0 Fg4; 10.h3 Ff5; 11.Ch4! Dd7; 12.Df3 Cç-é7; 13.g4 Fg6; 14.Té1 Rh8!; 15.Fg5 Cg8; 16.Cg2 Té8; 17.Fé3 Fb4; 18.a3.

Jusqu'à un certain moment il était dangereux de prendre le Pb7. Mais maintenant que cela est possible, les antagonistes semblent avoir oublié son existence! Le coup correct serait donc 18.Dxb7.

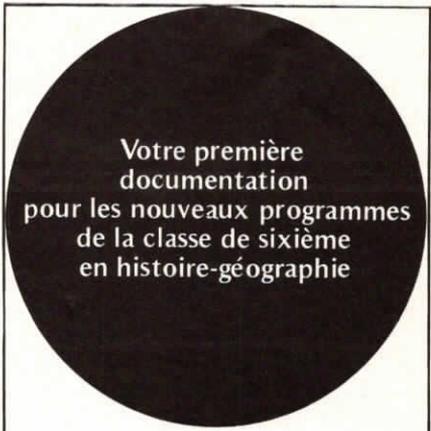
- 18...Fxc3; 19.bxc3 Fé4; 20.Dg3 ç6; 21.f3 Fd5; 22.Fd3 b5; 23.Dh4! g6; 24.Cf4.

La situation des Noirs paraît fort compromise. Ils sont menacés de 25.g5.

- 24...Fç4! 25.Fxç4 bxç4; 26.Fd2.

Les Blancs n'ont pas su exploiter leurs chances. En sacrifiant leur Pion après le coup : 26.d5! ils auraient donné bien du fil à retordre aux Noirs.

- 26...Txé1; 27.Txé1 Cd5; 28.g5 Dd6; 29.Cxd5 çxd5; 30.Ff4 Dd8; 31.Fé5 + f6; 32.gxf6 Cxf6; 33.Fxf6 + Txf6; 34.Té8 + Dxé8; 35.Dxf6 + Rg8; nulle.



**« L'Homme dans les différents milieux géographiques »**

Des dossiers de la Documentation Photographique (format 24 x 38) accompagnés de graphiques, de cartes et de commentaires.

- Notre planète, approche écologique DP 6008 . . . . . 15,00 F
- Le visage de la terre DP 5286 . . . . . 7,50 F
- L'eau, problème mondial DP 5263 . . . . . 7,50 F
- Le monde polaire DP 5171 . . . . . 7,50 F
- Tiers-Monde et sous-développement DP 6010 . . . . . 15,00 F
- Villages d'Afrique Occidentale DP 5320 . . . . . 7,50 F
- Le riz en Asie DP 5310 . . . . . 7,50 F
- Le monde indien DP 5302/03 . . . . . 15,00 F

**Des diapositives**

- Tiers Monde et sous-développement (12 diapositives+ 1 livret) DP 6010 . . . . . 15,00 F
- La savane africaine (40 diapositives + 1 livret) AUDECAM . . . . . 104,00 F
- L'Afrique Orientale (40 diapositives + 1 livret) AUDECAM . . . . . 104,00 F
- Les grandes villes d'Afrique tropicale et de Madagascar (40 diapositives + 1 livret) AUDECAM . . . . . 104,00 F

**Des planches photographiques pour la connaissance des milieux naturels dans le monde**

- Le Vocabulaire géographique
- Les formations végétales dans le monde Tome 1 - 52 planches . . . . . 9,00 F
- Les formes de relief Tome 2 - 78 planches . . . . . 14,50 F
- Les formations littorales Tome 3 - 30 planches . . . . . 6,00 F

(à suivre....)

Commander sur simple lettre à

**LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**

29-31 quai Voltaire  
75340 PARIS CEDEX 07

Paiement à réception de la facture.

# bridge

par Pierre Tessereau

## à la table

**Trop de biens nuit** — Après et malgré l'ouverture de Est d'un ♥, Sud parvient à un 6 ♠ optimiste et reçoit l'entame du ♥ 7 pour le 6, le 3, et son Valet.

♠ D986	♥ A86	♦ A86	♣ D86	—
♠ 10754	♥ 7	♦ 1074	♣ 109754	—
—	—	—	—	♥ D10953
—	—	—	—	♦ RD953
—	—	—	—	♠ ARV32
—	—	—	—	♥ RV42
—	—	—	—	♦ V2
—	—	—	—	♣ R2

Un premier coup d'atout lui révèle la chicane en Est.

Le mort ne pourra pas couper son dernier ♥ puisque Ouest est certainement singleton à la couleur. Et le ♣ A est à perdre, un honneur à ♦ aussi. L'avenir est sombre !

Est doit cependant se défausser quatre fois sur les quatre premiers coups d'atout. Il le fait sans mal en donnant un ♥ et trois ♦. Sud a terminé au mort avec la ♠ D et il en part du ♣ 6. Est ne peut prendre sans donner deux levées à la couleur au lieu d'une. Sud se trouve donc en main avec le ♣ R et il tire son ♠ 3.

♠ —	♥ A8	♦ A86	♣ D8	—
♠ —	♥ —	♦ —	♣ —	♥ D109
♠ 1074	♥ 3	♦ RD	♣ AV	—
♣ 109754	♥ R42	♦ —	♣ —	—
—	♥ V2	♦ —	♣ —	—
—	♥ 2	♦ —	♣ —	—

Après un ♦ défaussé du mort, Est ne peut défausser ni ♥, ni ♦, ni le ♣ V sans permettre la libération de la ♣ D grâce à un coup à blanc. Il est donc obligé de donner une levée, et le moins mauvais semble être de donner la ♦ D. Mais après le jeu du ♦ A, le ♦ V squeeze Est une seconde fois. 6 ♠ réussis !

**Retour en arrière** — Reprenons la position du dernier diagramme et faisons toujours jouer par Sud son dernier atout. Est, encombré d'honneurs, décèle la mise en main que Sud lui prépare, et **défausse son ♣ A**. C'est une levée de perdue certes, mais les deux données plus haut dans le squeeze en cascade ne vont plus l'être et ce faux sacrifice représente en fait une levée gagnée. Sud fait la ♣ D mais donne deux levées rouges.

La réfutation de ce raisonnement est cependant très simple : rien n'empêche Sud d'obliger le ♣ V, toujours présent, à jouer le rôle tenu précédemment par l'As, en donnant le ♣ 8 au lieu de réaligner la Dame réservée pour le squeeze.

Reprenons : ♠ 3 pour le ♦ 6 du mort et le ♣ A (!) de Est. ♣ 2 pour le 8 et le Valet. Retour indifférent de Est pris au mort et le jeu de la ♣ D gagne, comme nous l'avons déjà décrit.

**Conclusion** — Quoi qu'il en soit, le plus joli coup de la défense est bien la défausse du ♣ A qui s'est, hélas, révélée inutile. Peut-être le problème aurait-il paru plus beau si ce gadget avait été récompensé et cela se serait produit en intervertissant dans les données le ♣ V et le ♣ 10 entre Est et Ouest. Ce dernier aurait alors pris le ♣ 2 du Valet en **empêchant le mort de laisser passer**.

## carrefours

Après une ouverture de Nord à 1 SA et un jump de Sud à 3 ♠, Nord demande 4 ♠ et Ouest entame sa tierce majeure. Dommage ! Un ♦ aurait pu disparaître sur

♠ V	♥ Axx	♦ V10x	♣ ADxx	♠ 10xxx
♥ xxxx	♦ V10x	♣ ADxx	♠ 10xxx	♥ V10x
♦ ARDxx	♠ R9xxx	♥ RD	♦ xxx	♣ Rxx
♣ xxx	♦ xx	♠ V10x	—	—

le ♥ A. Sud coupe la ♦ D et joue le ♠ A sur lequel apparaît le Valet. Alerte ! Ce Valet serait-il sec ? Le jeu de la ♠ D le confirme. **1<sup>er</sup> carrefour** — Il reste 50 % de chances pour que l'impasse au ♣ R réussisse et Sud va la tenter tout de suite en rentrant en main avec le ♥ R. Le ♣ V reste maître. **2<sup>e</sup> carrefour** — Le ♣ 10 suit, avec confiance mais pour peu de temps, car le ♣ R se révèle en Est qui repart ♥. **3<sup>e</sup> carrefour** — Quelques secondes difficiles suivent pour Sud, moitié pour reprendre son souffle, moitié pour réfléchir et la façon de gagner quand même lui apparaît soudain grâce à **une réduction d'atouts. Il prend sa ♥ D de l'As**, coupe un petit ♥, rentre au mort à ♣ et termine avec ♠ R9 prenant 10x.

**La vérité** — Ce qui précède est de l'excellent bridge, mais que dire alors de ce qui se passe réellement à une table de

champions où cette donne fut jouée ? Est coupa le dernier jeu à ♣ ! Quoique ayant le ♣ R seulement second au départ, il n'avait pas pris le Valet en gardant le Roi sec pour éviter la fin de coup que nous avons décrite et qu'il avait prévue.

## solution du problème 71

♠ 865	♥ D10985	♦ AV5	♣ AR	♠ RD1093
♠ 72	♥ R72	♦ 10872	♠ AV4	♥ A3
♦ 10872	♠ AV4	♥ V64	♦ R64	♦ D93
♣ 10872	♥ V64	♦ R64	♣ D654	♣ V93

Nord-Sud jouent « la Majeure cinquième » et Nord ouvre de 1 ♥. Sur 1 ♠ de Est, Sud oriente la sortie vers 3 SA (une levée de moins à faire qu'à 4 ♥) en disant 2 SA et Nord conclut à 3 SA.

Est-ce le meilleur contrat de manche sachant que l'entame est le ♠ 7 et qu'elle aurait été le ♠ R à 4 ♥ ?

**Réponse** — Non, les contrats de 3 SA et de 4 ♥ chutent tous deux d'une levée.

### Justifications.

• Supposons que Nord joue 4 ♥. Qu'il prenne l'entame du mort ou non, la coupe de son troisième ♠ maître ne pourra pas être évitée car Est plongera de l'As au premier coup d'atout, pour rejouer ♠. Un ♦ du mort disparaissant sur la ♣ D, Sud ne perdra pas de ♦ mais il chutera en ayant donné ♥ As et Roi, et deux ♠ dont un coupé.

• Supposons maintenant que Sud joue 3 SA. Il semble qu'il doive gagner avec le timing suivant : ♠ 7, 8, Dame laissée passer par Sud, ♠ 3, pris du Valet et les ♠ de Est ne seront libérés que **lorsqu'il n'aura plus de rentrée**. En effet, s'il prend le premier coup de ♥ de l'As, il ne pourra plus reprendre la main après avoir rejoué ♠, et si c'est Ouest qui prend du Roi, il n'aura plus de ♠ pour y revenir.

• Est a cependant un moyen de faire chuter Sud. Puisque ce dernier doit faire deux levées à ♠, il vaut mieux commencer par lui donner le Valet **parce qu'il sera obligé de prendre**, ce qu'il ne fait pas sur la Dame. Est prend donc l'entame du ♠ 9 pour le Valet de Sud. Ouest prend alors le premier jeu à ♥ et il **peut revenir ♠**. Est réalise ainsi trois levées à ♠ quand il prend du ♥ A et Sud chute d'une levée.

# PRIX PROMOTIONNELS

## BON DE COMMANDE

### 20 à 50% moins cher

ARTS & LOISIRS, zone Industrielle  
61200 ARGENTAN Tél. 16-34 67.10.00

Articles à expédier à l'adresse suivante :

M \_\_\_\_\_  
Une lettre par case

N° et rue \_\_\_\_\_

LOCALITE \_\_\_\_\_

Bureau \_\_\_\_\_  
Distribution \_\_\_\_\_

# TRAVAUX MANUELS

 Je suis client d'Arts et Loisirs

 Je ne suis pas encore client

Qté	Réf.	Prix promo	Qté	Réf.	Prix promo
Paq. 25 fles bristol 50x65 col. assort. ....	PP.1092	26,39	Lot 100 boules cotillons $\phi$ 30 mm blanc ..	PP.1056	9,27
Paq. 25 fles papier affiche 80x60 col. ass. .	PP.1093	14,42	Lot 500 boules cotillons 18 mm multicol..	PP.1062	10,30
Roul. 100 m kraft blanc en 90 cm de large.	PP.1094	55,27	Ruban adhésif genre scotch 66x19 mm ..	PP.1063	5,75
Cassettes vierges pour magnétophone :			Assort. 10 albums Tintin et Milou .....	PP.029	130,00
Lot de 10 cassettes C.60 durée 1h00. ....	PP.1186	31,52	Ass. 10 albums cartonnés bandes dessinées	PP.027	80,93
Lot de 10 cassettes C.90 durée 1h30. ....	PP.1187	47,28	50 fles pap. dessin blanc 160 gr 50 x 65...	PP.1064	30,91
Assort. 80 rouf. papier crépon 2 x 0,50 m .	PP.1188	38,55	Lot de 6 brosse à gouache n° 10. ....	PP.1065	9,56
Taille-crayons électrique livré sans piles .	PP.1096	14,09	Ass. 25 fles pap. dessin demi-teinte 50x65.	PP.1066	27,60
Bidon 5l révélateur pour papier hecto ....	PP.1097	28,84	Rouleau PVC havane adhésif pour embal-		
Ciseaux 15 cm bouts pointus, ou ronds ....	PP.1098	6,70	lage encadrement, etc... 66 x 5 cm .....	PP.1067	7,70
Douz. ciseaux 9 cm bouts pointus, ronds..	PP.1099	19,26	Litre colle universelle séchage rapide .....	PP.1068	22,60
Bte 16 pastel gras. ....	PP.1100	5,94	Appareil à pyrograver Mle G av. pointe		
Bte 12 marqueurs écriture large. ....	PP.1101	7,57	n° 21 .....	PP.1069	79,11
Pochette 12 crayons feutres assortis .....	PP.1102	4,53	Calculatrice électronique 8 chiffres .....	PP.1070	61,80
Lot de 144 crayons graphites .....	PP.1103	29,69	Kg perles rocailles ass. avec 50 m fil lin,		
Agrafeuse moyenne plus 1 000 agrafes. ....	PP.1104	12,36	10 fermoirs, 15 aiguilles à perles .....	PP.1071	50,31
Lot 10 tubes colle universelle 21 cc. ....	PP.1106	12,97	Colis 96 pinceaux, série scolaire supérieure		
Paq. 4000 allumettes bois non souffrées ..	PP.1107	7,54	8 dz du n° 2 au n° 16 .....	PP.1072	107,96
Paq. 100 éléments pincés à linge bois. ....	PP.1108	7,46	Ass. 9 pots gouach'art pâte 500cc col. ass.	PP.1073	115,69
Lot 10 carcasses abat-jour jupes 25 cm ...	PP.1109	26,78	Assort. 9 pots gouach'art poudre 500 cc ..	PP.1074	75,39
Lot 10 carcasses abat-jour tambour. 30 cm	PP.1123	28,22	Assort. 9 pots gouach'art liquide 500 cc ..	PP.1075	91,22
Four à émaux n° 2, 1800 w. 220 volts. ....	PP.1110	317,52	Assort. 9 tubes géants 215 cc gouache L.B.	PP.1076	113,81
Lot 50 sacs poubelle contenance 90 l. ....	PP.1111	39,11	Assort. 48 jambes bas mousse conf. fleurs.	PP.1077	17,99
Assort. 10 coupons 20x45 feutrine adhés..	PP.1112	26,78	Livre avec des collants, 80 pages .....	PP.026	12,60
Assort. 10 m feutrine 300g. 90 cm de large	PP.1113	113,31	Assort. 12 bobines raphia synt. 50 grs. ....	PP.1078	49,39
Sac de 8 ballons foot plastique .....	PP.1114	35,99	Asst. 100 formes contreplaqué .....	PP.1079	80,74
Bidon 5 litres colle vinylique .....	PP.1115	44,29	Colis pour confection bougies : 5 kgs		
Assort. 10 pains de pâte à modeler 500 gr	PP.1116	27,91	paraffine, 1 kg stéarine, 1 boîte de 16 pas-		
Lot de 5 boîtes perles facettes .....	PP.1117	22,71	tels, 10 m de mèche et 5 moules .....	PP.1080	42,98
Lot 50 paires yeux plastiques $\phi$ 14 mm ...	PP.1118	37,96	Asst. 10 disques folkloriques .....	PP.1185	114,62
Sachet 50 bouts chenille 1 m col. ass. ....	PP.1119	26,67	Asst. 12 moules plastiques plâtre .....	PP.1081	37,08
Gouache en vrac col. : noir, blanc, outremer,			Lot de 10 plaques lino 13 x 18 cm. ....	PP.1082	38,63
cobalt, émeraude, vermillon, terre de sienne			Asst. 10 pointes pyrograver Mod G. ....	PP.1084	87,55
jaune citron et vert brillant :			Rouleau 20 m skaï, larg. 2 cm .....	PP.1085	4,93
Pot de 5 litres en pâte .....	PP.1120	70,03	Asst. 10 albums cartonnés bandes dessinées	PP.027	80,93
Pot de 5 litres liquide .....	PP.1121	61,80	Lot 20 m <sup>2</sup> tissu non tissé col. assortis ...	PP.1086	94,08
Pot de 5 litres en poudre .....	PP.1122	49,44	Mètre toile jute naturelle en 1,90 m .....	PP.1087	12,36
Boite de rangement cristal 800 cm <sup>3</sup> .....	PP.1057	1,03	Assort. 10 m toile jute couleurs en 1,30 m.	PP.1088	116,60
Sachet 50 clous à ferrer les chevaux .....	PP.1058	10,30	Rond serviette ou coquetier bois blanc ...	PP.1089	0,86
Lot 50 briques mousse dim. variées .....	PP.1059	15,45	Lot 30 soucoupes céramiques biscuit ...	PP.1090	28,73
Ripolin peint. émail ass. 4 pots de 1/10 de l	PP.1060	7,15	Canevas petites mailles le mètre en 0,60 ..	PP.1091	3,09
Plaques rhodoid cristal transparent 56x76.	PP.1061	2,06	Jeux de 32 cartes .....	PP.1050	1,35
Poupée mannequin 32 cm habillée .....	PP.1054	5,74	Jeux de 54 cartes .....	PP.1051	2,12
Dinette 32 pièces : réchaud, casserole ....	PP.1055	9,11	Paire raquette ping-pong + 12 balles .....	PP.1052	14,52
Sachet 100 plumes teintées, col. assortis ..	PP.1126	5,29	Sachet 20 billes de verre marbré .....	PP.1053	1,14
Flacon 30 cc encre recharge marqueur,			Lot 50 rond serviette carton .....	PP.1124	6,23
noir, rouge, jaune, vert, ciel, violet, marron,			Bidon 5l colle universelle séchage rapide	PP.1125	70,56
roy .....	PP.1133	1,76	Colis pour conf. 50 fleurs bas mousse ....	PP.1134	28,22

**CONDITIONS DE VENTE :** Prix toutes taxes - Port repris sur facture jusqu'à 470 F - 1/2 port entre 470 F et 830 F - Franco de port à partir de 830 F - Majoration de 5 F pour commande inférieure à 160 F - Articles P.P. ne bénéficient d'aucune remise supplémentaire.  
Acompte de 30 à 50 % à la commande si possible - Livraison souhaitée pour le :

# échanges et recherches

## location (offres)

- Paris-5<sup>e</sup>, pour 2 mois d'été, appt meublé 3 pces, cuis., bains. Tél. 707-16-21.
- Paris 15<sup>e</sup>, prox. Montparnasse, dble living cft + cuis. + s. d. bns + w.-c., 45 m<sup>2</sup>, 1 200 F/ms ttc. Libre de suite. Tél. 533-20-27.
- Paris 20<sup>e</sup>, studio, kitch., s. d. bns, ds imm. nf. Tél. 933-04-96 soir.
- Savoie 1 600 m, climat except., soleil, repos, alpages et montagnes, part. loue studio tt cft, px Ed. Nale. Ecr. Lutzler, 48, Brosolette, 93320 Pavillons.
- 38-Villard-de-Lans, ds villa appt cft, calme, ttes périodes. Ecr. Guillot S., les bains, 38250 Billard.
- 34-Carnon, F2, 4 pers., 5<sup>e</sup> ét., vue/mer, plage 150 m, park. privé, août. Ecr. éc. mat., la Cantonade, 30160 Bessèges.
- 29-S, ds la baie d'Audierne, 8 km ds plages, camp., endroit calme, gd jard., rayon touristique, appt 2 pers., du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 800 F; plusieurs appts 2/3 pers., pr mai, juin, sept. 200 F/sem. Ecr. Mme Jégou, 29143 St-Joseph-Peumerit. Té. (98) 91-42-81 de 9 h à 12 h.
- Prov. env. Brignoles, appt mblé ds villa 4 p., cuis., s. bns, gd jard., calme, juil. 1 700, août 1 900 F. Ecr. P.A. n° 316.
- Costa Brava, appt mblé tt cft, 4 pers., 5 km plage, juillet. Ecr. P.A. n° 348.
- Esp. St-Feliu-de-Guixols, 3 pces cft, 300 m plage. Ecr. Hadida, 32, av. Bleuets, 93370 Montfermeil. Tél. 936-55-97 ap. 17 h.
- Costa del Sol, appt 4 pers., 200 m plage. Ecr. Bornon, 76570 Ste-Austreberthe.
- Merlette, prop. loue studio-cabine, 4 pers., quinz. ou mois. Tél. (16-94) 75-54-16 h. repas.
- 06-La Napoule, studio nf cft, loggia, bd mer, calme, juin, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 349.
- 34-20 km Montpellier et mer, gîte rural ds village, 4/5 pers., 450 F/sem. Ecr. Mercier, 49, r. Méditerranée, 34000 Montpellier. Tél. 92-66-54 ou 92-96-42.
- Nice, gd studio, cuis., bns, tt cft, balc., 5 mn mer, juil. 1 400 F, août 1 500 F, 1<sup>er</sup>/15 sept. 600 F. Ecr. Lazarus, 1, r. Semailles, 67100 Thionville-Elange. Tél. (87) 88-47-62.
- Creuse, p. maison 3 pers., confort, jardin, août. Ecr. P.A. n° 350.
- Entre Lourdes et Pau, camp. appt cft, séj., cuis., 2 ch., s. de b., mai à oct. Ecr. Dulac, quartier Sarruce-Montaut, 64800 Nay.
- 37-Touraine, plain-pied, 2 ch., cuis., jard., prox. riv., juil. Ecr. Thimon, 6, rue Hoche, 37500 Chinon.
- 83-Toulon, studio mblé tt cft, 100 m mer, 350 F/sem., juin, juil., août, sept. Tél. 41-59-28 ou (15-94) 42-19-23.
- Rég. Cahors-hameau, 300 m du Lot, pte mais. 2 pces, kitch., w.-c., dche, juin, juil. et sept. Ecr. Biblior, 23, r. Boulanger, 75005 Paris. Tél. 326-00-42, 11-18 h.
- 64-Anglet, près plage et com., très calme, F3 nf tt cft, 4 pers., août 2 500 F. Ecr. P.A. n° 351.
- 1<sup>o</sup>) 33-Cap Ferret, 150 m plage, villa 5/9 pers., tt cft, calme, c., séj., ter. couv., 3 ch. av. bns, park., août, sept. 3 000; 2<sup>o</sup>) 86-St-P.-de-Maillé, chalet, bd étangs privés, 1 p., 2/4 pers., eau ch. et f., w.-c., pas d'élec., pêche, juil. Ecr. éc., 86260 Angles-sur-Anglin. Tél. 89.
- 83-St-Raphaël, 5 mn mer, appt F2 4 pers. tt cft, juil., août 2 200 F. Ecr. P.A. n° 352.

## CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

## ÉDITIONS BORNEMANN

15, rue de Tournon, 75006 Paris

### DES LIVRES POUR LES LOISIRS

Jeux - Sports - Elevage - Pêche - Chasse - Jardinage - Dessin et Techniques artisanales (catalogue complet sur demande)

#### Nouveautés

- le SCRABBLE à l'école des champions 25 F
- SUPER 8, expliqué réussi 29 F
- TENNIS FACILE avec Yvon Petra 23 F
- CHIENS DE GARDE ET DE DEFENSE 20 F

(Banc d'essai de 16 races)

rière d'ajouter 15 % pour frais d'envoi

C.C.P. PARIS 20 852-18

**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
ÉDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

- Cœur de la Provence, directrice loue bel appt rénové sur jard. intérieur, rivières et bois, juillet, août 1 500 F/mois. Ecr. P.A. n° 353.
- Hte Vallée de l'Ubaye, vac. été à 1 200 m, prof. l. F5 rez-de-ch., px avantageux. Ecr. P.A. n° 354.
- Entre Cannes et Grasse, villa provençale ds prop. indép., bon px. Ecr. P.A. n° 355.
- 73-Le Corbier, studio 4 pers., juil., sept. Ecr. Mathieu, CES, 18130 Dun. Tél. (36) 26-85-31.
- 83-Fabrégas, 150 m bd mer, F2 mblé tt cft, 4 pers., juil., août. Ecr. Clément, lycée St-Exupéry, 13015 Marseille.
- 83-Hyères, r.-de-ch. indép. ds villa campagne, 4 km mer, mblé tt cft, cuis., 2 ch., bns, juin 1 000, juil. 2 000, 15-31 août 1 000, sept. 1 000 F. Ecr. Egéa, 10, quai V.-Hugo, 11100 Narbonne. Tél. (68) 32-61-11.
- 74-Chalet F3 tt cft, alt. 1 300 m, calme, soleil, juillet, Noël, Mardi Gras, Pâques. Ecr. Portal, 26120 Chabeuil. Tél. 59-06-09.
- 34-Cap d'Agde, T2 5/6 pers., vue impren. mer, ter., garage, jardin, tennis, piscine privée, juillet, août, sept., mois ou quinz. Ecr. Milhau, 27, r. St-Thomas-d'Aquin, 31400 Toulouse.
- 33-Andernos, villa 4/5 pers. cft, gar., gd jard., 700 m env. plage, juil. Tél. (56) 46-00-92.
- 38-30 km Grenoble, 900 m alt., près lacs, chalet 5/6 pers., juil. Ecr. Séaume, éc. Mairie, 38700 La Tronche.

Village Club de la Renaudière  
CAMPING CARAVANING\*\*\*  
Chambres - Bungalows - Pension  
44770 LA PLAINE/S/MER, tél. 21-50-03  
Pâques - Toussaint (collègues)

- Entre Cannes et Grasse, 15 mn mer, col. loue gde villa tt cft, jardin, août poss. 10/9, 3 000 F. Ecr. P.A. n° 356.
- Nice, 50 mn mer, gd F3 tt cft, 5 pers., TV, terr., prox. comm., juil. 2 500, sept. 2 000. Ecr. P.A. n° 357.
- Vosges, maison tt cft 4/5 pers., village montagne, après 15 août. Ecr. Poumarède, 88600 Herpumont. Tél. 57-57-74.
- 05-Super Dévoluy, appt 4/5 pers., juin, sept. 800 F, juillet, août 1 300 F. Ecr. Biol P., CES A.-Silve, 84170 Montoux.
- 04-Hte Provence, 4 pces cft 4/5 pers., calme. P.A. n° 358.
- 73-Menuires, studio 3/4 pers. du 1-7 au 15-9-77. Px 500 F/quinz. Ecr. Pérot, ch. de Labis, 38330 St-Ismier.
- Esp.-Baie de Rosas, 50 km Perpignan, 50 m plage, appt tt cft 6/8 pers., séj., cuis., 2/3 ch., w.-c., s. eau, gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. Mageca, cour Fontneuve, 34500 Béziers.
- 73-Les Menuires, studio sud 4 pers., sem. ou mois. Ecr. Ec. mx, 59245 Recquignies. Tél. (20) 62-03-77 s.
- Esp.-Cadaquès, F2 4 pers. tt cft, vue s/ port, août 2 000 F. Ecr. Espinasse, 55, av. J.-Jaurès, 81400 Carmaux.
- Palavas, F3 5 pers., tt cft, parking 50 m, plage 50 m, juin 1 000, juillet, août 1 500, sept. 1 000 F tt compris. Ecr. H. Bourgade, 60, rue du Faubourg-Boutonnet, 34000 Montpellier.
- 73-Savoie-Parc Vanoise, appt tt cft, 4-5 pers., sem., quinz. ou ms, juin, 2<sup>e</sup> quinz. juil., sept. Px mod. Ecr. Zapillon, éc., 73480 Lanslebourg. Tél. (79) 05-08-46 h. repas.

(Suite page 67.)

● Plage 10 km par autoroute, rez-ch. villa calme, studio 3 pers., juil. 750, août 820, sept. 600 F. Ecr. Aspas, LTE 34060 Montpellier.

● Près Béziers, mais. camp. 3 p. tt cft, jard., 30 mn mer et mont., août. Ecr. P.A. n° 359.

● 04-Praloup, studio 4 pers., juillet, sept. Ecr. P.A. n° 360.

● 63-50 km Clermont-Fd, mais. de camp. 800 m alt., 5-6 pers. Tél. (73) 96-81-06.

● 66-Collioure, studio à vdre ou à louer, rés. agréab., près plage, magas. Ecr. M. Hamady, rue de Trévouse, 84320 Entraigues.

● 05-Merlette, F3 cft, 5-6 pers., juin à sept., px intér., juil., août loc. mens. Ecr. P.A. n° 361.

● 66-près Ft-Romeu, villa tt cft F5 6-8 pers., calme, jardin, balcon, forêt, vue, juillet. Ecr. CES, 66600 Rivesaltes.

● Larédo, 180 km Hendaye, F4 5 pers., 300 m plage, août 1 400, juin-sept. 200/sem. Ecr. P.A. n° 362.

● Isère-Les 2 Alpes alt. 1 650-3 500, ds station appt 3 pces, ski d'été, tennis, équitation, piscine, repos, juin, juil., août. Ecr. De Sola, 12, r. Régnauld, 92400 Courbevoie.

● Vence, F2 juin à sept. Ecr. P.A. n° 363.

● 74-Annecy, appt à louer à collègues, été 77. Ecr. P.A. n° 364.

● 74-Morzine, appt cft 6 pers., terrasse, nombreuses prom., pisc., riv., calme, juin, juil., août, sept. Tél. 242-22-11.

● Esp.-DENIA, PROV. ALICANTE, 150 m plage, bungalow tt cft, 6 pers., juil. 2 200, sept. 2 000 F. Ecr. Maillot, 21, rue J.-Jaurès, 34200 Sète.

● Super-Devoluy, studio 2 pers., août 900 F. Tél. 920-33-72 ap. 19 h, Mme Véran à Massy.

● Alt. 1 500, appt 3-4 p. tte l'an. quinz. ou mois. Ecr. René Vieux, Pernon, 38750 Huez.

● 44-Direct. sur plage, ds villa F3, 4-5 pers., dès le 10-7. Tél. (26) 64-11-03.

● 05-Orcières, appt 4-5 pers., cft, 1<sup>er</sup> quinz. juil. 750, sem. sept. 280 F. Ecr. Decarli F., Orcières. Tél. (92) 55-72-54.

● Royan, 500 m plage et marché, b. villa 6 pers., 15-31 juil., 1 800 F. Tél. (46) 04-13-31.

● Esp.-Gandia, 60 km Valence, appt meublé 5 p., 4 ch., séj., cuis., s. de b., e. ch., 5 pers., juil., août 1 000 F, juin 700 F, sept 600 F. Ecr. P.A. n° 367.

## location (demandes)

● Noël 77, ch. chalet 8 pers., ski, prox. pistes. Ecr. Zwingelstein, 68490 Chalampé.

● Aude, si poss. prox. Belvèze, août, petite maison ou appt tt cft ds ferme, calme. Ecr. Platteel, 22, rue de Vouillé, 75015 Paris. Tél. 531-50-19.

● Ch. loc. Esp., pieds ds l'eau, 4 pers., juil. Ecr. Leconte, 1, rue Portugal, 44000 Nantes.

● Maison cft 5 pers., prox. mer, côte bretonne, Vendée, Oléron, Roussillon, 3 sem., 1 mois, juil., 28-8/13-9. Ecr. Dir. CEG, 55120 Clermont.

## échanges

● Ech. appt 3 p. tt cft ds villa Pau c/sim. juillet proche banlieue Paris, août côte normande. Ecr. Moureu, éc. Mal-Bosquet, 64000 Pau.

● Vacances en Angleterre, échangez logements. Ecr. Euro-Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs, G.-B.

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

## ventes

● 70 km Ouest Paris, autor., terrain à bâtir 3 000 m<sup>2</sup>, vue splendide s/Seine, 130 000 F. Ecr. Collas, PTT, 49800 Trélazé. Tél. : (41) 91-03-55.

● 66-St-Cyprien plage, villa F4, 4 faces, jardin 326 m<sup>2</sup>, gar., chauff., équip. tt électrique. Px 250 000 F. Ecr. Dupont, Foyer Le Riberac, route de Baho, 66240 St-Estève. Tél. : (68) 52-25-87.

● STAT. DES BRASSES, été hiver, 20 km GENEVE, LES RESIDENCES DU MOLE, 74-LA TOUR-EN-FAUCIGNY. A souscrire ch. et appts. S.A. CEFIMO, 16, rue de Gray, 21000 DIJON. Tél. (80) 30-42-57. Cond. part. aux enseignants.

● GEX, PROXIMITE LA FAUCILLE-GENEVE, appts à souscrire ds résidence de standing. S.A. CEFIMO, 16, rue de Gray, 21000 DIJON. Tél. (80) 30-42-57. Cond. part. aux enseignants.

● A VENDRE Languedoc-Roussillon, 2 km de mer, liaison autoroute, prox. port de plaisance, terrains viab. pour constr. individuelles. S.A. CEFIMO, 16, rue de Gray, 21000 DIJON. Tél. (80) 30-42-57. Cond. part. aux enseignants.

● 26-Valence, ensgt vd villa F4, gar., jard., quart. calme, 170 000 F. Ecr. Lys, 16, pl. Dumas, 01000 Bourg. Tél. (74) 21-65-61 ap. 17 h.

● Vds Canet-Plage, 30 m mer, F2 cft, prix 100 000 F. Ecr. Masbernat, bd J.-Ferry, 66600 Salses.

● Vds terr. 150 m<sup>2</sup>, eau, élec., av. carav. 7,60 m tte amén. ds camp. rés. Grimaud, 3 km mer. Ecr. Chevalley, Vologne, 88250 La Bresse.

● Mais. camp. 4 p., jard., T.B. site s/étang. Prix 45 000 F. Ecr. Ag. Boyer, 31, Gal-Arbellot, 87000 Bellac.

● 140 km S.-E. Paris, prox. gd bourg, mais. entr., 2 gdes pces, poutres app., s. de b., w.-c., ch. ctral, gd grenier parf. aménagé, beau plancher, 3 fen. chien assis, cave voutée, toit. nve, ter. clos 2 042 m<sup>2</sup> : 16 U. Ecr. Galey, 13, r. Calcutta, 16100 Cognac. Tél. (45) 82-49-58.

● Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1 000 m<sup>2</sup> en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 207-41-66.

● ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.

● Devenez propriétaire au ROUSSILLON ds un domaine de 174 ha, à 15 km de la mer, comprenant 381 terrains viabilisés de 1 500 à 3 000 m<sup>2</sup> dont 250 terrains encore disponibles (vte directe). Vue exceptionnelle sur mer, montagne. Tennis couvert et piscine en constr. ds domaine même. Golf à 20 km. Ski 1 h 20. Facilités de prêts bancaires. Ecr. M. REVEL, MOULAS S.A., 66160 LE BOULOU. Tél. (16-68) 37-42-66.

● Allier, 25 km Vichy, mais. campagne, 2 appts tt cft + dépend. à restaurer, 2 200 m<sup>2</sup>, 80 000 F. Ecr. Paziaud, 03140 Etroussat. Tél. (70) 90-82-53.

## hôtels - pensions

● BELLEVAUX 74470. Pension Gai Soleil, tél. 52, 1 150 m alt., chambres av. salle bains, w.-c., balcon, calme, ambiance familiale, pension complète TTC 55 F adultes, 40 F enfants.

● Ds le parc régional du Vercors, auberge rurale « LE COIN TRANQUILLE » reçoit pour week-end, vac., pers. dés. calme, pens. px 48-50 F. Ecr. Coin Tranquille, St-Julien-en-Vercors, 26420 La Chapelle-en-Vercors.

● Hôtel les Skieurs \*NN, Hirmentaz, 74470 Bellevaux, tél. 46, alt. 1 200, 23 km lac Léman, calme. Vue panoramique, cuisine soignée, 20 juin-fin août, px 52-62 F TTC.

● Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft. bonne table, 60 à 66 F net, hiv.-été.

● HOSTAL BON RETURN \*\*. Tél. 50-46-23, votre ETAPE à votre arrivée à FIGUERAS (Espagne), sur votre route France-Espagne, chambres tout confort, restaurant typique.

(Suite page 68.)

### VACANCES EXCEPTIONNELLES

Pour 2 900 F par personne tout compris, offrez-vous deux semaines de grande

### CROISIÈRE A LA VOILE EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE et SES ILES

(Baléares, Corse, Sardaigne, Elbe) Perfectionnement et détente à bord d'un superbe KETCH neuf de 24 m.

Grand confort - cabines doubles  
Départ les 1<sup>er</sup> et 16 de JUIN à OCTOBRE  
Nombre de places limité

Ecr. Y.V.M., 164, Ch. Ménandière, 83110 SANARY - Tél. (94) 74-01-45

### Et pourquoi pas vous ?

## LES RANDONNEURS DU MONDE

balades tous azimuts

AFRIQUE — ASIE

HAUTE COLOMBIE

en mini-bus ou Land Rover

Documentation gratuite sur demande

### LES RANDONNEURS DU MONDE

2, sq. de l'Automois, 78310 Maurepas

Tél. : 050-37-66

Transport maritime : agent général : WORMS

# échanges et recherches

(Suite de la page 67.)

● **RIMINI - ADRIATIQUE - HOTEL STELLA MARINA** pr. mer, 1 km sort. autor. RIMINI SUD, 60 ch., dches et balc., asc., bar, jard., terrasse, calme, cuis. saine, régime assuré, mai, juin, sept. 45 F pens. complète et compris, juil. 55, août 67 F, libre entrée à l'immense plage, excursions Florence, Venise, Ravenne, San Marino.

● **HTE-VOSGES - AU REPOS DES CASCADES - \*\*NN, rég. GERARDMER, TENDON, 88460 DOCELLES.** Tél. (29) 66-21-13. **VOTRE SEJOUR DE REPOS ET DE BON AIR EN FAMILLE.** Loc. semaine, week-end, appart. et chambres de caractère en demi-pension ou pension complète.

● **PYRENEES-ORIENTALES** à 1200 m confort, calme, amb. familiale, cuis. soignée au **TRANSPYRENEEN Hôtel \*NN, 66800 ENVEITG.** Verdure, ensoleil. t. exception., nbreuses excursions. Proximité Ft-Romeu, Espagne, Andorre. Places (pension ou 1/2 pens.) disponibles juin et après 20 août. Prix étudiés. Dépliant., tél. (16-68) 04-81-05.

● Hôtel Val des Roses, tél. (50) 39-20-09. 74380 Bonne. Repos, jardins, proximité Genève, excursions, altitude 600 m, produits de ferme, 58 à 60 F TTC.

● **Vacances LAC D'ANNECY, HOTEL ARCALOD\* (1 ét.), gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente.** Plage aménagée à 1500 km. Px pens. de 62 à 70 F TTC. Tél. (50) 44-30-22.

● Hte-Savoie - Lullin, alt. 850, 17 km Evian-Thonon. Hôtel de l'Union, tél. 2, calme, repos, cuisine du patron. Px 60-66 TTC.

## A. T. H.

Centrale de réservation de 100 hôtels et restaurants parisiens  
6 000 chambres à Paris

Pour vos voyages de fin d'année scolaire ou d'études en groupe à Paris, nous vous proposons des séjours en pension complète ou demi-pension.

hôtel 1 étoile  
à partir de ..... 54 F ..... 42 F  
hôtel 2 étoiles  
à partir de ..... 65 F ..... 51 F

repas scolaire à partir de 11,90 F

Documentation et tarifs sur demande  
150, rue La Fayette, 75010 Paris  
Tél. 208-74-64 et 208-76-76 - Télex 210856

## Voyages de fin d'études NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens  
GROTTES-REFUGES III<sup>e</sup> siècle  
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT  
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique  
Prix scolaires

Renseignements :  
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

**CHAISES** modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.  
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

## ■ automobiles - caravanning

● 56-bd mer, 1. juill., août, 2 car. 4 pl., auv. Ecr. Léonard, Le Crelin, 56400 Brech.

● Vds début sept. 504 berline GL diesel, sable, 9 CV, 9 ms, TO, lun. arr. chauff., 7000 km env. Ecr. Pillods, instce, 5, rue du Vernois, 25420 Voujeaucourt. Tél. 92-31-92.

● Les Mines d'or \*\* 30160 Gagnières, calme, 40 empl. dél., pinède, riv., loc. carav., vélos. Ecr. Cl. Pierre, 61 C, ronde des Ploutons, 13800 Istres.

● Vds 304 GL sable, 9 ms, 8000 km, vitesses plancher, lun. arr. chauff. Ecr. Grosclaude, 2, r. Champcriet, 25550 Bavans. Tél. (81) 92-33-24.

● Vds ens. ou sépar. DS 21, 5 v., boîte mécan. + attel. 71, exc. ét., carav. Sprite Musketer, 4-5 p., équ. complet, 68. Ecr. Minihot, 2, bd. J.-Darlan, 47600 Nérac.

● Vds 304 blanche 76, STO, 17000 km, px 16000 F. Tél. (84) 46-03-56.

● Vds carav. Eriba « Pan » 2-3 pl., t. b. ét. Tél. (37) 46-11-39.

## ■ centres de vacances

● Recher. pour juillet et août, directeurs ctres de vac. pour enfants et adolescents. Ecr. ou tél. à L.J.F., 30, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris 073-58-39.

● A.S.E. Mimizan recher. pour ctre de loisirs sans hébergement, moniteur de voile tit. du C.A.E.V., juillet. Ecr. J. Bourden, Ecole du Bourg, 40200 Mimizan.

● CV bassin Arcachon ch. infirmier (e) 3-8/6-9. Ecr. Dumont, éc. du Nord, 69400 Villefranche.

● Ass. rech. directeurs CV JUILLET ou AOUT domiciliés 300 km Paris maxi. Tél. 500-13-41.

● Ch. cple animateurs pour camp itinérant en Sardaigne, groupe mixte de 25 jeunes de 16 à 18 ans, juillet et (ou) août. Ecr. P.A. n° 365.

## ■ divers

● Etudiante connaissant anglais garderait enfants d'enseignants (à partir de 3 ans) résidant ou en vacances à l'étranger durant vac. d'été. Ecr. C. Mancion, 9, impasse des Bergeronnettes, 28500 Vernouillet.

● Paris 15<sup>e</sup>, vds buffet cuis. moderne état nf, prix int. Tél. 533-20-27.

● Urgent : gérance ou vente club de plage rég. Lorient, T.B. rapport, libre saison 77. Ecr. Girard, rue de la Clarté, 56260 Larmor-Plage.

● Séjour linguist. en Angleterre pour élèves de 12 à 30 ans, Pâques et été. Ttes informations à l'Organisme : Mme Leighton, Mon Rêve, 2, Virginia Road, Whitstable (Kent) England. Tél. : (19) 44 22 74 523. Correspondante en France : Patricia Ernu, 844-57-24 le soir de 18 à 20 h.

● **POEMES HISTORIQUES** de Louis XIV à Napoléon III : 10 F. Ed. Cisterne, 38530 Pontcharra. Envoi spécimen ctre 2 timbres.

● **VACANCES D'ETE MI-JUIN AU 15 SEPT. STAGES D'ARTISANAT D'ART - GARD :** cuir, fonderie, sculpture bois-pierre, poterie, tissage. Site touristique, équipements sportifs. Ecr. Retour aux Sources, Méjannes-le-Clap, 30430 Barjac. Tél. (66) 61-40-00.

● **IVOR** demande nouvelles Danielle LEVY ensgte ds banlieue paris. en 72-73. Ecr. 4, Chilton Road, Richmond, Surrey. GB. Rensgts utiles à Bernard. Tél. 967-03-58 Paris.

● **LOT :** stages d'été poterie, tissage, sérigraphie 30 F/jour. Atelier Enfants CCLC, r. Ste-Geneviève, 91800 Epinay-sous-Sénart.

● **School Journey Association of London,** ass. à but non lucratif (ass. de professeurs d'école), organise sur demande et à toute époque de l'année scolaire des voyages éducatifs et culturels :

— **En Angleterre, Ecosse et Pays de Galles,** hébergement en hôtel, excursions.

— **A Londres,** hébergement en deux hôtels : Hallan House et Centre de S.J.A. Rensgts : **S.J.A. of London, 48 Cavendish Road, Clapham, Londres SW12 ODH.**

● **CINEMATOGRAPHIE PROFESSIONNELLE** Stages PRISE VUE ET SON 12 j juillet. Stages MONTAGE 15 j juil. Fdac 04510 Aiglun.

● **Vacances CINEMA-JEUNES** 12 à 18 ans Trav. pratique 5 j. Hte-Provence. Fdac, 04510 Aiglun.

● **LYCEE FRANÇAIS - 834 28th Ave, San Francisco, CA., U.S.A.,** ch. institutrice maternelle et instituteur CAP pour rentrée 77. Envoyer curriculum.

● Recevrais coll. retr. sans famille, possédant voiture, vie commune, frais partagés, agréable ppté camp., confort, 150 km sud Paris. Ecr. P.A. n° 366.

● **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS** recherche pour son nouveau Centre de formation d'apprentis, en construction à Besançon-Planoise, qui ouvrira à l'automne 1977 (capacité 1 200 apprentis, dont 500 internes),

### UN DIRECTEUR

contractuel pour une durée maximum de 4 ans.

Ce poste conviendrait particulièrement à un directeur, chef de travaux ou P.E.T.T. de C.E.T. ou de lycée technique, en retraite ou partant en retraite.

Ecrire à M. le Président du C.F.A., Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, 7, rue Charles-Nodier, 25042 BESANÇON CEDEX. Discretion assurée.

● Directement du producteur au consommateur, **CHAMPAGNE 1<sup>er</sup> CRU - Gaston BOEVER,** récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● **DIRECTEMENT** pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.



# l'éducation

l'hebdomadaire  
de l'actualité scolaire  
et universitaire

**600.000 lecteurs chaque semaine**

est diffusé  
dans  
**le monde entier**

***abonnez-vous  
réabonnez-vous***

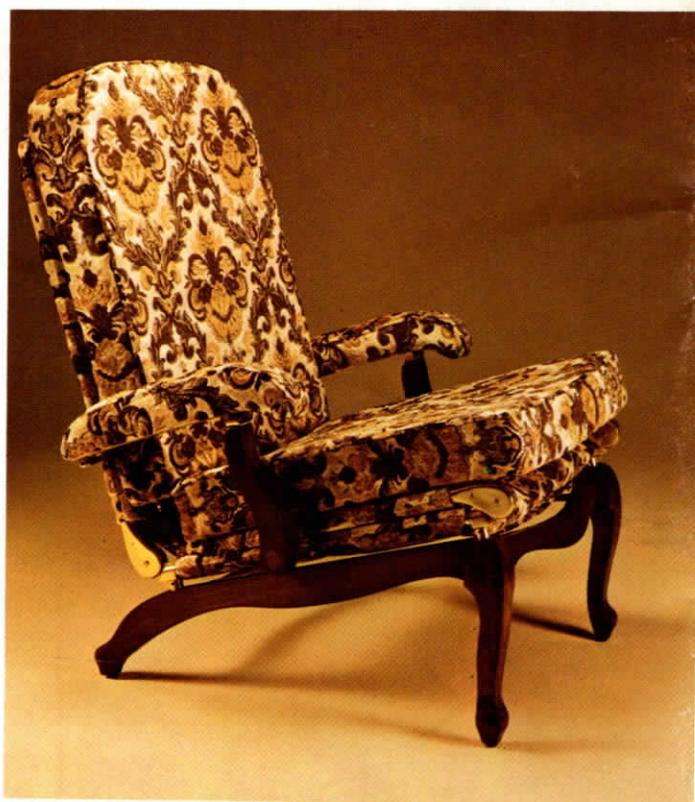


## les plus beaux fauteuils de relaxation sont signés «CONDOR»



Condor, le fauteuil de relaxation automatique, créé sous contrôle médical, est particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires, les affections cardiaques, les troubles circulatoires et la colonne vertébrale. En lit d'appoint, en fauteuil élégant, Condor s'adapte et se transforme à votre gré.

300 tissus au choix. 5 ans de garantie. Catalogue 16 pages couleur, 45 échantillons de tissus, nuancier velours de Gênes, documentation médicale, vous seront envoyés contre 10 F. Magasin ouvert toute la semaine, du lundi au samedi compris. Livraison immédiate.



# CONDOR

218, rue La Fayette - 75010 Paris - Tél. 607.30.54  
Métro Louis Blanc - Parking gratuit

TOUS LES «CONDOR»  
SE TRANSFORMENT EN FAUTEUIL